



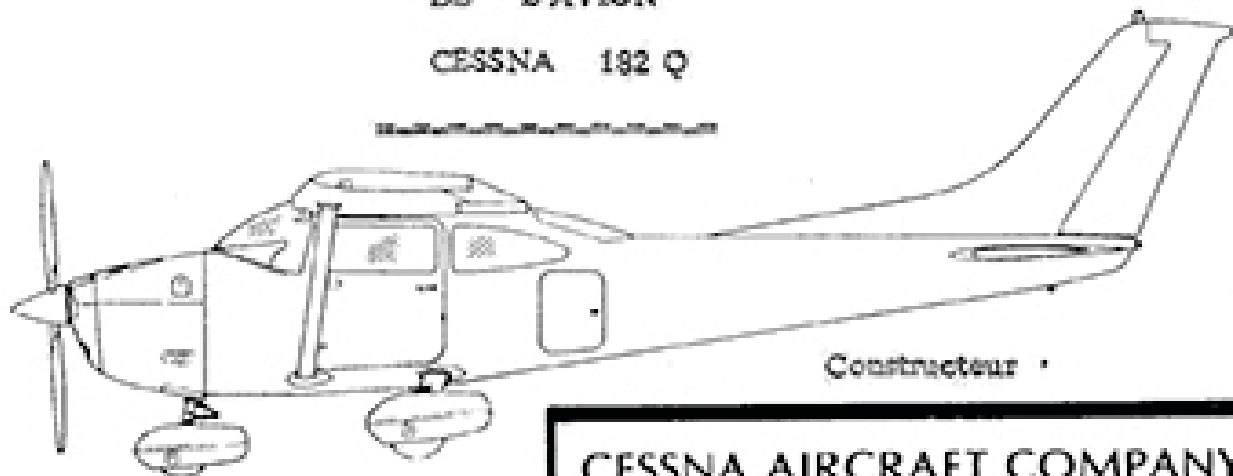
MANUEL DE VOL

F 182 Q

MANUEL DE VOL

DE L'AVION

CESSNA 182 Q



CESSNA AIRCRAFT COMPANY

WICHITA - KANSAS U.S.A.

1979 MODEL 182Q

THIS DOCUMENT MUST BE
CARRIED IN THE AIRPLANE
AT ALL TIMES.

LE MANUEL DE VOL DE L'AVION REIMS/CESSNA F 182 Q EST
EGALMENT APPLICABLE A L'AVION CESSNA 182 Q.

Ce manuel est destiné à l'avion CESSNA 182 Q.

Serial No. F18200104

Registration No. F-GBQB



Cet avion doit être utilisé en respectant " les limites d'emploi "
spécifiées dans le présent manuel de vol.

CE DOCUMENT DOIT SE TROUVER EN PERMANENCE DANS L'AVION.

Valable du n° 18267301 au 18267715

TABLE DES MATIÈRES

- Page de garde approuvée SCAC	0.1
- Table des matières	0.2 et 0.3
- Liste des mises à jour	0.4 et 0.5

SECTION 1 - GENERALITES

- Documents de bord	1.1
- Plan 3 vues	1.2
- Caractéristiques dimensionnelles	1.3 à 1.5
- Tableau de bord	1.6 et 1.7
- Circuit carburant	1.8 à 1.9A
- Circuit électrique	1.10 à 1.16
- Système de chauffage, ventilation et dégivrage	1.16 et 1.17
- Avertisseur de décrochage	1.17

SECTION 2 - LIMITES D'EMPLOI

- Bases de certification	2.1
- Limites de vitesse	2.1
- Facteurs de charge	2.2
- Chargement limite	2.2
- Limitations moteur et instruments	2.3 et 2.4
- Plaquettes	2.4 à 2.6

SECTION 3 - PROCEDURES D'URGENCE

- Panne moteur	3.1
- Incendies	3.2 à 3.4
- Vol dans des conditions de givrage	3.4 et 3.5
- Sortie d'un piqué en spirale	3.5
- Vrille involontaire	3.5 et 3.6
- Incidents d'atterrissement	3.6 et 3.7
- Mauvais fonctionnement du circuit électrique	3.7
- Atterrissage forcé	3.7 et 3.8
- Amerrissage forcé	3.8

SECTION 4 - PROCÉDURES NORMALES

- Chargement et centrage	4.2 à 4.6
- Visite extérieure	4.7 à 4.9
- Consignes normales d'utilisation	4.10 à 4.15
- Détails de fonctionnement	4.16 à 4.27

SECTION 5 - PERFORMANCES

- Avertissement	5.1
- Tableau de correction anémométrique	5.2
- Vitesses indiquées de décrochage	5.3
- Caractéristiques et performances	5.3A et 5.3B
- Distance de décollage	5.4 et 5.5
- Taux de montée maximum	5.6
- Temps, consommation et distance de montée	5.7 et 5.8
- Performances de croisière	5.9 à 5.16
- Distance franchissable et autonomie	5.15 et 5.18
- Distance d'atterrissage	5.19
- Plané maximum	5.20

SECTION 6 - APPENDICES

- Entretien courant	6.0.1 à 6.0.4
- Maintenance	6.0.5 à 6.0.7
- Systèmes optionnels	6.1.0 et la suite

LISTE DES MISES A JOUR

Révision	Pages révisées	Nature des amendements	Approbation DGAC	
			Date	Visa
1	0.2, 0.4 1.1, 1.6 et 1.7, 1.10 à 1.17 2.1, 2.6 3.1 à 3.8 4.1, 4.2 4.8, 4.10 à 4.15, 4.20 et 4.21 4.24 à 4.27 5.1, 5.3A à 5.5, 5.20 6.0.1, 6.2.1 6.4.1, 6.12.2 à 6.12.5	Modèle 1978. A partir de l'avion n° 0065.	20.10.77	p.o.
2	0.2 à 0.4 1.5 à 1.9 1.11, 1.13 à 1.16 2.2 à 2.6 3.7 et 3.8 4.2, 4.4 4.7 à 4.10 4.13, 4.18 5.3A, 5.38 5.15 à 5.18 6.0.3, 6.1.0 (1/2 et 2/2) 6.2.1 et 6.2.2 6.11.1 6.12.2 à 6.12.5 6.13.1	Modèle 1979 A partir de l'avion n° 0095.	06.11.78	p.o.

LISTE DES MISES A JOUR

Révision N°	Pages révisées	Nature des amendements	Approbation DGAC
			Date 01.08.79
3	0.5 5.1A 5.1B	Niveau de bruit.	
4	0.2 à 0.5, 1.1 1.5 à 1.9B 1.11, 1.13 2.4, 2.5 3.5, 3.7, 3.8 4.2 4.9 à 4.15 4.26, 5.3A 5.6 à 5.20 6.0.2, 6.0.4 6.1.0 (1/2) 6.1.0 (2/2) 6.1.1, 6.1.2 6.2.1, 6.2.2 6.3.2, 6.3.2 6.12.1 6.12.4 à 6.12.6	Modèle 1980. A partir de l'avion n° 0130.	

SECTION 1

GENERALITES

AVERTISSEMENT

Ce manuel renferme les consignes d'utilisation, la liste des vérifications et visites périodiques ainsi que les performances du modèle REIMS/CESSNA, F 182 Q.

DOCUMENTS DE BORD

La liste suivante fait état des documents liés à l'appareil et prévus par les règlements. Ils doivent pouvoir être présentés à tous moments aux autorités compétentes.

1. Certificat de navigabilité.
2. Certificat d'immatriculation.
3. Certificat d'exploitation d'installations radio électrique (si équipé).
4. Carnet de route.
5. Manuel de vol.
6. Certificat de limitation de nuisances.

**CESSNA
MODEL 182Q**

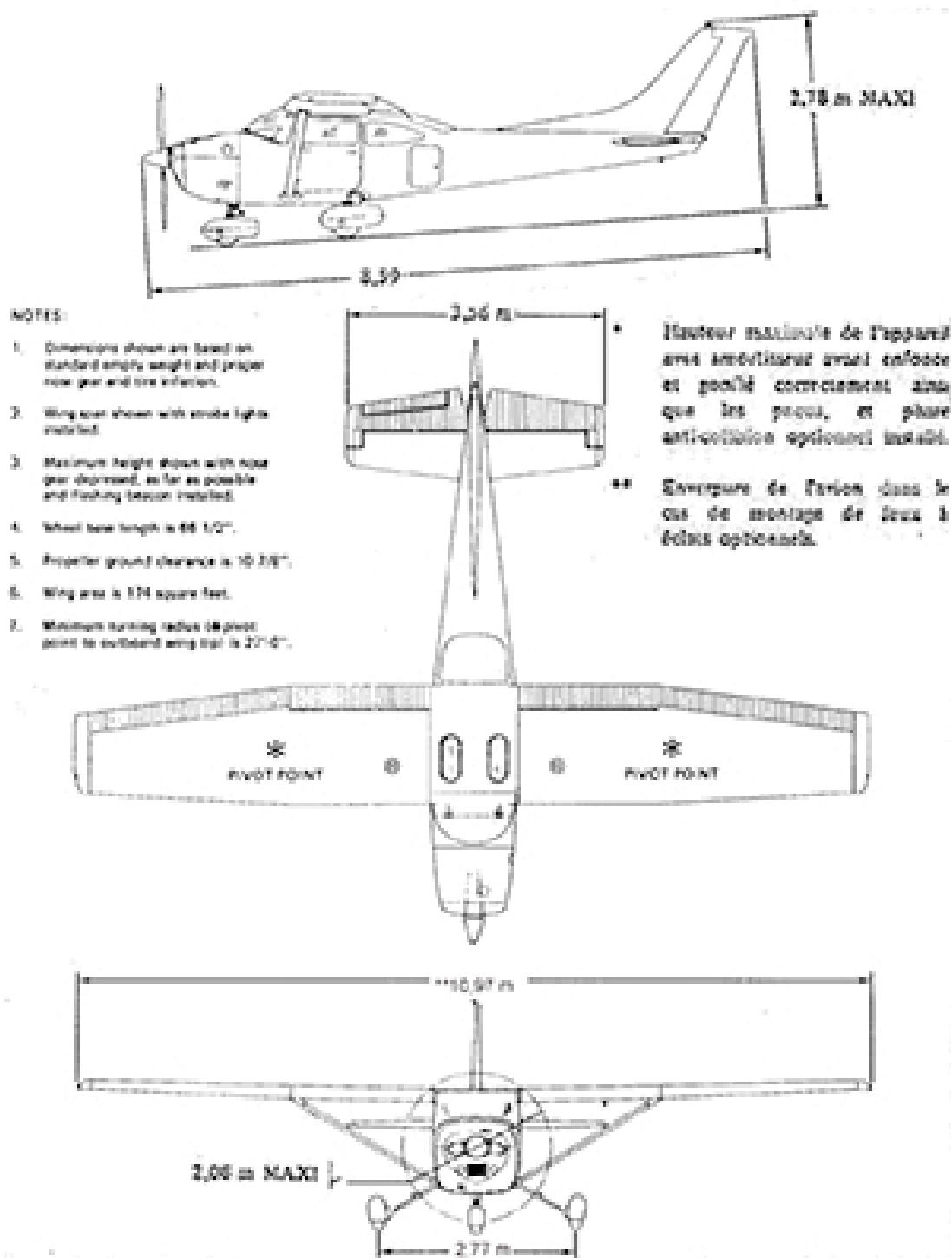


Figure 1-1.

CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES

ENCOMBREMENT GENERAL

Envergure maximale	(sans feux à éclats)	10,92 m
	(avec feux à éclats)	10,97 m
Longueur totale		8,59 m
Hauteur totale	(avec anti-collision et amortisseur AV enfoncé)	2,78 m

VOILURE

Type de profil	NACA 2412
Surface	16,2 m ²
Débattement à l'empanture	+ 1° 44'
Incidence à l'empanture	+ 0° 47'
Incidence à l'extrémité voilure	- 2° 50'

AILERONS

Surface	1,70 m ²
Débattement	Vers le haut
	20° ± 2°
	Vers le bas
	15° ± 2°

VOLETS HYPERSUSTENTATEURS

Commande électrique et cables	
Surface	1,97 m ²
Débattement	0 à 40° + 1° - 2°

EMPENNAGE HORIZONTAL

Surface fixe	2,05 m ²	
Incidence	- 3° + 15° - 15°	
Surface gouverne de profondeur	1,54 m ²	
	Vers le haut	26° ± 1°
Débattement	Vers le bas	17° ± 1°
Tab de profondeur		
Surface	0,16 m ²	
	Vers le haut	25° ± 2°
Débattement	Vers le bas	15° ± 1°

EMPENNAGE VERTICAL

Surface fixe	1,19 m ²	
Surface gouverne	0,65 m ²	
	Vers la gauche	27° 13' ± 1°
Débattement	Vers la droite	27° 13' ± 1°

(Mesuré perpendiculairement à l'axe d'articulation gouverne)

ATTERRISSEURS

Type tricycle	
Amortisseurs	AV - Oléopneumatique. AR - Ressort tubulaire

Voie du train principal	2,77 m
Distance entre roues principales et roue avant	1,68 m

Pneu AV 5,00 x 5 - 6 plis Gonflage : 3,38 bar - 49 psi

Pneu AR 6,00 x 6 - 6 plis Gonflage : 2,90 bar - 42 psi

Pression de gonflage de l'amortisseur avant : 3,79 à 4,14 bar - 55 à 60 psi.

GROUPÉ MOTOPROPULSEUR

Moteur Continental O-470-U 230 HP (172 kW à 2400 t/mn).

Carburant : Essence Aviation indice d'octane 100 LL (couleur bleue)

NOTA

Il peut être éventuellement utilisé une essence aviation indice 100 (ancienne appellation 100/130 de couleur verte) à faible teneur en plomb limitée à 4,6 cm³ par gallon.

HUILE

SAE 20W - 50 pour toutes températures ou

SAE 50 à 4°C et au-dessus et SAE 30 au-dessous de 4°C.

HELICE

Type : McCauley C2A34C204/90DCB-S à pas variable

Diamètre : 2,08 m

Pas à 762 mm de l'axe : P.P. 15°

C.P. 29° 4

Régulateur d'hélice :

McCAULEY C 290 D3-T14 ou C 290 D3B-T14

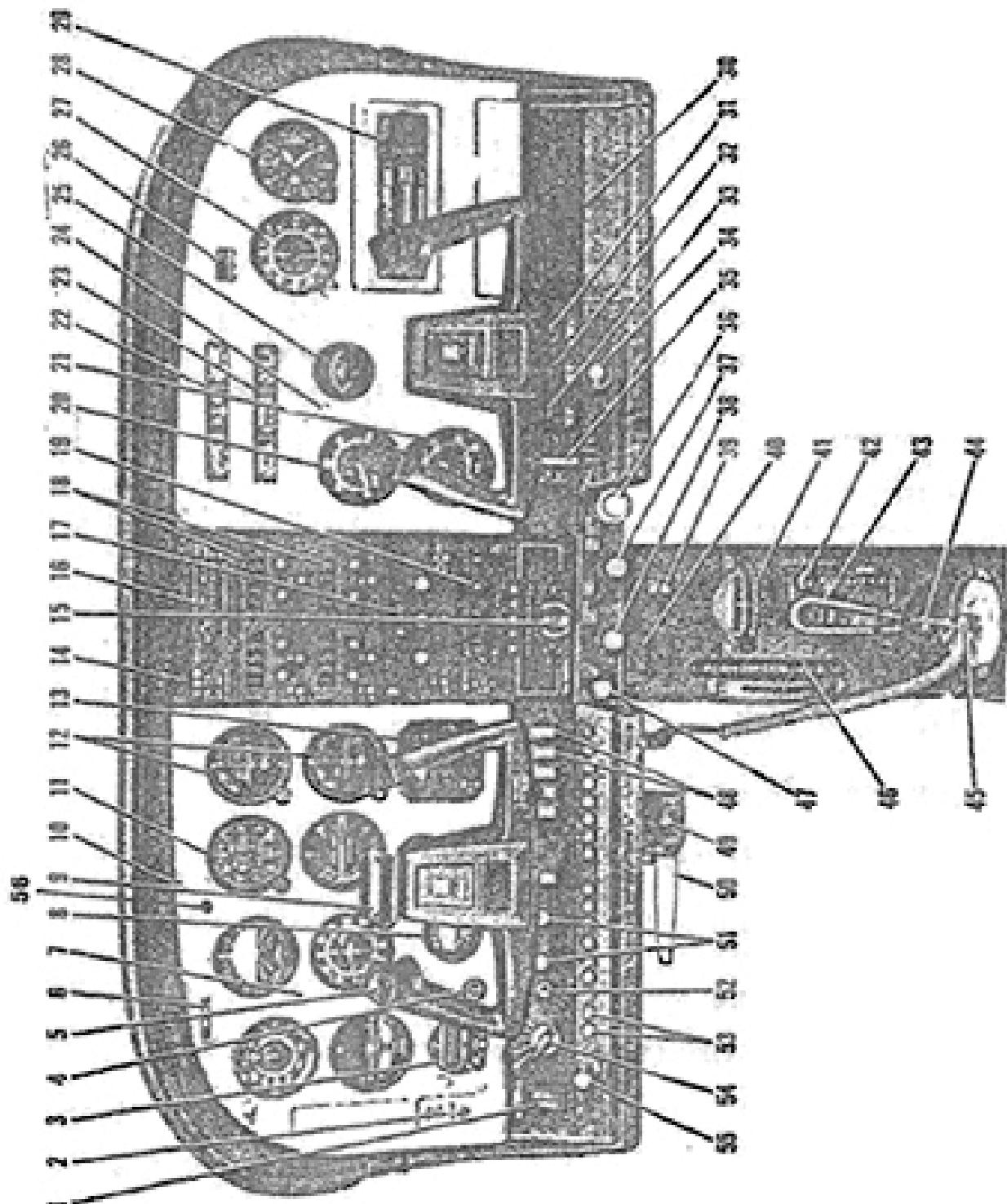
CABINE

Quadriplace + siège optionnel pour enfant

Deux portes d'accès

Soute à bagages

TABLEAU DE BORD



1. Interrupteur général
2. Prise de micro et d'écouteurs auxiliaires
3. Montre
4. Manomètre de dépression
5. Interrupteur du compensateur électrique de profondeur
6. Numéro d'immatriculation de l'avion
7. Instruments de vol
8. Indicateur température d'air carburateur
9. Support de fiche d'appareil
10. Interrupteur et lampe de carte d'approche
11. Altimètre
12. Indicateur VOR et ILS
13. DME
14. Voyants et interrupteurs de récepteur de balises
15. Boîte de commande pilote automatique
16. Tableau de commande d'accoste
17. ADF
18. Radios
19. Transpondeur
20. Manomètre d'admission
21. Tachymètres
22. Jaugeurs carburant et ampèremètre
23. Indicateurs de température culasse, de température et de pression d'huile
24. Lampe témoin de seuil-tension
25. Indicateur de mélange économique
26. Enregistreur d'heures de vol
27. Indicateur ADF
28. Deuxième altimètre
29. Cassette studio OM/MF
30. Boîte à cartes
31. Bouton de commande du dégivrage
32. Tirette de commande ventilation cabine
33. Tirette de commande chauffage cabine
34. Allume-cigarettes
35. Cde et indicateur position volets hyperserréostatiques
36. Commande de mélange
37. Commande de pas d'hélices
38. Commande des gaz (avec bouton de serrage)
39. Disjoncteur du compensateur électrique de profondeur
40. Eclairage pupitre
41. Commande du compensateur de direction
42. Levier de commande de volets de capot
43. Microphone
44. Eclairage sélecteur de carburant
45. Robinet sélecteur de carburant
46. Commande de compensateur de profondeur
47. Commande de réchauffage carburateur
48. Interrupteurs électriques
49. Robinet de prise de pression statique de secours
50. Pogée de train de parking
51. Rhéostats d'éclairage des instruments et des cadres radios
52. Interrupteur allumination équipements électrolytiques
53. Disjoncteurs
54. Contact d'allumage
55. Pompe d'amorçage
56. Voyant d'alarme des démarreurs

CIRCUIT CARBURANT.

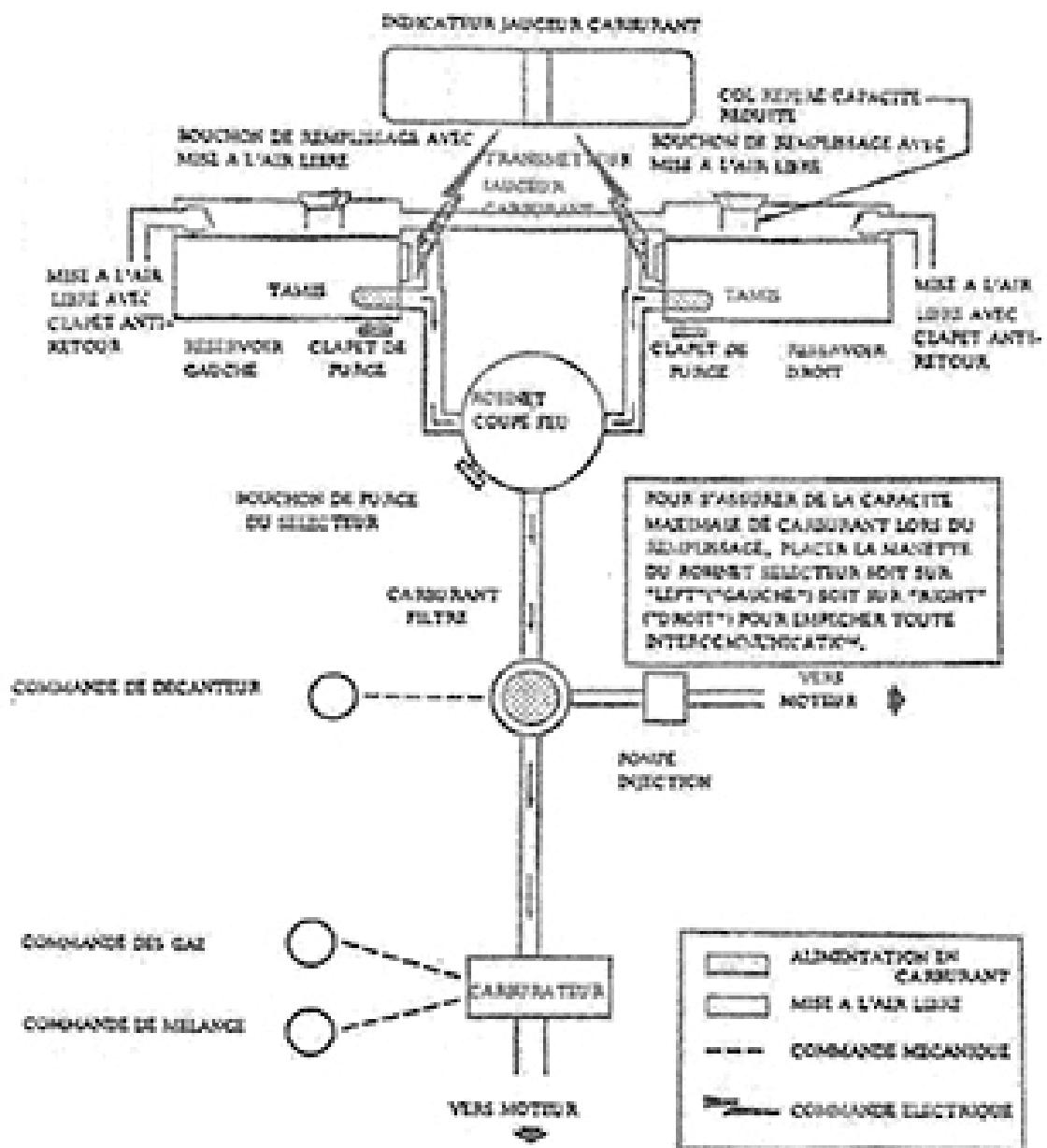


Figure 1-3

CIRCUIT CARBURANT

DESCRIPTION

Le moteur est alimenté par deux réservoirs structuraux, un dans chaque aile. Le carburant est canalisé par gravité jusqu'à un sélecteur à quatre positions "RIGHT" ("DROITE"), "BOTH" ("LES DEUX"), "LEFT" ("GAUCHE"), "OFF" ("ARRET"), et un filtre avant d'alimenter le carburateur.

Pour l'entretien courant du circuit carburant, se reporter à la section 6.

QUANTITES DE CARBURANT			
Réservoirs	Carburant total utilisable en toutes conditions de vol	Carburant inutilisable	Capacité totale de carburant
2 réservoirs d'aile standard	333 litres 88 US Gallons	15 litres 4 US Gallons	348 litres 92 US Gallons

NOTA

L'avion peut faire l'objet d'un arrêt moteur lors des dérapages ou glissades prolongés si la quantité de carburant dans les réservoirs est inférieure ou égale au 1/4 de celle totale. En conséquence les vols dans de telles conditions ne doivent pas excéder une minute.

NOTA

Les indications des jaugeurs ne sont pas correctes lors des dérapages, glissades ou lorsque l'avion se trouve dans une assiette inhabituelle.
Si les aiguilles des jaugeurs se déplacent rapidement vers zéro, vérifier les indicateurs des températures culasse et d'huile. S'ils ne fonctionnent pas, il existe une panne électrique.

PURGE DU CIRCUIT CARBURANT

Chaque réservoir est équipé d'un clapet de purge situé à l'emplanture de la voilure. Un bol de purge placé dans la boîte à gants permet de vérifier l'absence d'eau ou de sédiment dans le carburant.

Une tirette séparée "FUEL STRAINER DRAIN" ("COMMANDÉ DE DESCANTEUR") est située à l'intérieur de la porte d'accès du capot moteur et est reliée au clapet de purge du filtre décanteur. Une fois la purge terminée, vérifier que le clapet est bien fermé.

Manuel de vol Edition 1 - Novembre 1976
REIMS/CESSNA F 182 Q Révision 4 - Août 1979

Page laissée intentionnellement blanche.

INSTALLATION ELECTRIQUE

L'énergie électrique est fournie par un alternateur et son redresseur fournissant un courant continu de 28 volts, 60 ampères entraîné par le moteur. Une batterie de 24 volts, 14 ampères/heure est située à l'arrière de la cloison du compartiment à bagages.

Le courant est distribué à la plupart des circuits électriques et à tous les instruments électroniques par une barre bus principale et une barre bus des équipements électroniques. Ces deux barres bus sont reliées par l'interrupteur "AVIONICS POWER" ("ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUE").

La barre bus principale est sous tension chaque fois que l'interrupteur général est sur "ON" ("MARCHE") et n'est pas affectée par l'utilisation du démarreur ou d'une source d'énergie extérieure.

Les deux barres bus sont sous tension lorsque l'interrupteur général et l'interrupteur des équipements électroniques sont sur "ON" ("MARCHE").

ATTENTION

Avant de mettre ou de couper le contact, et avant le démarrage du moteur ou l'utilisation d'une source d'alimentation extérieure, placer sur "OFF" ("ARRET") l'interrupteur "AVIONICS POWER" ("ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES") pour éviter la détérioration des équipements électroniques qui pourrait résulter des tensions transitoires.

INTERRUPTEUR GÉNÉRAL

L'interrupteur général "MASTER" est du type double basculant. Il est sur "ON" ("MARCHE") en position haute et "OFF" ("ARRET") en position basse. La partie droite de l'interrupteur repérée "BAT" ("BATTERIE") commande toute l'énergie électrique de l'avion. La partie gauche repérée "ALT" ("ALTERNATEUR") commande l'alternateur.

Normalement, les deux parties de l'interrupteur général doivent être utilisées simultanément ; cependant la partie "BAT" ("BATTERIE") peut être mise en contact séparément pour faire un contrôle au sol.

CIRCUIT ELECTRIQUE

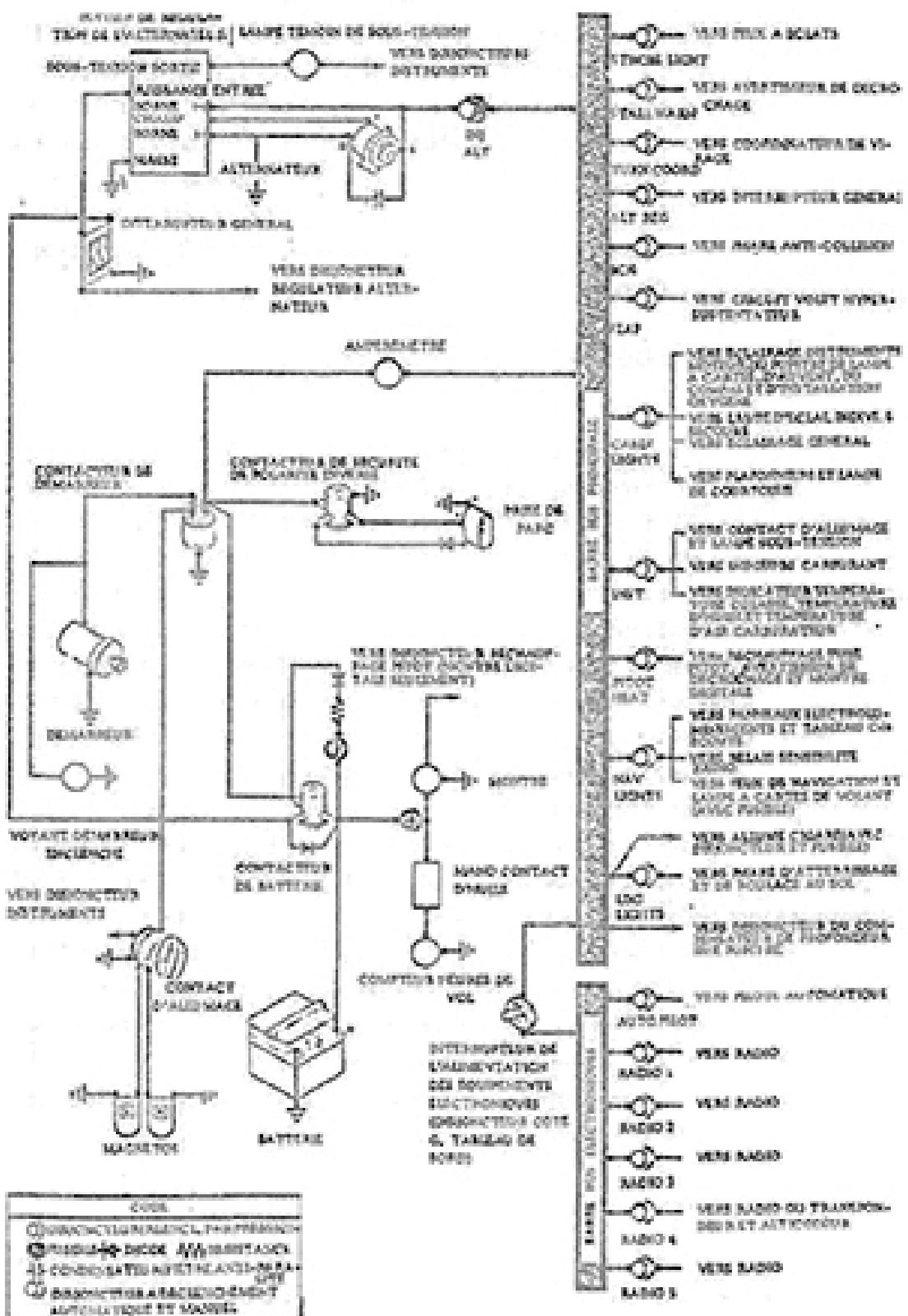


Figure 1-4

Pour éviter ou utiliser la radio et les équipements électroniques au sol, mettre l'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques sur "ON" ("MARCHE"). La partie "ALT" ("ALTERNATEUR") quand elle est en position "OFF" ("ARRET"), coupe le circuit de l'alternateur. Cet interrupteur étant en position "OFF" ("ARRET"), toute la charge électrique est contenue dans la batterie. Le fonctionnement continu avec l'interrupteur de l'alternateur sur la position "OFF" ("ARRET") réduit suffisamment l'énergie de la batterie pour occasionner l'ouverture du contacteur batterie. Isoler l'alternateur et empêcher ce dernier de refonctionner.

INTERRUPTEUR DE L'ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES

L'alimentation électrique de la barre-bus principale à celle des équipements électroniques est commandée par un interrupteur à basculeur repéré "AVIONICS POWER" ("ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES"). Cet interrupteur est situé dans la partie inférieure gauche du tableau de bord. Lorsque l'interrupteur est mis sur "OFF" ("ARRET"), l'alimentation électrique de la barre-bus des équipements électroniques est coupée quelle que soit la position de l'interrupteur général et des interrupteurs individuels des équipements. L'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques agit aussi comme un disjoncteur. En cas de mauvais fonctionnement du circuit électrique, le disjoncteur se déclenche et coupe l'alimentation de la barre-bus des équipements électroniques et l'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques basculera automatiquement sur "OFF" ("ARRET"). Dans ce cas, laisser le disjoncteur se refroidir pendant deux minutes environ avant de le réenclencher. Si le disjoncteur se déclenche de nouveau, ne pas le réenclencher. L'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques peut être utilisé à la place des interrupteurs individuels des équipements électroniques ; il doit être placé sur "OFF" ("ARRET") avant de mettre ou couper le contact, avant le démarrage du moteur ou l'utilisation d'une source d'alimentation extérieure.

AMPEREMÈTRE

L'ampèremètre indique l'intensité de courant fourni soit par l'alternateur à la batterie, soit par cette dernière au réseau électrique. Lorsque l'interrupteur général "MASTER" est sur "ON" ("MARCHE"), moteur en fonctionnement, l'ampèremètre indique la charge fournie à la batterie, ou le taux de décharge si l'alternateur est hors service.

BOITIER DE REGULATION DE L'ALTERNATEUR ET LAMPE TEMOIN DE SOUS-TENSION

L'avion est équipé d'une lampe témoin rouge repérée "LOW VOLTAGE" ("SOUS-TENSION") située sur le tableau de bord et d'un boîtier de régulation d'alternateur composé d'un régulateur et d'un détecteur de surtension situé sur la cloison pare-feu côté moteur. En cas de surtension, le boîtier de régulation de l'alternateur coupe automatiquement l'excitation du circuit de l'alternateur. Dans ces conditions, la batterie assure l'alimentation électrique signalée par un taux de décharge sur l'ampermètre et en cas de sous-tension, la lampe témoin rouge s'allume. Le boîtier de régulation de l'alternateur peut de nouveau être excité en plaçant l'interrupteur général sur arrêt, puis en le remettant sur marche. Si la lampe témoin ne s'allume pas, l'alternateur charge normalement ; si elle se rallume, une panne de circuit électrique existe et le vol doit être interrompu dès que possible.

NOTE 4

Durant les manœuvres au sol à faibles régimes, la lampe témoin de sous-tension peut s'allumer et l'ampèremètre indiquer une décharge lorsque les instruments électriques sont en fonctionnement. A des régimes plus élevés, la lampe doit s'éteindre indiquant que le circuit de l'alternateur fonctionne normalement.

La vérification de la lampe témoin de sous-tension s'effectue en allumant les phares d'atterrisseage et en coupant momentanément le réseau "ALT"("ALTERNATEUR") de l'interrupteur général tout en laissant le réseau "BAT"("BATTERIE") en fonctionnement.

DISJONCTEURS ET FUSIBLES

La majorité des circuits électriques de l'avion sont protégés par des disjoncteurs à réenclenchement par pression installés sur la partie inférieure gauche du tableau de bord. Cependant l'alternateur est protégé par un conjoncteur-disjoncteur à déclenchement automatique et manuel. En plus des disjoncteurs individuels, un disjoncteur de type à bascule repéré "AVIONICS POWER" ("ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES") situé dans la même zone, protège les instruments électroniques.

L'allume-cigarettes est protégé par un disjoncteur à réenclenchement manuel situé au dos de l'allume-cigarettes et par un fusible derrière le tableau de bord.

La lampe à cartes de volant (si installée) est protégée par le disjoncteur "NAV LIGHT" ("FEUX DE NAVIGATION") et par un fusible derrière le tableau de bord.

Les circuits électriques qui ne sont pas protégés par les disjoncteurs, le sont par des fusibles montés à proximité de la batterie. Ce sont les circuits de fermeture du contacteur de batterie, de source d'alimentation extérieure, de la montre, et du compteur enregistreur d'heures de vol.

ECLAIRAGE EXTERIEUR

Des feux de navigation classiques sont situés sur les saumons d'ailles et la pointe amière.

Des phares d'atterrisseage et de roulage au sol sont montés dans le nez de caisse.

Un phare anti-collision peut être monté au sommet de la dérive.

Un feu à éclats peut être monté dans chaque saumon d'ail.

Une lampe de courtoisie sous chaque siège, près de la porte cabine peut être montée.

Le fonctionnement des lampes de courtoisie est assuré par un interrupteur situé sur le montant arrière de la porte gauche.

Le fonctionnement de tous les autres feux extérieurs est commandé par des interrupteurs à basculeur situés dans la partie inférieure gauche du tableau de bord.

2027A

Le phare anti-collision ne doit pas être utilisé pendant les traversées de nuages ou d'une couche nageuse, les éclats du phare, réfléchis par les fines gouttelettes ou les particules d'eau en suspension dans l'atmosphère, peuvent produire des vertiges et des pertes d'orientation, surtout la nuit.

Les deux feux à éclats à haute intensité améliorent la protection anti-collision. Cependant, ces feux doivent être éteints au voisinage d'autres appareils, ou en vol de nuit dans les nuages, le brouillard ou la brume.

ECLAIRAGE INTÉRIEUR

Les commandes situées sur la partie inférieure gauche du tableau de bord donnent les éclairages suivants :

ECLAIRAGE ELECTROLUMINESCENT :

Des panneaux électroluminescents assurent l'éclairage de: interrupteurs et des commandes situés sur la partie inférieure du tableau de bord ainsi que du tableau de commande d'écoute et récepteur de balise. Mettre sur "MARCHE" l'interrupteur "NAV" des feux de navigation et régler l'intensité d'éclairage à l'aide du bouton de commande de petit diamètre repéré "EL PANEL, ENG-RADIO" ("PANNEAU ELECTROLUMINESCENT, MOTEUR-RADIO").

ECLAIRAGE GÉNÉRAL :

L'éclairage général du tableau de bord est assuré par quatre lampes rouges situées dans l'avant du tableau de bord et par deux lampes rouges dans le plafond. Son intensité lumineuse se règle à l'aide du bouton de commande de gros diamètre repéré "FLOOD" ("ECLAIRAGE GÉNÉRAL").

VOYANT D'ALARME DU DEMARREUR :

Un voyant d'alarme repéré "STARTER ENERGIZED" ("DEMARREUR SOUS TENSION") est situé au dessus des instruments de vol. Lorsque le voyant s'allume, il indique que le circuit du moteur du démarreur reste alimenté en position fermé après la mise en route du moteur. Si le moteur ne s'éteint pas lorsque le contact d'allumage est sur "BOTH" ("LES DEUX"), le circuit du moteur du démarreur est maintenu fermé par un mauvais fonctionnement et le moteur du démarreur continue jusqu'à épuisement de l'alimentation électrique.

ECLAIRAGE LOCALISÉ :

Le tableau de bord peut être équipé de lampes d'éclairage localisé, montées à proximité de chaque instrument ou commande. Régler l'intensité lumineuse de ces lampes à l'aide du bouton de commande de petit diamètre repéré "POST" ("ECLAIRAGE LOCALISÉ"). Le réglage de l'intensité générale et localisée, peut s'effectuer simultanément à l'aide des boutons "FLOOD" ("GENERAL") et "POST" ("LOCALISE").

ECLAIRAGE INCORPORE

L'éclairage incorporé du bloc instruments de contrôle moteur, des appareils radio et du compas magnétique, est commandé par le bouton de commande de gros diamètre "ENG-RADIO" ("MOTEUR-RADIO"). Tourner ce bouton à fond dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour obtenir le maximum d'intensité sur le panneau de lecture digitale des équipements radio.

LAMPES A CARTES ET PLAFONNIER

L'éclairage des cartes peut être fourni par trois sources différentes.

L'éclairage de carte standard au plafond qui fonctionne en même temps que l'éclairage général du tableau de bord, peut être utilisé en faisant glisser les deux boutons des caches l'un vers l'autre.

Une lampe à cartes standard et son interrupteur montés sur la face inférieure de l'auvent du tableau de bord. Pour l'utiliser, mettre l'interrupteur "MAP LIGHT, ON, OFF" ("LAMPE A CARTES, MARCHE, ARRET") sur "ON" ("MARCHE") et régler l'intensité lumineuse à l'aide du bouton de commande de gros diamètre repéré "FLOOD" ("ECLAIRAGE GENERAL").

Une lampe à cartes peut être installée à la base du volant pilote ; elle est d'une grande utilité pour la lecture des cartes et autres documents au cours des vols de nuit. Pour utilisation, mettre sur marche l'interrupteur "NAV" ("FEUX DE NAVIGATION") et régler l'intensité lumineuse au moyen du rhéostat situé sous le volant.

Un plafonnier de cabine et son interrupteur sont situés dans le garnissage de plafond.

SYSTEME DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET DE GIVRAGE

La température et le volume de l'air admis dans la cabine peuvent être réglés à volonté en manipulant les tirettes repérées "CABIN HEAT" ("CHAUFFAGE CABINE") et "CABIN AIR" ("VENTILATION CABINE").

Les commandes sont du type à double bouton avec blocage à friction permettant des réglages intermédiaires.

NOTA

Pour obtenir un chauffage partiel plus efficace par temps doux, tirer la tirette "CABIN HEAT" ("CHAUFFAGE CABINE") puis tirer légèrement la tirette "CABIN AIR" ("VENTILATION CABINE"). Cette manœuvre augmente le débit d'air dans le système, augmente son efficacité et permet un mélange d'air extérieur frais avec de l'air réchauffé provenant du collecteur d'échappement, éliminant ainsi les risques de surchauffe des conduits du système.

Le bouton rotatif repéré "DEFROST" ("DÉGIVRAGE") règle le débit d'air de dégivrage du pare-brise.

L'air servant au chauffage, à la ventilation de la cabine, et au dégivrage du pare-brise est distribué par des diffuseurs répartis le long d'un collecteur de cabine.

Des aératours séparés réglables assurent une alimentation supplémentaire en air ; un aératour situé près de chaque angle supérieur du pare-brise fournit de l'air au pilote et au copilote et deux aératours optionnels situés dans le plafond de la cabine arrière fournissent de l'air aux passagers des sièges arrière.

AVERTISSEUR DE DECROCHAGE

Un avertisseur de décrochage sonore fonctionne entre 9 et 18 km/h - 5 et 10 kt - 6 et 12 MPH avant le décrochage dans toutes les configurations.

SECTION 2

LIMITATIONS

LIMITES D'EMPLOI

BASES DE CERTIFICATION

L'avion REIMS/CESSNA F 182 Q a été certifié au règlement FAR 23 avec amendements 23-1 à 23-16 en catégorie normale dans les limites indiquées dans cette section.

VITESSES INDIQUEES LIMITES	km/h	kt	MPH
VNE (vitesse à ne jamais dépasser)	332	179	206
VNO (vitesse maximale de croisière)	265	143	165
VFE (vitesse maximale volets sortis)	176	95	109
VA (vitesse de manœuvre)	206	111	128

REPÈRES SUR L'ANEMOMÈTRE (VI)	km/h	kt	MPH
Vitesse à ne jamais dépasser (descente ou piqué, en air calme)... Trait rouge	332	179	206
Plage de prudence Arc jaune	265-332	143-179	165-233
Plage d'utilisation normale Arc vert	89-265	48-143	55-165
Plage d'utilisation avec volets Arc blanc	83-176	45-95	52-109

FACTEURS DE CHARGE LIMITES EN VOL A LA MASSE MAXIMALE

Volets rentrés	+ 3,8 g	- 1,52 g
Volets sortis	+ 2,0 g	

EVOLUTIONS

Cet appareil est un avion de catégorie normale.

Les évolutions acrobatiques, y compris les vrilles, sont interdites.

MASSE MAXIMALE AU DECOLLAGE ET A L'ATTERRISSAGE

Décollage	1338 kg
Atterrissage	1338 kg

CENTRAGE

REFERENCE DE MISE A NIVEAU : Vis sur la partie extérieure gauche du fuselage à l'arrière de la cabine.

REFERENCE DE CENTRAGE : Face avant de la cloison pare-feu

LIMITES DE CENTRAGE :

Centrage arrière en charge jusqu'à 1338 kg : + 1,23 m
Centrage avant en charge jusqu'à 1021 kg : + 0,84 m
Centrage avant en charge à 1338 kg : + 1,00 m
Centrage en charge entre 1021 et 1338 kg : évolution linéaire

CHARGEMENT limite

Nombre d'occupants : 1^{re} rangée : 2
 : 2^e rangée : 2

Équipage minimal : 1 pilote

Chargement maximal de bagages : 91 kg

CLASSIFICATION FR

Pour être classé IFR, l'appareil doit comporter à bord les équipements définis par l'arrêté du 3 mai 1974 applicable au 15 juin 1974. La définition de ces équipements figure en section 6 du présent manuel.

VOL EN CONDITIONS GIVRANTES

LE VOL EN CONDITIONS GIVRANTES EST INTERDIT.

LIMITES DE FONCTIONNEMENT MOTEUR

Puissance au frein et vitesse de rotation maximales :
230 HP (172 kW) à 2400 t/mn.

REPERES SUR INSTRUMENTS DE CONTROLE MOTEUR

TEMPERATURE D'ÉTUDE

33° C (100° F) 2

Plage de fonctionnement normal (Arc vert) 116°C (240°F)

Température maximale (trait rouge), 116° C = 240° F

PRESSION D'HUILE

Pression minimale de fonctionnement (trait rouge) : 0,69 bar = 10 psi

Plage de fonctionnement normal (arc vert)..... 2,07 à 4,14 bar
(30 à 60 psi)

Pression maximale (trait rouge) 6-9 bar à 100 ml

LAURENT'S CARTRIDGE

Trait rouge correspondant à la quantité de carburant inutilisable.

TEMPERATURE CUP ASSESS

Plage de fonctionnement normal (arc vert),	93° C à 238° C 200° F à 460° F
Température maximale (trait rouge),	238° C = 460° F

PRESSION D'ADMISSION

Plage de fonctionnement normal (arc vert)..... 15 à 23 in. Hg

TACHYMETRE

Plage de fonctionnement normal (arc vert)..... 2100 à 2400 t/mn
Vitesse maximale nominale (trait rouge)..... 2400 t/mn

INDICATEUR DE TEMPERATURE D'AIR CARBURATEUR

Plage de givrage (arc (aune)) - 15°C à + 5°C

MANOMÈTRE DE PRESSION

Plage de fonctionnement normal (arc vert), ..., 4,6 à 5,4 in. Hg

PLAQUETTES

Les renseignements suivants sont fournis sous la forme de plaquettes composées ou individuelles.

1. Bien en vue du pilote :

En utilisation normale, respecter les limites d'emploi précisées par les plaquettes et consignes contenues dans l'avion. Se référer également aux autres limitations d'emploi mentionnées dans ce manuel concernant l'utilisation de cet avion en catégorie normale ou utilitaire.

Manœuvres acrobatiques, y compris les vrilles, interdites.

Vols en condition de glissement comme interdit.

Conditions d'utilisation :

VFR - IFR - JOUR - NUIT selon équipements installés et en état de marche :

2. Sur le blocage des gouvernes :

Blocage des gouvernes - Débloquer avant le démarrage du moteur .

3. Sur la plaque du robinet sélecteur de carburant :

"OFF" ("ARRET").

"LEFT" ("GAUCHE") - 44 US Gal. - 166,5 litres - Vol horizontal seulement .

"BOTH" ("LES DEUX") - 88 US Gal. - 333 litres - Atterrissage et décollage et toutes assiettes de vol.

"RIGHT" ("DROIT") - 44 US Gal. - 166,5 litres - Vol horizontal seulement.

4. Sur la porte de la soute à bagages :

- 54 kg maximum de bagages ou 54 kg passager sur siège auxiliaire pour la zone en avant de l'étagère vide-poche.
- 36 kg maximum de bagages pour la zone sous l'étagère vide-poche dont 11 kg maximum sur cette étagère.
- Masse maximale pour les deux zones : 91 kg.
- Pour les instructions complémentaires de chargement, se reporter au devis de masse et centrage.

5. Près de l'indicateur des volets hypersustentateurs :

0 à 10° (Volets partiellement utilisés. Position repérée par un index de couleur bleue et rappel de vitesse limite à 259 km/h - 140 kt - 161 MPH ; cran mécanique à 10°)

10 à 20° au plein volet - (Position repérée par un index de couleur blanche et rappel de vitesse limite à 176 km/h - 95 kt - 109 MPH ; cran mécanique à 10 et 20°)

6. A l'avant du bouchon de remplissage sur le revêtement de l'aile :

Faire le plein avec de l'essence aviation à l'indice d'octane 100LL/100 minimum - capacité 46 US Gal. 174 litres.
Capacité au niveau du fond de la colerette de l'orifice de remplissage : 34,5 U. gal - 131 litres.

7. A côté de l'anémomètre :

Vitesse indiquée de Manœuvre : 128 MPH - 111 kt - 206 km/h.

SECTION 3

PROCÉDURES D'URGENCE

CONSIGNES EN CAS DE PANNE MOTEUR

PANNE MOTEUR AU DÉCOLLAGE (PISTE RESTANTE SUFFISANTE)

1. Manette des gaz - REDUIT.
 2. FREINER.
 3. Volets - RENTRÉS (si sortis) durant la course au sol pour obtenir un freinage plus efficace;
 4. Mélange - ETOUFFOIR.
 5. Contact d'alkimage - "OFF" ("ARRET").
 6. Interrupteur général - "OFF" ("ARRET").

PANNE MOTEUR IMMEDIATEMENT APRES LE DECOLLAGE

1. Vitesse de plané - VI = 130 km/h - 70 kt - 81 MPH (volets rentrés).
VI = 121 km/h - 65 kt - 75 MPH (volets sortis).
 2. Mélange - ÉTOUFFOIR.
 3. Robinet sélecteur de carburant - "OFF" ("ARRÊT").
 4. Contact d'allumagé - "OFF" ("ARRÊT").
 5. Volets hypersustentateurs - SELON LA NÉCESSITÉ (40° recommandé).
 6. Interrupteur général - "OFF" ("ARRÊT").

IMPORTANT

Atterrissage droit devant, en ne faisant que des petits changements de cap pour éviter les obstacles. Ne jamais tenter de faire demi-tour vers la piste car l'altitude après le décollage n'est habituellement pas suffisante pour permettre une telle manœuvre.

PANNES MOTEUR EN VOL

1. Vitesse de plané - VI = 130 km/h - 70 kt - 81 MPH.
 2. Réchauffage carburateur - "ON" ("MARCHE").
 3. Robinet sélecteur de carburant - "BOTH" ("LES DEUX").

4. Mélange - RICHE.
5. Contact d'allumage - "BOTH" ("LES DEUX") (ou "START" ("DEMARRAGE")) si l'hélice ne tourne pas en moulinet).
6. Pompe d'amorçage - ENFONCÉE et VERRROUILLÉE.

INCENDIES

INCENDIE MOTEUR AU COURS DU DEMARRAGE AU SOL

1. Continuer à entraîner le moteur pour essayer de le démarrer et aspirer ainsi les flammes et le carburant accumulé dans le carburateur et le moteur.

Si le moteur démarre :

2. Régime - 1700 t/mn pendant quelques minutes.
3. Moteur - COUPER et vérifier les avaries.

Si le moteur ne démarre pas :

4. Manette des gaz - PLEIN OUVERT.
5. Mélange - ETOUFFOIR.
6. Moteur - CONTINUER à l'entraîner.
7. Saisir l'extincteur (en cas de présence à bord).
8. Moteur - COUPER
 - a. Interrupteur général - "OFF" ("ARRET").
 - b. Sélecteur magnéto - "OFF" ("ARRET").
 - c. Robinet sélecteur carburant - "OFF" ("ARRET").
9. Flammes - ETOUFFÉES avec l'extincteur, couverture de laine ou sable.
10. Dégâts - VERIFIER les avaries causées par l'incendie et réparer ou remplacer les équipements endommagés avant le vol suivant.

INCENDIE MOTEUR EN VOL

1. Mélange - ETOUFFOIR.
2. Robinet sélecteur de carburant - "OFF" ("ARRET").
3. Interrupteur général - "OFF" ("ARRET").
4. Commandes de chauffage et de ventilation cabine - "OFF" ("FERMÉ") (sauf les aérateurs de voilure).

5. Vitesse - VI = 185 km/h - 100 kt - 115 MPH. Si l'incendie ne s'arrête pas, augmenter la vitesse de plane pour essayer de trouver une vitesse qui assurera un mélange non combustible.
6. Atterrissage forcé - EXECUTE (conformément aux consignes du paragraphe "Atterrissage d'urgence avec panne moteur totale").

INCENDIE DANS LA CABINE

1. Interrupteur général - "OFF" ("ARRET").
2. Chauffage cabine et aérateurs - "FERMÉ" (pour éviter les courants d'air).
3. Extincteur portatif - UTILISER si disponible puis ventiler la cabine.
4. Atterrir dès que possible pour inspecter les avaries causées par l'incendie.

INCENDIE DANS LA VOILURE

1. Interrupteur de feux de navigation - "OFF" ("ARRET").
2. Interrupteur de feux à éclats (si installés) - "OFF" ("ARRET").
3. Interrupteur de réchauffage Pitot (si installé) - "OFF" ("ARRET").

NOTA

Effectuer une glissade pour empêcher les flammes d'atteindre le réservoir carburant et la cabine et atterrir dès que possible en utilisant si nécessaire les volets à l'approche finale ou l'arondi.

INCENDIE ELECTRIQUE EN VOL

1. Interrupteur général - "OFF" ("ARRET").
2. Interrupteur des équipements électroniques - "OFF" ("ARRET").
3. Tous les autres interrupteurs (sauf le contact d'allumage) - "OFF" ("ARRET").
4. Aérateurs, ventilation et chauffage cabine - "FERMÉ".
5. Extincteur - DECHARGER s'il y en a un à bord puis ventiler la cabine.

Si l'incendie semble circonscrit et si l'alimentation électrique est nécessaire à la poursuite du vol :

6. Interrupteur général - "ON" ("MARCHE").

7. Disjoncteurs - IDENTIFIER le circuit défectueux ; ne pas le réenclencher.
 8. Interrupteurs radio - "OFF" ("ARRÊT").
 9. Interrupteur des équipements électroniques - "ON" ("MARCHE").
 10. Interrupteurs radio et électriques - Les mettre sur "ON" ("MARCHE") un à un en attendant un instant entre chaque interrupteur pour localiser le court-circuit.
 11. Aérateurs, ventilation et chauffage cabine - OUVERT une fois certain que l'incendie est définitivement circonscrit.

VOL DANS DES CONDITIONS DE GIVRAGE

Le vol en conditions givantes prévues est interdit ; en cas de rencontre de conditions givantes imprévues, procéder comme suit :

1. Mettre l'interrupteur de chauffage pilote sur "ON" ("MARCHE") (Optionnel).
 2. Faire demi-tour ou changer d'altitude pour retrouver une température extérieure moins propice au givrage.
 3. Tirer à fond la tirette de réchauffage cabine et tourner le bouton de commande de dégivrage dans le sens horaire pour obtenir un débit maximal d'air de dégivrage.
 4. Augmenter le régime moteur afin de réduire au minimum l'accumulation de glace sur les pales d'hélice.
 5. Surveiller les indices de givrage du filtre à air du carburateur et mettre le réchauffage carburateur à la demande. Une chute inexplicable de la pression d'admission peut être due soit au givrage du carburateur soit au givrage du filtre à air d'admission. Appauvrir le mélange en cas d'utilisation continue du réchauffage carburateur.
 6. Prévoir un atterrissage sur l'aérodrome le plus proche. Dans le cas d'une accumulation de glace extrêmement rapide, choisir un terrain propice à un atterrissage en campagne.
 7. Si l'accumulation de glace sur les bords d'attaque des ailes est égale ou supérieure à 6 mm, s'attendre à une vitesse de décrochage sensiblement plus élevée.
 8. Garder les volets hypersustentateurs rentrés. Lorsque le plan fixe horizontal est recouvert d'une épaisse couche de glace, le changement

de direction du sillage aérodynamique de la voiture provoqué par la sortie des volets peut causer une perte d'efficacité de la gouverne de profondeur.

9. Ouvrir la fenêtre pilote et racler le givre sur une partie du pare-brise pour améliorer la visibilité en approche d'atterrissement.
 10. Effectuer si nécessaire une approche en glissade pour améliorer la visibilité.
 11. Effectuer l'approche entre $VI = 148$ et 167 km/h - 80 et 90 kt - 92 et 104 MPH suivant l'épaisseur de la glace.
 12. Atterrir en ligne de vol.

SORTIE D'UN PIQUÉ EN SPIRALE INVOLONTAIRE EN MAUVAISE VISIBILITÉ

1. Fermer les gaz.
 2. Arrêter le virage par l'utilisation coordonnée des ailerons et de la gouverne de direction, en alignant la maquette du coordinateur de virage avec la ligne de référence horizontale.
 3. Tirer avec précaution sur le manche pour ramener doucement la vitesse indiquée à 148 km/h - 80 kt - 92 MPH.
 4. Régler le tab de profondeur pour maintenir une descente à $V_1 = 148$ km/h - 80 kt - 92 MPH.
 5. Lacher le volant et garder le cap en agissant sur le palonnier. Régler le tab de direction pour annuler les efforts sur le palonnier.
 6. Mettre le réchauffage carburateur.
 7. Déclencher le moteur de temps en temps, mais éviter les applications de puissance élevées qui dérangeront l'avion compensé en descente.
 8. A la sortie des nuages, appliquer la puissance normale de croisière et reprendre le vol.

VRILLE INVOLONTAIRE

En cas de vrille accidentelle, utiliser la technique standard suivante de sortie de vrille.

1. Ramener la manette des gaz en position de ralenti.
2. Mettre la commande de gauchissement au neutre.
3. Pousser et maintenir le palonnier à fond dans le sens opposé au sens de la rotation.
4. Dès que le palonnier est en butée, repousser vivement le volant vers l'avant d'un angle suffisant pour faire cesser le décrochage.
5. Maintenir les commandes dans cette position jusqu'à l'arrêt de la rotation. Un relâchement prématuré peut retarder la ressource.
6. Dès que la rotation s'arrête, mettre le palonnier au neutre et redresser le piqué en effectuant une ressource modérée.

NOTA

En cas de désorientation empêchant la détermination visuelle du sens de rotation, ce dernier peut se déterminer par confrontation de la maquette du coordinateur de virage ou de l'aiguille du contrôleur de virage.

INCIDENTS D'ATERRISSAGE

ATERRISSAGE AVEC UN PNEU CREVÉ

1. S'attendre à ce que l'avion amorce un virage du côté du pneu crevé.
2. Sortir les volets normalement et atterrir en position cabrée et légèrement inclinée pour maintenir le pneu crevé au-dessus du sol le plus longtemps possible. A l'impact, le contrôle en direction peut être maintenu avec le palonnier et en freinant du côté de la roue en bon état.

ATERRISSAGE AVEC GOUVERNE DE PROFONDEUR HORS DE FONCTIONNEMENT

Compenser l'avion pour le vol horizontal à une vitesse insuffisante d'environ 148 km/h - 80 kt - 92 MPH au moyen de la manette des gaz et des commandes de tabs. Ne pas modifier par la suite le réglage des tabs et contrôler l'angle de descente en ne jouant exclusivement que sur la puissance.

A l'arrondi, le moment à piquer résultant de la réduction de puissance constitue un facteur défavorable et l'avion risque de toucher sur la roulette de nez. Par conséquent, à l'arrondi, le tab de profondeur sera réglé à plein cabré et la puissance ajustée de sorte que l'assiette de l'avion soit horizontale au moment de l'impact. Réduire les gaz à fond à l'impact.

MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT ELECTRIQUE

INDICATION DE CHARGE EXCESSIVE SUR L'AMPEREMÈTRE :
(Aiguille en batée sur l'indicateur)

1. Alternateur - "OFF" ("ARRÊT").
2. Disjoncteur de l'alternateur - DÉCLENCHE.
3. Équipement électrique non essentiel - "OFF" ("ARRÊT").
4. Vol - ATTERRIR aussitôt que possible.

VOYANT D'ALARME DE SOUS-TENSION S'ALLUME EN VOL :
(Ampermètre indique une décharge)

1. Interrupteur des équipements électroniques - "OFF" ("ARRÊT").
2. Disjoncteur de l'alternateur - DÉCLENCHE.
3. Interrupteur général - "OFF" ("ARRÊT") (batterie et alternateur).
4. Interrupteur général - "ON" ("MARCHE").
5. Voyant d'alarme de sous-tension - VÉRIFIER ETÉINT.
6. Interrupteur des équipements électroniques - "ON" ("MARCHE").
Si le voyant d'alarme de sous-tension se rallume :
7. Alternateur - "OFF" ("ARRÊT").
8. Radios et équipements électriques non essentiels - "OFF" ("ARRÊT").
9. Vol - ATTERRIR aussitôt que possible.

ATTERRISSAGE FORCÉ

ATTERRISSAGE DE PRÉCAUTION AU MOTEUR

Avant d'effectuer un atterrissage "en campagne", reconnaître la zone d'atterrissement à une altitude de sécurité suffisamment basse pour vérifier le terrain, en procédant de la façon suivante :

1. Survoler le terrain choisi à la vitesse indiquée de 120 km/h - 65 kt - 75 MPH avec 20° de volets, en repérant la meilleure zone d'atterrissement pour l'approche suivante. Rentrer ensuite les volets lorsque l'avion atteint l'altitude et la vitesse de sécurité.
2. Ceintures de sièges et bretelles - ATTACHEES.
3. Interrupteurs équipements électriques - "OFF" ("ARRÊT").
4. Volets hypersustentateurs - 40° (en approche finale).
5. Vitesse indiquée - 120 km/h - 65 kt - 75 MPH.

6. Interrupteur équipements électroniques et général - "ARRET".
7. Portes de cabine - DEVERROUILLER avant l'approche finale.
8. ATTERIR avec une anselette légèrement queue basse.
9. Contact d'allumage - "OFF" ("ARRET").
10. Freins - FREINER ENERGIQUEMENT.

ATERRISSAGE D'URGENCE AVEC UNE PANNE MOTEUR TOTALE

1. Vitesse indiquée - 130 km/h - 70 kt - 81 MPH (volets RENTRES).
120 km/h - 65 kt - 75 MPH (volets SORTIS).
2. Ceintures de sièges et bretelles - ATTACHEES.
3. Mélange - ETOUFFOIR.
4. Robinet sélecteur de carburant - "OFF" ("ARRET").
5. Contact d'allumage - "OFF" ("ARRET").
6. Volets hypersustentateurs - SELON NÉCESSITÉ (40° recommandé).
7. Interrupteur général - "OFF" ("ARRET").
8. Portes cabine - DEVERROUILLER avant l'approche finale.
9. ATTERIR en position légèrement queue basse.
10. Freins - FREINER ENERGIQUEMENT.

AMERRISSEAGE FORCE

1. Attacher ou jeter les objets lourds.
2. Envoyer message "mayday" sur fréquence 121,5 MHZ ou 7700 si un transpondeur est installé.
3. Approche vent de face avec vents forts et mer agitée. Par forte houle et vent léger, amerrir parallèlement aux lames.
4. Ceinture de sièges et bretelles - ATTACHEES.
5. Approche avec moteur :
 - VI = 111 km/h - 60 kt - 69 MPH, 20° à 40° de volets et 300 ft/min - 1,5 m/s.

Approche sans moteur :

- VI = 130 km/h - 70 kt - 81 MPH, volets relevés.
- VI = 120 km/h - 65 kt - 75 MPH, volets 10°.

6. Déverrouiller les portes cabine.
7. Maintenir une descente jusqu'au point d'amerrissage en position horizontale.
8. Se protéger la tête au moment de l'amerrissage.
9. Evacuer l'avion (si nécessaire, ouvrir la fenêtre pour incendier la cabine afin que la pression soit répartie de manière à ouvrir la porte).
10. Gonfler gilets de sauvetage et canot après évacuation de la cabine.

SECTION 4

PROCEDURES NORMALES

CHARGEMENT ET CENTRAGE

EXEMPLE DE CALCUL DE CHARGEMENT	AVION TYPE		VOTRE AVION	
	MASSÉ kg.	MOMENT m. kg.	MASSÉ kg.	MOMENT m. kg.
Masse à vide homologuée (carbu- rant inutilisable et plein d'huile inclus)	812	726		
Carburant consommable ($D=0,72$) * Capacité maximale 333 litres	177	208		
* CG 1,19 m				
Pilote et Co-pilote (de 0,81 à 1,27 m.)	154	145		
Passagers 2ème Rang Fret en remplacement de passagers 2ème rang (de 1,65 à 2,08 m.)	154	290		
Bagages Zone A ou Passager sur siège enfant (de 2,08 à 2,74 m.) 34 kg maxi.	41	100		
Bagages Zone B et Escalier (de 2,74 à 3,43 m.) 34 kg maxi.				
MASSÉ TOTALE EN CHARGE DE L'AVION	1338	1471		
Siner le point 1338 et 1471 dans le GRAPHIQUE DES MOMENTS DE CEN- TRAGE. Si ce point est situé à l'intérieur de l'enveloppe, le centrage est bon.				

Figure 4-1

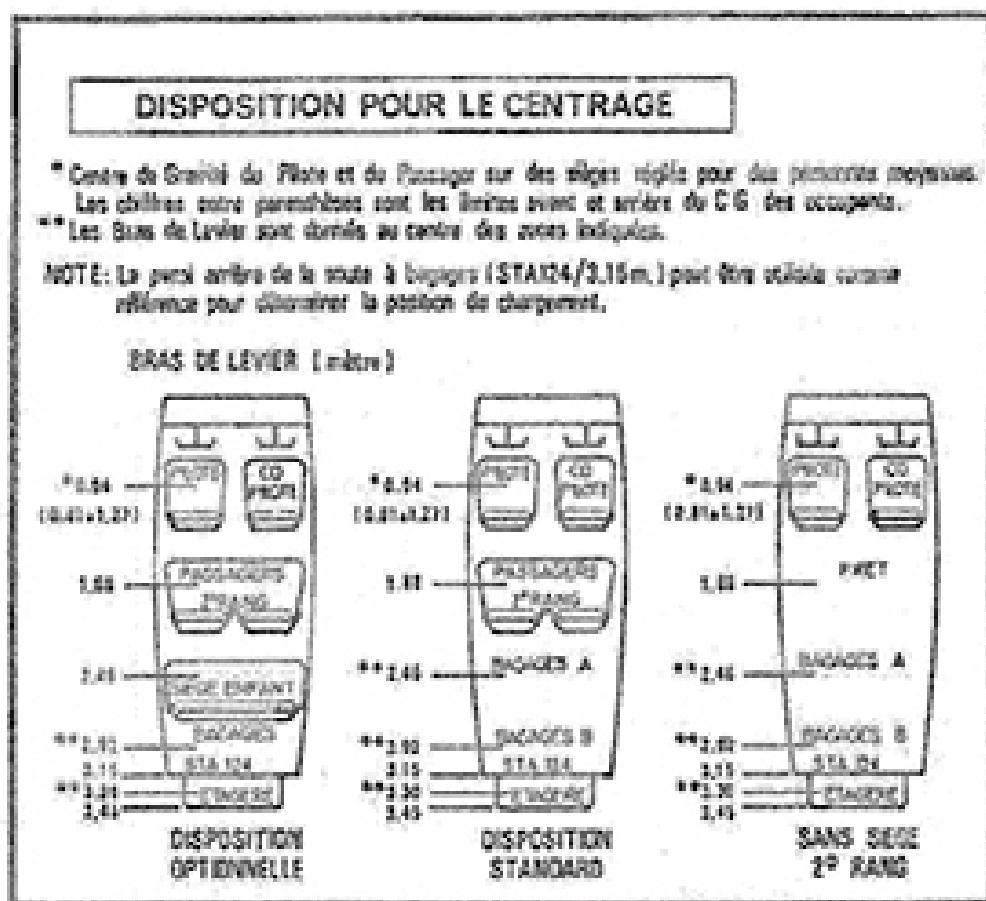
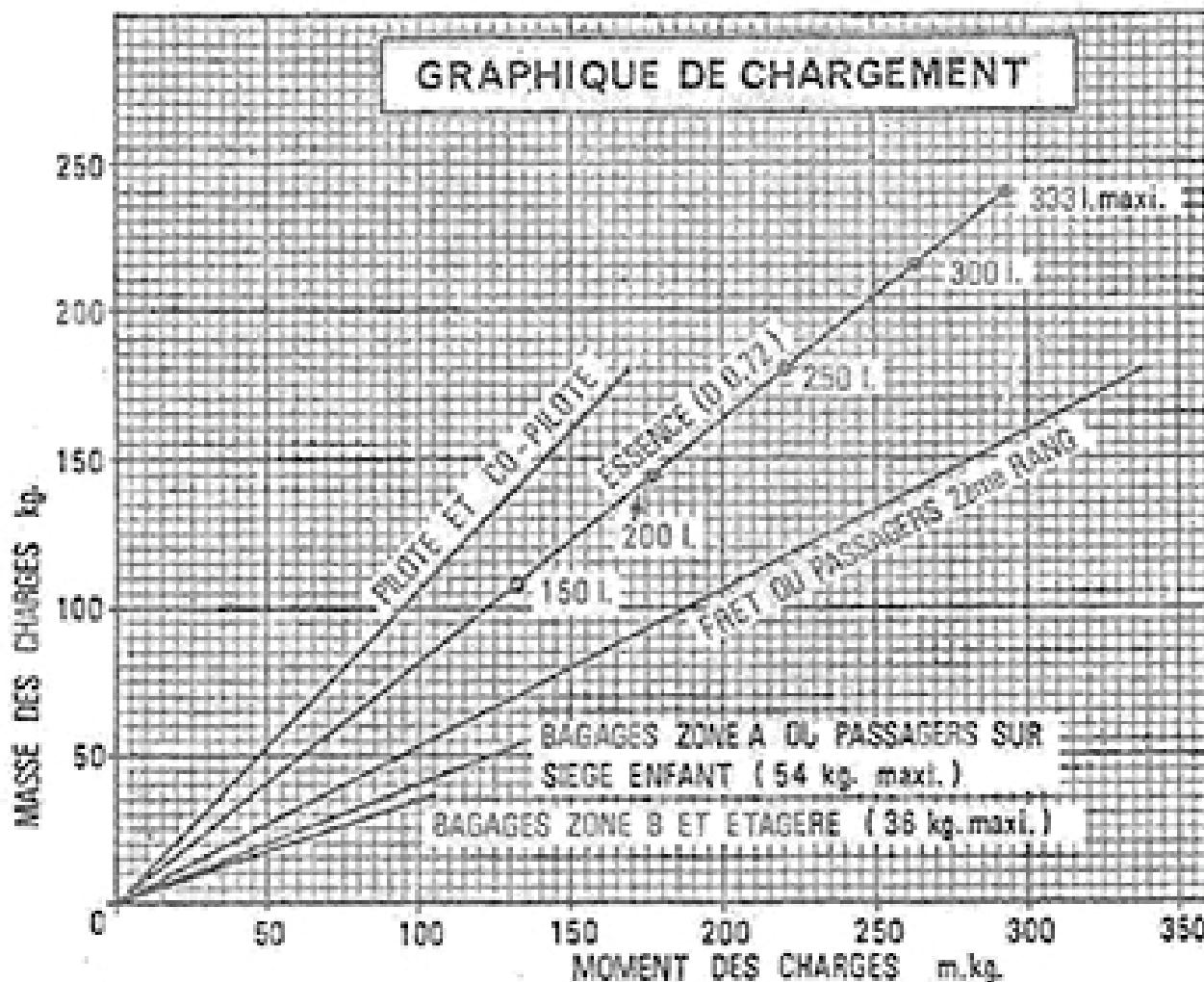


Figure 4-2



- NOTES : 1. La ligne représentant les sièges réglables donne le Centre de Gravité du Pilote et du Passager sur des sièges réglés pour des personnes moyennes. Se reporter à la DISPOSITION POUR LE CENTRAGE pour connaître les limites avant et arrière du Centre de Gravité des occupants.
2. Etagère : Charge maximum 12 kg.

Figure 4-3

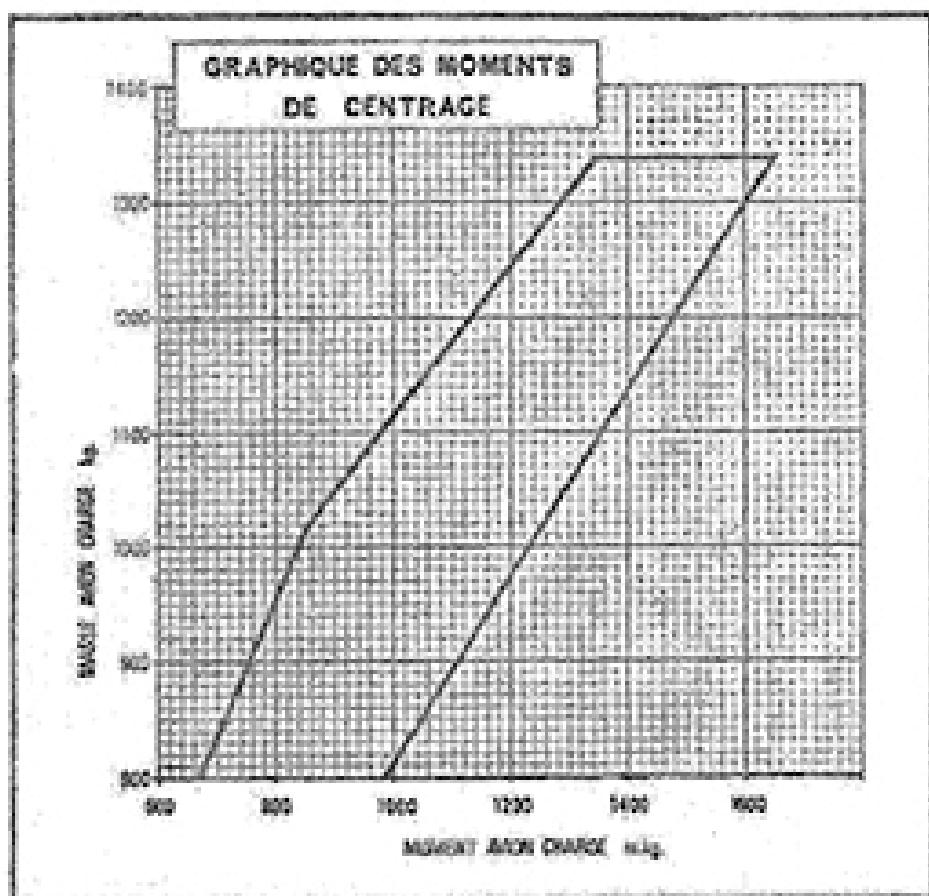


Figure 4-4

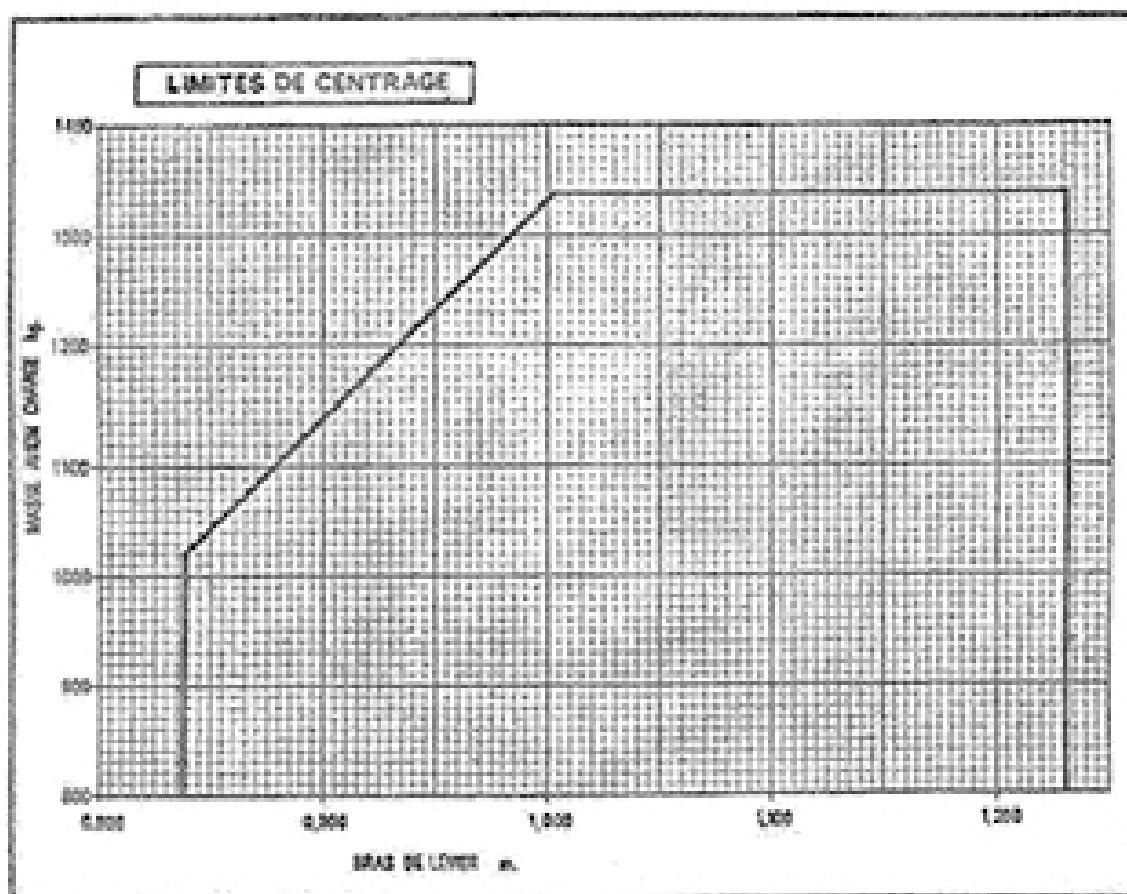
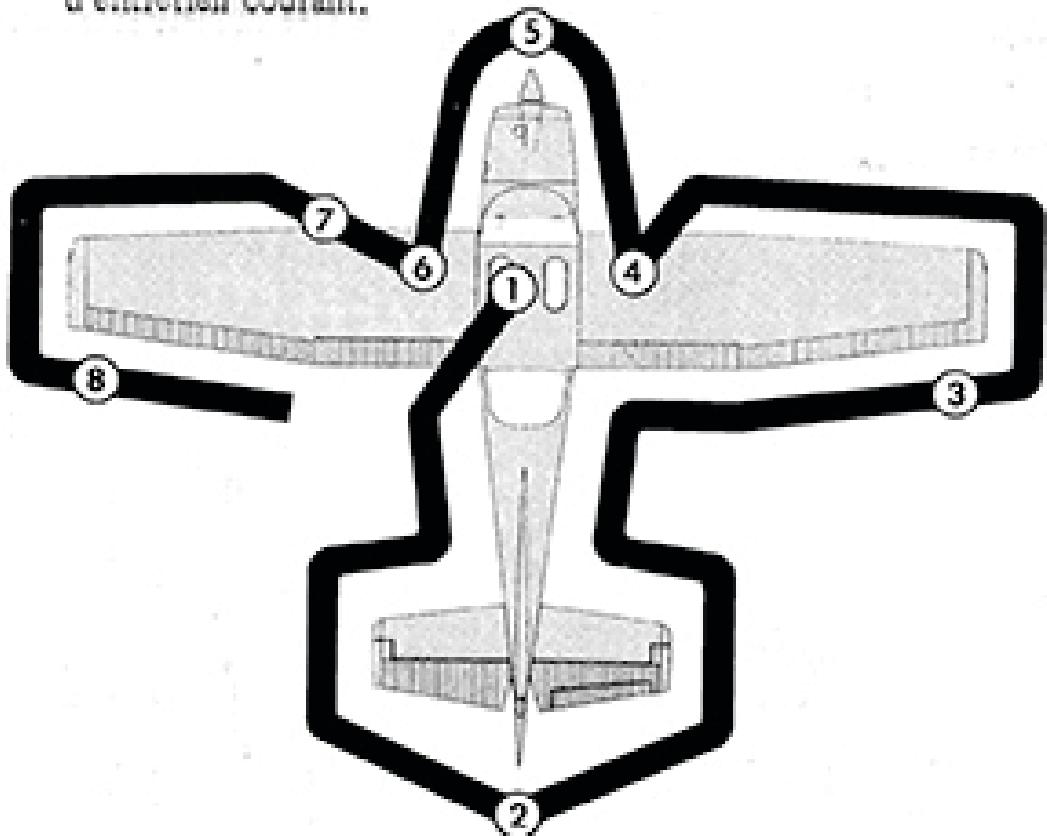


Figure 4-5

VISITE EXTERIEURE

Se reporter à la Section 6 de ce manuel en ce qui concerne les quantités, les ingrédients et les spécifications des points d'entretien courant.



NOTA

Vérifier visuellement l'état général de l'avion pendant la visite extérieure. Par temps froid, débarrasser la voilure, l'empennage et les gouvernes des moindres accumulations de gelée blanche, de glace ou de neige. S'assurer également de l'absence dans les gouvernes de toute accumulation interne de glace ou de débris. Avant tout vol, vérifier que le réchauffage pitot (si installé) est chaud 30 secondes après sa mise en marche au moyen de la batterie. Si un vol de nuit est prévu, vérifier le bon fonctionnement de tous les feux et s'assurer de la présence d'une lampe-torche à bord.

Figure 4-6

VISITE EXTERIEURE

1.
 - a. Vérifier que le manuel de vol est à bord de l'avion.
 - b. Débloquer les commandes de vol.
 - c. Contacts d'allumage sur "OFF"("ARRET").
 - d. Interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques sur "OFF"("ARRET").
 - e. Mettre l'interrupteur général sur "ON"("MARCHE") et vérifier les indications des jaugeurs carburant, puis placer l'interrupteur général sur "ARRET".
 - f. Vérifier le robinet de la prise statique de secours (si installée) est sur "OFF"("ARRET").
 - g. Vérifier que la manette du robinet sélecteur de carburant est sur "BOTH"("LES DEUX").
 - h. Vérifier la fermeture de la porte de la soute à bagages, la fermer à clé si des enfants doivent occuper le siège pour enfant.
2.
 - a. Enlever le blocage de gouverne de direction s'il est en place.
 - b. Détacher la sangle de queue.
 - c. Vérifier la liberté de débattement et la fixation des gouvernes.
3.
 - a. Vérifier la liberté de débattement et la fixation de l'aileron.
4.
 - a. Détacher la sangle d'aile.
 - b. Vérifier le gonflage du pneu de train principal.
 - c. Avant le premier vol de la journée et après chaque ravitaillement en carburant, utiliser le bol d'échantillonnage et purger une petite quantité de carburant par le clapet de purge rapide du puisard du réservoir pour s'assurer de l'absence d'eau et de dépôt et de la qualité du carburant.
 - d. Vérifier visuellement la quantité de carburant, puis vérifier que le bouchon de remplissage du réservoir est bien fermé et que l'orifice de mise à l'air libre n'est pas obstrué.
 - e. Vérifier que la mise à l'air libre du réservoir carburant n'est pas obstruée.

5.
 - a. Vérifier, sur les deux côtés du fuselage, que les orifices de prises de pression statique des instruments de vol ne sont pas obstrués.
 - b. S'assurer de l'absence d'entailles sur l'hélice ou la casserole et vérifier leur fixation. S'assurer de l'absence de fuites d'huile à l'hélice.
 - c. Vérifier l'état et la propreté des phares d'atterrisseage.
 - d. Vérifier que le filtre à air du carburateur n'est pas obstrué par des impuretés ou d'autres corps étrangers.
 - e. Vérifier le gonflage de l'amortisseur et du pneu de roulette de nez.
 - f. Détacher la sangle de nez.
 - g. Vérifier le niveau de l'huile. Ne pas mettre en route avec une quantité d'huile inférieure à 8,6 litres (9 quarts). Faire le plein à 11,4 litres (12 quarts) pour les vols prolongés.
 - h. Avant le premier vol de la journée et après chaque ravitaillement en carburant, tirer le bouton de purge du filtre pendant 4 secondes environ afin de purger le filtre carburant de l'eau ou de tout dépôt éventuel. Vérifier la fermeture de la purge du filtre. En cas de détection d'eau au cours de ces vérifications, il est possible que le circuit contienne une quantité d'eau plus importante et la purge du circuit sera poursuivie au niveau du filtre, des puisards de réservoirs carburant et du bouchon de purge du robinet sélecteur.
6.
 - a. Vérifier le gonflage du pneu de train principal.
 - b. Avant le premier vol de la journée et après chaque ravitaillement en carburant, utiliser le bol d'échantillonnage et purger une petite quantité de carburant par le clapet de purge rapide du puisard de réservoir pour s'assurer de l'absence d'eau et de dépôt et de la qualité du carburant.
 - c. Vérifier visuellement la quantité de carburant, puis vérifier que le bouchon de remplissage du réservoir est bien fermé et que l'orifice de mise à l'air libre n'est pas obstrué.
7.
 - a. Enlever le cache du tube de Pitot s'il est en place et vérifier que l'orifice du tube n'est pas obstrué.
 - b. Vérifier que la mise à l'air libre du réservoir carburant n'est pas obstruée.

- c. Vérifier la liberté du débattement de la palette d'avertisseur de décrochage, le contact général étant momentanément sur "ON" ("MARCHE"), (l'avertisseur sonore doit retentir lorsque la palette est soulevée).
 - d. Détacher la sangle d'aileron.
- (8) e. Vérifier la liberté de débattement et la fixation de l'aileron.

CONSIGNES NORMALES D'UTILISATION

AVANT DE MONTER A BORD

1. Effectuer une visite extérieure conformément à la figure 4-6.
2. Vérifier que le centrage de l'avion est situé à l'intérieur de l'enveloppe des moments de centrage de la page 4-5.

AVANT LE DEMARRAGE DU MOTEUR

1. Sièges, ceintures de sièges et bretelles - ATTACHÉS et RÈGLES.
2. Sélecteur carburant - "BOTH" ("LES DEUX").
3. Interrupteurs équipements électroniques, pilote automatique (si installé) et équipements électriques - "OFF" ("ARRET").

ATTENTION

L'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques doit être mis sur "OFF" ("ARRET") lors des démarrages moteur pour éviter l'éventuelle détérioration des équipements électroniques.

4. Freins - ESSAYEZ et SERRES.
5. Volets de capot - OUVERTS (pour changer la position du levier, le dégager du cran de blocage).
6. Disjoncteurs - VERIFIES ENCLENCHES.

DEMARRAGE DU MOTEUR

1. Mélange - RICHE.
2. Réchauffage carburateur - FROID.
3. Hélice - PLEIN PETIT PAS.
4. Manette des gaz - OUVERTE d'1 cm environ.
5. Pompe d'amorçage - A LA DEMANDE.

6. Contact général - "ON" ("MARCHE").
7. Champ d'hélice - DÉGAGE.
8. Contact d'allumage - "START" ("DEMARRAGE"). (Le relâcher lorsque le moteur démarre) ; le voyant d'alarme du démarreur s'éteint.

IMPORTANT

Si le voyant d'alarme reste allumé lorsque le contact d'allumage est relâché sur "BOTH" ("LES DEUX"), le moteur du démarreur continue de tourner jusqu'à épuisement de l'alimentation électrique. Dans ce cas, mettre sur "OFF" ("ARRET") l'interrupteur général et arrêter le moteur. Ne pas tenter un nouveau démarrage sans avoir remédié à l'anomalie.

NOTA

En cas d'injections excessives, couvrir la manette des gaz d'un quart à la moitié de sa course. Ramener la manette au ralenti lorsque le moteur démarre.

9. Pression d'huile - VÉRIFIÉE.

NOTA

La pression d'huile doit monter dans les 30 secondes après le démarrage du moteur dans les conditions de températures normales ou dans les 60 secondes lors des démarrages par temps froid. Dans le cas contraire, couper le moteur et rechercher les causes de cette anomalie.

0. Peux anti-collision et de navigation - "ON" ("MARCHE") selon la nécessité.
1. Interrupteur équipements électriques - "ON" ("MARCHE").
2. Radios - "ON" ("MARCHE").

AVANT DECOLLAGE

1. Portes de cabine et fenêtre - FERMÉES et VERROUILLÉES.
2. Frein de parking - SERRE.
3. Commandes de vol - Débattement LIBRE et CORRECT.
4. Instruments de vol - VÉRIFIÉS et RÉGLÉS.

5. Sélecteur carburant - "BOTH" ("LES DEUX").
6. Mélange - RICHE.
7. Compensateur de profondeur et de direction - "TAKE-OFF" ("DECOLLAGE") (Eviter les points fixes prolongés à pleine puissance - voir p. 4.18)
8. Manette des gaz - 1700 t/mn.
 - a. Magnétos - VÉRIFIÉS (chute de régime inférieure à 150 t/mn sur l'un ou l'autre magnéto ou différence de 50 t/mn maximum entre magnétos).
 - b. Hélice - Passer de plein petit pas à plein grand pas ; revenir en position plein petit pas (enfoncée à fond).
 - c. Réchauffage carburateur - VÉRIFIER la chute de régime.
 - d. Instruments moteur et ampèremètre - VÉRIFIÉS.
 - e. Manomètre de dépression - VÉRIFIÉ.
9. Manette des gaz - 800 à 1000 t/mn.
10. Radios - VÉRIFIÉS et RÉGLÉS.
11. Pilote automatique (si installé) - "OFF" ("ARRÊT").
12. Feux à éclats - "ON" ("MARCHE") selon la nécessité.
13. Bouton de serrage de la manette des gaz - RÉGLÉ.
14. Frein de parking - LACHE.

DECOLLAGE

DECOLLAGE NORMAL

1. Volets hypersustentateurs - 0° à 20° (voir page 4.19, "Utilisation des volets").
2. Réchauffage carburateur - FROID.
3. Régime - PLEIN GAZ et 2400 t/mn.
4. Commande de profondeur - SOULEVER LA ROULETTE DE NEZ à VI = 93 km/h - 50 kt - 56 MPH.
5. Vitesse de montée - VI = 130 km/h - 70 kt - 81 MPH (volets 20°)
148 km/h - 80 kt - 92 MPH (volets rentrés)

DECOLLAGE A PERFORMANCES MAXIMALES

1. Volets hypersustentateurs - 20° (voir page 4.19, "Utilisation des volets").
2. Réchauffage carburateur - FROID.
3. Freins - SERRÉS.
4. Régime - PLEIN GAZ et 2400 t/mn.

5. Freins - LACHES.
6. Commande de profondeur - MAINTENIR UNE ASSIETTE LEGEREMENT "QUEUE BASSE".
7. Vitesse de montée - VI = 106 km/h - 57 kt - 66 MPH jusqu'à ce que tous les obstacles soient franchis.
8. Volets hypersustentateurs - RENTRES au delà de VI = 130 km/h - 70 kt - 81 MPH.

MONTÉE

MONTÉE NORMALE

1. Vitesse - VI = 158 à 176 km/h - 85 à 95 kt - 96 à 109 MPH.
2. Régime - 23 in. Hg et 2400 t/min.
3. Sélecteur carburant - "BOTH" ("LES DEUX").
4. Mélange - PLEIN RICHE (le mélange peut être appauvri à partir de 5000 ft - 1524 m).
5. Volets de capot - OUVERTS à la demande.

MONTÉE A PERFORMANCES MAXIMALES

1. Vitesse - VI = 145 km/h - 78 kt - 90 MPH au niveau de la mer à VI = 133 km/h - 72 kt - 83 MPH à 10,000 ft (3050 m).
2. Régime - PLEIN GAZ et 2400 t/min.
3. Sélecteur carburant - "BOTH" ("LES DEUX").
4. Mélange - PLEIN RICHE (le mélange peut être appauvri à partir de 5000 ft - 1524 m).
5. Volets de capot - Plein OUVERTS.

CROISIERE

1. Régime - 15 à 23 in. Hg de pression d'admission et 2100 à 2400 t/min. (Adopter un régime ne donnant pas plus de 75 % de la puissance).
2. Compensateurs de profondeur et de direction - REGLES.
3. Mélange - PAUVRE.
4. Volets de capot - FERMES.

DESCENTE

1. Sélecteur carburant - "BOTH" ("LES DEUX").
2. Régime - A LA DEMANDE.

3. Réchauffage carburateur SUR MAXIMUM SELON LA NÉCESSITÉ pour éviter le givrage du carburateur.
4. Mélange - ENRICHIR à la demande.
5. Volets de capot - FERMES.
6. Volets hypersustentateurs - A LA DEMANDE (0° à 10° au-dessous de VI = 259 km/h - 140 kt - 161 MPH, 10 à 40° au-dessous de VI = 176 km/h - 95 kt - 109 MPH).

AVANT ATERRISSAGE

1. Sièges, ceintures de sièges et bretelles - ATTACHES et RÈGLES.
2. Sélecteur carburant - "BOTH" ("LES DEUX").
3. Mélange - RICHE.
4. Réchauffage carburateur - "ON" ("MARCHE") (sur maximum avant de réduire les gaz).
5. Hélice - PLEIN PETIT PAS.
6. Pilotage automatique (si installé) - "OFF" ("ARRÊT").

ATERRISSEMENT

ATERRISSEMENT NORMAL

1. Vitesse - VI = 130 à 148 km/h - 70 à 80 kt - 81 à 92 MPH (volets rentrés).
2. Volets hypersustentateurs - A LA DEMANDE (0 à 10° au-dessous de VI = 259 km/h - 140 kt - 161 MPH, 10 à 40° au-dessous de VI = 176 km/h - 95 kt - 109 MPH).
3. Vitesse VI = 111 à 130 km/h - 60 à 70 kt - 69 à 81 MPH (volets sortis).
4. Compensateurs de profondeur et de direction - RÈGLES.
5. Impact - ROUES PRINCIPALES D'ABORD.
6. Course d'atterrissement - POSER DOUCEMENT LA ROULETTE DE NEZ.
7. Freinage : MINIMUM INDISPENSABLE.

ATERRISSEMENT À PERFORMANCE MAXIMALE

1. Vitesse - VI = 130 à 148 km/h - 70 à 80 kt - 81 à 92 MPH (volets rentrés).
2. Volets hypersustentateurs - 40° (au-dessous de VI = 176 km/h - 95 kt - 109 MPH).

3. Vitesse - MAINTENIR V1 = 111 km/h - 60 kt - 69 MPH.
 4. Compensateur de profondeur et de direction - REGLES.
 5. Régime - PLEIN REDUIT après le franchissement des obstacles.
 6. Impact - ROUES PRINCIPALES D'ABORD.
 7. Freins - APPUYER FORTEMENT.
 8. Volets hypersustentateurs - RENTRES pour un freinage efficace au maximum.

ATERRISSAGE MANQUE

1. Régime - PLEIN GAZ et 2400 t/mn.
 2. Réchauffage carburateur - FROID.
 3. Volets hyperstantateurs - RAMENES à 20°.
 4. Vitesse de montée - VI = 102 km/h - 55 kt - 63 MPH.
 5. Volets hyperstantateurs - RENTRES lentement après avoir atteint VI = 130 km/h - 70 kt - 81 MPH.
 6. Volets de capot - OUVERTS.

APRES ATTERRISSAGE

1. Volets hypersustentateurs - RENTRES.
 2. Réchauffage carburateur - FROID.
 3. Volets de capot - OUVERTS.

AU PARKING

1. Frein de parking - SERRE.
 2. Interrupteur des équipements électroniques et équipements électriques - "OFF" ("ARRET").
 3. Manette des gaz - RALENTI.
 4. Mélange - ETOUFFOIR.
 5. Contact d'allumage - "OFF" ("ARRET").
 6. Contact général - "ARRET".
 7. Blocage des commandes de vol - EN PLACE.
 8. Sélecteur carburant - "RIGHT" ("DROIT").

DETAILS DE FONCTIONNEMENT

DEMARRAGE DU MOTEUR

Habituellement, il suffit d'une ou deux injections de carburant par temps chaud et jusqu'à six injections par temps froid pour démarer le moteur, la manette des gaz étant ouverte d'environ 13 mn. Par temps très froid, il peut s'avérer nécessaire de continuer les injections pendant que le démarreur entraîne le moteur. Des explosions faibles et intermittentes suivies de bouffées de fumée noire à l'échappement caractérisent un excès d'injections préalables ou un noyage du moteur. L'accumulation de carburant dans les chambres de combustion peut s'éliminer de la façon suivante : mettre la commande de mélange sur plein pauvre, la manette des gaz sur plein gaz et faire tourner le moteur de plusieurs tours au démarreur. Répéter la procédure de démarrage sans faire de nouvelles injections.

Inversement, lorsque les injections de carburant sont insuffisantes (généralement par temps froid et avec un moteur froid), le moteur n'allume pas, et il faut alors augmenter les injections. Dès les premières explosions, augmenter légèrement les gaz pour maintenir le moteur en marche.

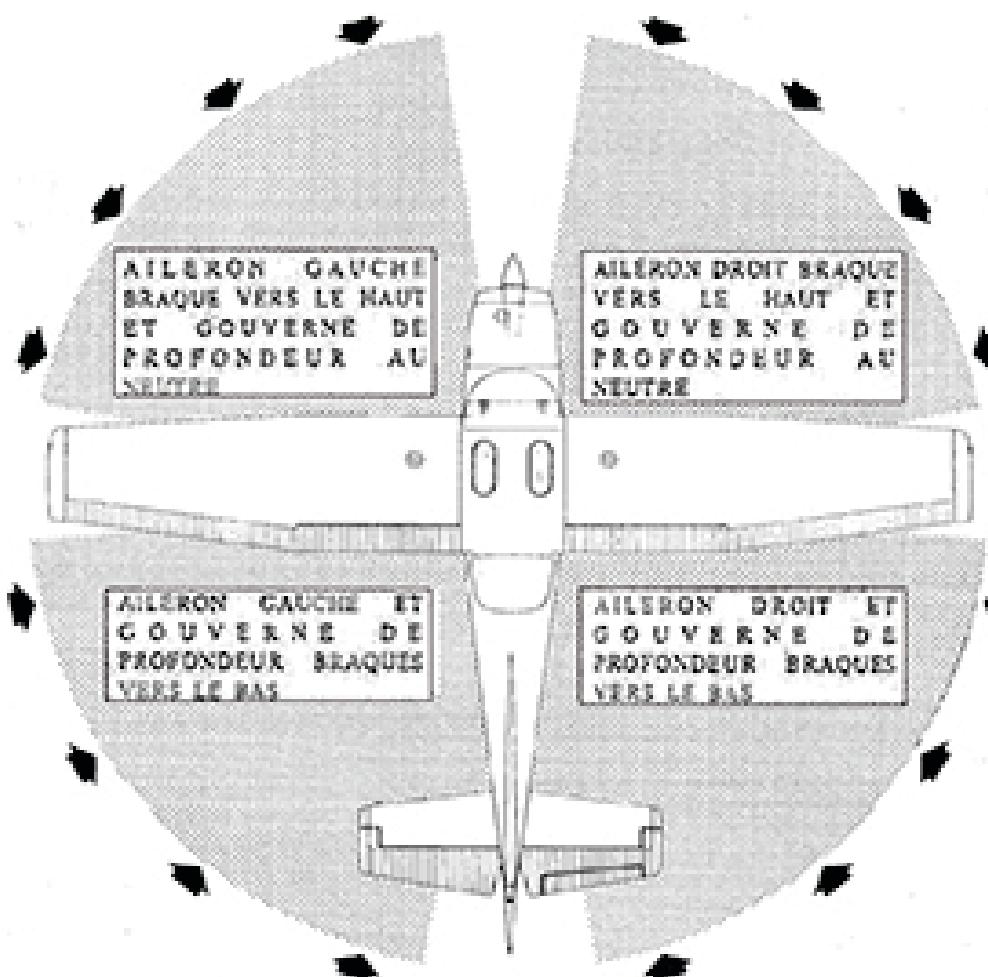
Si un usage prolongé du démarreur s'avère nécessaire, laisser le moteur du démarreur se refroidir fréquemment, car un échauffement excessif peut endommager l'induit.

Après le démarrage, si la pression d'huile ne monte pas dans les 30 secondes par temps chaud et 60 secondes par temps très froid, couper le moteur et rechercher les causes de cette anomalie. L'absence de pression d'huile peut endommager sérieusement le moteur. Après le démarrage, éviter d'utiliser le réchauffage carburateur, sauf si les conditions sont propices au givrage.

ROULAGE AU SOL

La tirette de commande du réchauffage carburateur sera repoussée à fond pendant toutes les manœuvres au sol, à moins que le réchauffage soit absolument nécessaire pour assurer un fonctionnement régulier du moteur. Lorsque la tirette est en position réchauffage, l'air admis dans le moteur n'est pas filtré.

PRINCIPE DE ROULAGE AU SOL



CODE

DIRECTION DU VENT



NOTA

Le roulage sur sol par fort vent arrière doit être combiné avec précaution. Eviter alors les coups de moteur accélérés et les coups de frein brusques. Utiliser la roue de direction extérieure et le gouvernail de direction pour diriger l'avion.

Figure 4-7

Le roulage au sol sur gravillons ou sur cendrée doit s'effectuer à faible régime moteur pour éviter l'usure et la détérioration des extrémités de pales par projections de pierres. Se reporter à la figure 4-7 pour les consignes supplémentaires de roulage au sol.

AVANT DECOLLAGE

RECHAUFFAGE

Etant donné que le moteur est étroitement cardané pour obtenir un refroidissement efficace en vol, certaines précautions doivent être prises afin d'éviter des températures excessives au sol. Les points fixes prolongés au sol à pleine puissance sont à éviter, à moins que le pilote n'ait de bonnes raisons de supposer que le moteur ne fonctionne pas correctement.

VERIFICATION DES MAGNETOS

La vérification des magnétos sera effectuée à 1700 t/mn, hélice plein petit pas, de la façon suivante : mettre d'abord le contact sur la position "R" ("DROITE") et noter le nombre de tours/mn ; puis remettre le contact sur "BOTH" ("LES DEUX") afin de décrasser l'autre jeu de bougies ; passer ensuite le contact sur "L" ("GAUCHE") et noter le nombre de tours/mn, puis remettre le contact sur "BOTH" ("LES DEUX"). La différence entre les régimes obtenus avec chacune des deux magnétos fonctionnant séparément ne doit pas dépasser 50 tours/mn, la chute de régime maximale sur l'une ou l'autre magnéto restant inférieure à 150 tours/mn. S'il persiste un doute concernant le fonctionnement du circuit d'allumage, un essai à régime plus élevé doit normalement confirmer si le circuit est correct ou non.

Une absence de chute du nombre de tours/mn peut être l'indication soit d'un défaut de mise à la masse d'une moitié du circuit d'allumage, soit d'un magnéto dont l'avance est plus grande que le calage spécifié.

VERIFICATION DE L'ALTERNATEUR

Avant les vols qui nécessitent la vérification du fonctionnement de l'alternateur et du boîtier de régulation de l'alternateur (tels que les vols de nuit ou vols aux instruments), une vérification peut être faite en chargeant le circuit électrique momentanément (3 à 5 secondes) avec les feux d'atterrisseage pendant le point fixe moteur (1700 t/mn). L'ampèremètre restera à zéro si l'alternateur et le boîtier de régulation de l'alternateur fonctionnent correctement.

DECOLLAGE

VERIFICATION DE LA PUISSANCE

Il est bon de vérifier pendant la première phase du décollage que le moteur atteint son régime. Tout signe précurseur de fonctionnement douteux ou d'accélération anormale doit amener l'arrêt immédiat du décollage.

Afin d'accroître la longévité des bouts de pales d'hélice, il est bon d'éviter les points fixes et les mises en puissance sur sols non préparés (gravillons etc...). Au décollage, mettre progressivement les gaz et lentement.

Après avoir mis plein gaz, régler le bouton de serrage pour empêcher la commande des gaz de se déplacer. Pour les autres configurations de vol effectuer suivant le cas des réglages similaires pour maintenir la commande des gaz.

UTILISATION DES VOLETS HYPERSONTATEURS

Les décollages normaux se font : volets sortis de 0 à 20° - volets de capot ouvert - plein gaz - 2400 t/mn.

Dès que possible réduire l'admission à 23 in. Hg afin de minimiser l'usure du moteur.

Avec 20° de volets, la distance de décollage avec passage des 15 m est réduite d'environ 20 %. Les décollages sur terrain mou sont effectués avec 20° de volets, attitude queue basse. Cependant, l'avion sera mis en palier aussitôt après le décollage pour accélérer jusqu'à une vitesse de montée sûre.

Si le décollage est effectué avec 20° de volets, les laisser sortis jusqu'à ce que les 15 m soient franchis. Pour franchir un obstacle avec 20° de volets, utiliser une vitesse indiquée de montée de 106 km/h - 57 kt - 66 mph. S'il n'y a pas d'obstacles en face, il est préférable d'utiliser une vitesse indiquée à taux de montée optimal volets rentrés de 145 km/h - 73 kt - 90 mph. Ces vitesses varient légèrement avec l'altitude mais elles sont suffisamment exactes pour des terrains d'altitude moyenne.

Ne jamais utiliser plus de 20° de volets lors du décollage.

TABLEAUX DE PERFORMANCES

Consulter le tableau "PERFORMANCES DE DECOLLAGE" de la section 5.

DECOLLAGE PAR VENT DE TRAVERS

Les décollages vent de travers sont effectués avec le minimum de volets compatible avec la longueur de piste. Accélérer jusqu'à une vitesse légèrement supérieure à la normale et cabrer fortement pour éviter de toucher la piste en dérapage. Lorsque l'avion a définitivement quitté le sol, se mettre dans le lit du vent.

Vent limite plein travers démontré au décollage : VI = 37 km/h - 20 kt - 23 MPH.

Vent limite plein travers démontré à l'atterrissement : VI = 28 km/h - 15 kt - 17 MPH.

MONTEE

Se reporter à la page 4,12 et au tableau "PERFORMANCES DE MONTEE" section 5.

Si la présence d'un obstacle exige un fort angle de montée, prendre la vitesse indiquée de taux de montée optimum variant de 100 km/h - 54 kt - 62 MPH au niveau de la mer à 115 km/h - 62 kt - 71 MPH à 10 000 ft - 3050 m.

CROISIERE

La croisière normale s'effectue entre 55 % et 75 % de la puissance. L'affichage de ces puissances en fonction de l'altitude et de la température extérieure peut être déterminé par l'utilisation des tableaux de performances de croisière de la section 5 ou par le calculateur de puissance fourni avec l'avion.

NOTA

La croisière s'effectuera dans la mesure du possible à 75 % de la puissance pendant les 50 premières heures ou jusqu'à ce que la consommation d'huile soit stabilisée pour les moteurs neufs ou révisés.

Le tableau des performances de croisière page 4, 22 donne la vitesse propre et la distance franchissable par US Gal., pour différentes altitudes et puissances.

Afin de réduire les niveaux de bruit, utiliser le régime le plus faible (dans les limites de l'arc vert) pour un pourcentage de puissance donné permettant d'obtenir un fonctionnement régulier du moteur. Les volets de capot seront ouverts, si nécessaire, pour maintenir la température culasse aux deux tiers environ de la plage de fonctionnement normal (arc vert).

Les valeurs de performances de croisière de ce manuel et du calculateur de puissance sont basées sur un mélange pauvre qui s'obtient de la façon suivante :

1. Tirer lentement la commande de mélange jusqu'au fonctionnement irrégulier du moteur.
2. Repousser légèrement la commande de mélange pour obtenir un fonctionnement régulier du moteur puis continuer à enrichir d'une valeur égale.

Pour économiser au maximum le carburant aux régimes inférieurs ou égaux à 65 % de la puissance, le mélange le plus pauvre permettant un fonctionnement régulier du moteur peut être utilisé. Ce mélange permet une augmentation de 10 % des distances franchissables indiquées dans les tableaux "Performances de croisière" de la section 5 et une diminution de la vitesse de 6 km/h = 3 kt = 4 MPH.

Tout changement d'altitude, de régime ou d'utilisation du réchauffage carburateur nécessite une modification du réglage du mélange et une vérification de l'indicateur de température des gaz d'échappement (le cas échéant).

Le givrage du carburateur qui se manifeste par une chute inexplicable de la pression d'admission peut être éliminé par l'utilisation du réchauffage carburateur maximal.

Une fois la pression d'admission initiale rétablie (réchauffage coupé), n'utiliser que le réchauffage minimal (par approximations successives) pour empêcher la formation de la glace.

REIMS/CESSNA F 182 Q

PERFORMANCES DE CROISIERE				55 % DE LA PUISSANCE			
Altitude ft	m	V _p	Dist. franchie, par US Gal.	V _p	Dist. franchie par US Gal.	V _p	Dist. franchie par US Gal.
4000	1219	258 km/h 139 kt 160 MPH	10,8 NM 20,0 km 151 MPH	243 km/h 137 kt 151 MPH	11,8 NM 21,9 km 139 MPH	224 km/h 121 kt 139 MPH	12,8 NM 23,7 km
6000	1829	261 km/h 141 kt 162 MPH	11,0 NM 20,4 km 153 MPH	246 km/h 133 kt 153 MPH	12,0 NM 22,2 km 142 MPH	228 km/h 123 kt 142 MPH	13,0 NM 24,0 km
8000	2438	267 km/h 144 kt 166 MPH	11,2 NM 20,7 km 155 MPH	250 km/h 135 kt 155 MPH	12,2 NM 22,6 km 144 MPH	232 km/h 125 kt 144 MPH	13,2 NM 24,4 km
10000	3048			255 km/h 138 kt 159 MPH	12,4 NM 22,9 km 146 MPH	235 km/h 127 kt 146 MPH	13,4 NM 24,8 km
Conditions standard				V _{cruis} min			

Figure 4-3

L'air chaud provoquant un mélange plus riche, reprendre le réglage du mélange en cas d'utilisation continue du réchauffage carburateur en vol de croisière.

L'utilisation du réchauffage carburateur maximal est recommandé en vol par très forte pluie pour éviter les risques d'arrêt du moteur par suite d'une ingestion d'eau excessive. Reprendre le réglage du mélange pour améliorer le fonctionnement du moteur.

DECROCHAGE

Les caractéristiques de décrochage de l'avion sont classiques. Un avertisseur sonore fonctionne entre 9 et 18 km/h - 5 et 10 kt - 6 et 12 MPH avant le décrochage dans toutes les configurations et se poursuit jusqu'au décrochage.

Les vitesses de décrochage, moteur réduit, à la masse maximale et ceinture le plus défavorable, sont données en page 5.3.

ATERRISSAGE

ATERRISSAGE NORMAL

Les atterrissages seront effectués sur les roues principales, afin de réduire la vitesse d'atterrissage et de limiter en conséquence l'emploi des freins pendant la course au sol. La roulette de nez sera posée lentement après que la vitesse ait suffisamment diminué pour lui éviter une charge inutile. Cette procédure est particulièrement importante pour les atterrissages sur terrain accidenté.

ATERRISSEMENT SUR TERRAINS COURTS

Pour les atterrissages sur terrains courts, faire une approche sans moteur à VI = 111 km/h - 60 kt - 69 MPH, avec 40° de volets et atterrir sur les roues principales. Immédiatement après l'impact, poser la roulette de nez puis freiner énergiquement à la demande. Rentrer les volets, mettre le manche au ventre et freiner au maximum en évitant de faire patiner les pneus.

ATERRISSAGES PAR VENT DE TRAVERS

L'atterrissement par fort vent de travers s'effectue avec le minimum de volets nécessaires, compte tenu de la longueur du terrain. L'appareil à une basse altitude assure le meilleur contrôle de l'avion. Une fois l'avion posé, maintenir une course au sol rectiligne en s'aidant de la roulette de nez orientable et en donnant des coups de frein au besoin.

Vent limite plein travers démontré : $VI = 28 \text{ km/h} = 15 \text{ kt} = 17 \text{ MPH}$.

ATERRISSAGE MANQUE

La montée suivant un atterrissage manqué (remise des gaz) doit s'effectuer en ramenant le braquage des volets à 20° immédiatement après application de la pleine puissance. Rentrer les volets lorsque la vitesse et l'altitude de sécurité sont atteintes et que tous les obstacles sont franchis.

FONCTIONNEMENT PAR TEMPS FROID

DEMARRAGE

Avant de mettre le moteur en marche par temps froid, braquer l'hélice plusieurs fois à la main pour "dégonfmer" l'huile et ainsi conserver l'énergie de la batterie.

Par température plus basse que - 18° C, l'utilisation d'un réchauffeur extérieur et d'une source d'alimentation extérieure est recommandée. Se reporter à la section 6, "PRISE DE PARC" pour les détails d'utilisation.

Les procédures de démarrage par temps froid sont les suivantes :

Avec réchauffeur :

1. Contact d'allumage - "OFF" ("ARRET").
2. Mélange - "PLEIN RICHE".
3. Manette des gaz - TIRÉE de 10 à 15 mm

4. Pompe d'amorçage - Effectuer de quatre à huit injections de carburant pendant le brassage manuel de l'hélice.

NOTA

Effectuer des injections appuyées pour obtenir une meilleure vaporisation du carburant. Une fois les injections de carburant terminées, repousser à fond la commande de la pompe d'amorçage et la tourner en position verrouillée pour éviter que le moteur n'aspire du carburant par la pompe d'amorçage.

5. Champ d'hélice - DEGAGE.
6. Interrupteur des équipements électroniques - "OFF" ("ARRET").
7. Interrupteur général - "ON" ("MARCHE").
8. Contact d'allumage - "START" ("DEMARRAGE"). Le relâcher lorsque le moteur démarre.
9. Après le démarrage du moteur, tirer la commande de réchauffage carburateur et la laisser jusqu'au fonctionnement régulier du moteur.

Sans réchauffeur :

1. Mélange - PLEIN RICHE.
2. Manette des gaz - TIRÉE de 10 à 15 mm.
3. Pompe d'amorçage - Effectuer six à huit injections de carburant pendant le brassage manuel de l'hélice.
4. Garder la pompe d'amorçage en pression pour être prêt à effectuer une injection de carburant.
5. Champ d'hélice - DEGAGE.
6. Interrupteur équipements électroniques - "OFF" ("ARRET").
7. Interrupteur général - "ON" ("MARCHE").
8. Contact d'allumage - "START" ("DEMARRAGE").
9. Manœuvrer rapidement la manette des gaz en effectuant deux mises plein gaz rapides. La ramener à sa position initiale : TIRÉE de 10 à 15 mm.
10. Laisser le contact d'allumage revenir sur la position "BOTH" ("LES DEUX") lorsque le moteur démarre.

11. Continuer les injections de carburant jusqu'à ce que le moteur tourne régulièrement, ou bien, manœuvrer rapidement la manette des gaz dans le premier quart de sa course totale.
12. Pression d'huile - VERIFIÉE.
13. Après le démarrage du moteur, tirer la commande de réchauffage carburateur et la laisser jusqu'au fonctionnement régulier du moteur.
14. Pompe d'amorçage - VERROUILLÉE.

NOTA

Si le moteur ne démarre pas après les premières tentatives, ou si l'allumage du moteur faiblit, les bougies risquent d'être gelées. Utiliser un réchauffeur pour tenter une autre mise en route.

ATTENTION

Les actions répétées sur la manette des gaz peuvent provoquer une accumulation de carburant dans la conduite d'admission d'air, d'où risque d'incendie en cas de retour des gaz. Si cela se produit, continuer à faire tourner le moteur au démarreur pour aspirer les flammes. Lors des démaragements par temps froid, sans réchauffeur, veiller à ce qu'une personne munie d'un extincteur surveille la mise en marche.

UTILISATION

Par temps très froid, il est possible que l'indicateur de température d'huile ne donne aucune indication avant le décollage. Réchauffer le moteur pendant 2 à 5 minutes à 1000 t/mn avant d'augmenter son régime. Si l'accélération est régulière et la pression d'huile reste normale et stable, l'avion est prêt pour le décollage.

Pour obtenir un fonctionnement optimal du moteur par temps froid, l'utilisation appropriée du réchauffage carburateur est recommandée de la façon suivante :

1. Réchauffage carburateur pendant le réchauffage et le point fixe moteur - UTILISER le maximum si la température extérieure est inférieure à - 12° C et partiellement entre - 12 et + 4° C.
 2. Réchauffage carburateur au décollage, en montée et en croisière - MINIMUM pour assurer un fonctionnement régulier du moteur.

NOTA

En vol par températures au-dessous de 0° C, l'utilisation partielle du réchauffage carburateur risque de porter la température de l'air du carburateur de 0 à 21° C et doit être effectuée avec précaution.

3. Indicateur de température d'air de carburateur (si installé) - MAINTENIR la température au-dessus de l'arc jaune.
 4. Pression d'admission et régime - RÉÈVES.
 5. Manette des gaz - ÉVITER toute manœuvre rapide au sol ou en vol.

Se reporter à la section 6 pour les autres équipements pour temps froid.

FONCTIONNEMENT PAR TEMPS CHAUD

Appliquer les consignes générales de démarrage par temps chaud de cette section - page 4.16. Eviter tout fonctionnement prolongé du moteur au sol.

SECTION 5

PERFORMANCES

AVERTISSEMENT

Les tableaux donnés dans les pages suivantes ressortent d'essais réels effectués avec un appareil en excellentes conditions de vol. Ils seront apprécier dans la préparation des vols ; il sera cependant conseillé de prévoir une ample marge de sécurité concernant la réserve d'essence à l'arrivée, étant donné que les chiffres indiqués ne tiennent pas compte du vent, des erreurs de navigation, de la technique de pilotage, du réchauffage, du décollage, etc... Tous les éléments doivent être considérés lors de l'estimation de la réserve prévue par les règlements. Ne pas oublier que la distance franchissable maximale est accrue par l'utilisation d'un régime moins élevé. Afin de résoudre ces problèmes, consulter les tableaux de "PERFORMANCES DE CROISIERE".

VENT LIMITÉ PLEIN TRAVERS DEMONTRÉ

Vent limite plein travers au décollage : 37 km/h - 20 kt - 23 MPH.
Vent limite plein travers à l'atterrissement : 28 km/h - 15 kt - 17 MPH.

PLAFOND PRATIQUE

5395 m - 17700 pieds.

NIVEAU DE BRUIT

Conformément à l'arrêté du 15 Avril 1977 le niveau maximal de bruit admissible pour l'avion Reims/Cessna F 182 Q correspondant à la masse totale maximale de certification de 1338 kg est de 77,8 d B(A).

Le niveau de bruit déterminé dans les conditions fixées par l'arrêté précité à la puissance maximale continue est de 69,8 d B(A).

L'avion Reims/Cessna F 182 Q a reçu conformément à l'arrêté du 3 Juillet 1975 le certificat de type de limitation de nuisances n° N81 à la date du 6 Décembre 1978.

Manuel de Vol
REDMS/CESSNA F 182 Q

Édition 1 - Novembre 1976
Révision 3 - Décembre 1978

Page laissée intentionnellement blanche.

TABLEAU DE CORRECTION ANEMOMÉTRIQUE

VOLMET	RENTRES	VOLMETS	20°	40°																	
				WC MPH	VI MPH	WC mph	VI km/h														
WC MPH	93	111	130	148	167	185	204	222	241	259	278	297									
WC MPH	94	112	131	149	168	186	205	223	242	261	280	299									
WC MPH	95	113	132	150	169	187	206	225	244	263	282	299									
WC MPH	96	114	133	151	170	189	208	227	246	265	284	299									
WC MPH	97	115	134	152	171	190	209	228	247	266	285	299									
WC MPH	98	116	135	153	172	191	210	229	248	267	286	299									
WC MPH	99	117	136	154	173	192	211	230	249	268	287	299									
WC MPH	100	118	137	155	174	193	212	231	250	269	287	299									
WC MPH	101	119	138	156	175	194	213	232	251	270	289	299									
WC MPH	102	120	139	157	176	195	214	233	252	271	290	299									
WC MPH	103	121	140	158	177	196	215	234	253	272	291	299									
WC MPH	104	122	141	159	178	197	216	235	254	273	290	299									
WC MPH	105	123	142	160	179	198	217	236	255	274	291	299									
WC MPH	106	124	143	161	180	199	218	237	256	275	291	299									
WC MPH	107	125	144	162	181	200	219	238	257	276	291	299									
WC MPH	108	126	145	163	182	201	220	239	258	277	291	299									
WC MPH	109	127	146	164	183	202	221	240	259	278	291	299									
WC MPH	110	128	147	165	184	203	222	241	260	279	291	299									
WC MPH	111	129	148	166	185	204	223	242	261	280	291	299									
WC MPH	112	130	149	167	186	205	224	243	262	281	291	299									
WC MPH	113	131	150	168	187	206	225	244	263	282	291	299									
WC MPH	114	132	151	169	188	207	226	245	264	283	291	299									
WC MPH	115	133	152	170	189	208	227	246	265	284	291	299									
WC MPH	116	134	153	171	190	209	228	247	266	285	291	299									
WC MPH	117	135	154	172	191	210	230	249	268	287	291	299									
WC MPH	118	136	155	173	192	211	231	250	269	288	291	299									
WC MPH	119	137	156	174	193	212	232	251	270	289	291	299									
WC MPH	120	138	157	175	194	213	233	252	271	290	291	299									
WC MPH	121	139	158	176	195	214	234	253	272	291	291	299									
WC MPH	122	140	159	177	196	215	235	254	273	291	291	299									
WC MPH	123	141	160	178	197	216	236	255	274	291	291	299									
WC MPH	124	142	161	179	198	217	237	256	275	291	291	299									
WC MPH	125	143	162	180	199	218	238	257	276	291	291	299									
WC MPH	126	144	163	181	200	219	239	258	277	291	291	299									
WC MPH	127	145	164	182	201	220	240	260	279	291	291	299									
WC MPH	128	146	165	183	202	221	241	261	280	291	291	299									
WC MPH	129	147	166	184	203	222	242	262	281	291	291	299									
WC MPH	130	148	167	185	204	223	243	263	282	291	291	299									
WC MPH	131	149	168	186	205	224	244	264	283	291	291	299									
WC MPH	132	150	169	187	206	225	245	265	284	291	291	299									
WC MPH	133	151	170	188	207	226	246	266	285	291	291	299									
WC MPH	134	152	171	189	208	227	247	267	286	291	291	299									
WC MPH	135	153	172	190	209	228	248	268	287	291	291	299									
WC MPH	136	154	173	191	210	229	249	269	288	291	291	299									
WC MPH	137	155	174	192	211	230	250	270	289	291	291	299									
WC MPH	138	156	175	193	212	231	251	271	290	291	291	299									
WC MPH	139	157	176	194	213	232	252	272	291	291	291	299									
WC MPH	140	158	177	195	214	233	253	273	291	291	291	299									
WC MPH	141	159	178	196	215	234	254	274	291	291	291	299									
WC MPH	142	160	179	197	216	235	255	275	291	291	291	299									
WC MPH	143	161	180	198	217	236	256	276	291	291	291	299									
WC MPH	144	162	181	199	218	237	257	277	291	291	291	299									
WC MPH	145	163	182	200	219	238	258	278	291	291	291	299									
WC MPH	146	164	183	201	220	239	259	279	291	291	291	299									
WC MPH	147	165	184	202	221	240	260	280	291	291	291	299									
WC MPH	148	166	185	203	222	241	261	281	291	291	291	299									
WC MPH	149	167	186	204	223	242	262	282	291	291	291	299									
WC MPH	150	168	187	205	224	243	263	283	291	291	291	299									
WC MPH	151	169	188	206	225	244	264	284	291	291	291	299									
WC MPH	152	170	189	207	226	245	265	285	291	291	291	299									
WC MPH	153	171	190	208	227	246	266	286	291	291	291	299									
WC MPH	154	172	191	209	228	247	267	287	291	291	291	299									
WC MPH	155	173	192	210	229	248	268	288	291	291	291	299									
WC MPH	156	174	193	211	230	249	269	289	291	291	291	299									
WC MPH	157	175	194	212	231	248	268	288	291	291	291	299									
WC MPH	158	176	195	213	232	247	267	287	291	291	291	299									
WC MPH	159	177	196	214	233	246	266	286	291	291	291	299									
WC MPH	160	178	197	215	234	245	265	285	291	291	291	299									
WC MPH	161	179	198	216	235	246	266	286	291	291	291	299									
WC MPH	162	180	199	217	236	247	267	287	291	291	291	299									
WC MPH	163	181	200	218	237	248	268	288	291	291	291	299									
WC MPH	164	182	201	219	238	249	269	289	291	291	291										

VITESSES INDICUDES DE DÉROCHAGE		ANGLE D'INCLINAISON		Moteur ralenti	
MASSE MAXIMALE : 1335 kg		CONFIGURATION		VOLTS 40°	
0°	30°	45°	60°	83 km/h	100 km/h
VOLETS RENTRÉS	53 MPH	60 MPH	66 MPH	89 km/h	104 km/h
VOLETS 20°	54 MPH	61 MPH	68 MPH	93 km/h	112 km/h
VOLETS 40°	55 MPH	62 MPH	70 MPH	100 km/h	119 km/h
	56 MPH	63 MPH	73 MPH	104 km/h	122 km/h
	57 kt	64 kt	76 kt	108 km/h	134 km/h
	52 kt	59 kt	66 kt	112 km/h	144 km/h
	48 kt	56 kt	64 kt	116 km/h	154 km/h
	45 kt	51 kt	58 kt	120 km/h	164 km/h
	42 kt	48 kt	55 kt	126 km/h	174 km/h

FIGURE 5-2

PERFORMANCES

Masse maximale autorisée

Vitesse

Vitesse maximale au niveau de la mer

Ceinture : 75 % de la puissance à 2438 m - 8000 pieds

Croisière

Mélange à appareil recommandé qui tient compte de la quantité de carburant nécessaire au démarrage du moteur, roulage, décollage, montée et 45 min de réserve :

A 2438 m (8000 pieds) - 75 % de la puissance Dtt. franchis,
333 litres (88 US Gal) de carburant utilisable Autonomie

A 3048 m (10000 pieds) et 333 litres (88 US Gal) de carburant utilisable
Dtt. franchis, Autonomie

2019 km - 1090 NM
9,7 h.

Taux de montée au niveau de la mer
Plafond pratique

CARACTÉRISTIQUES

1338 kg

274 km/h - 148 kt - 170 MPH
267 km/h - 144 kt - 166 MPH

1556 km - 840 NM
5,9 h.

5,13 mi/l - 1010 pieds/mn
5029 m - 16500 pieds

Vitesse indiquée de décrochage volets 0° : 89 km/h - 48 kt - 55 MPH
volets 40° : 83 km/h - 45 kt - 52 MPH

Décollage

Roulement : 215 m
Distance de franchissement des 15 m : 411 m

Atterrissage

Roulement : 180 m
Distance de franchissement des 15 m : 411 m

Masse à vide (approchée) : 793 kg

Bagages : 91 kg

Charge alaire : 82,5 kg/m²

Charge à l'unité de puissance : 7,77 kg/kW

Capacité totale des réservoirs de carburant : 348 litres - 92 US Gal.

Capacité réservoir d'huile : 12 qts - 11,4 litres

Hélice - vitesse constante - Pas variable (diamètre) : 2,03 m

Moteur : CONTINENTAL O-470-U - 230 HP
(172 kW à 2400 t/min)

Figure S-23

DISTANCE DE DÉCOLLAGE - TERRAIN COURT

CONDITIONS : Vitesse 20° - 2400 t/min - plein gaz et régime le décollage pour la vitesse des hélices - Vitesse de croisière =
piste en dur sèche et de niveau - Vent nul.

Mass moyen L_F	V-I		Altitude		0° C		10° C		20° C		30° C		40° C	
	Roul. km/h	Roul. t/mn	Alt. m	Alt. m	Roul. km/h	Roul. t/mn								
1338	91	106	Niveau de la mer	194	372	207	398	222	425	218	454	254	485	485
	km/h	t/mn		m										
49	57	3000	914	251	466	230	446	247	477	265	512	383	549	532
kg	kt	t/mn	ft	ft										
56	66	6000	1219	276	539	296	581	319	625	341	672	364	722	722
MPH	KPH	t/mn	ft	ft										
3000	5000	1524	303	599	325	645	349	695	375	750	401	809	916	916
3000	4000	1829	352	666	358	719	384	779	411	849	442	959	1006	1006

NOTA : 1. Procéder de décollage à performances maximales distancées section 4.

2. Si la piste est en dévers de 5000 ft - 1525 m, ajouter la distance pour échapper le régime moteur, plus les points de point fixe.

3. Diminuer les distances de 10 % par tranche de 9 kt de vent debout. Par vent arrière jusqu'à 10 kt, majorer les distances de 10 % par tranche de 2 kt.

4. Lorsqu'une distance n'est indiquée dans le tableau, le taux de montée est inférieur à 150 ft/min - 75 m/s à la vitesse de décollage.

5. En cas de décollage sur piste en herbe sèche, majorer les distances de 15 % de celles au revêtement.

FIGURE 5-3 (1/2)

Vélets relevés - Plein gaz et régler le mélange avant le lacher des freins - Photo en du stade et de son entour

DISTRANCIA DE DECORRAGEM

NOTA : Se refére à la figure 5-3 (1/2) page precedente.

Altitude ft kg	Pression V.T. de montée	TAUX DE MONTÉE MAXIMUM						m/s	m/min			
		- 20°C			0°C							
		m/min	m/s	ft/min	m/min	m/s	ft/min					
NOTA : Maintenez un appont au-dessus de 5000 ft - 1524 m pour un fonctionnement régulier du moteur et accroître la puissance.												
1338	Même de mer	145	.78	90	1155	5,87	1070	5,44	994	5,02	910	4,62
2000	610	141	.76	87	1020	5,18	945	4,80	865	4,39	790	4,01
4000	1219	139	.75	86	890	4,52	915	4,14	740	3,76	670	3,40
6000	1829	137	.74	85	760	3,86	690	3,50	620	3,15	550	2,79
8000	2438	135	.73	84	695	3,23	565	2,87	504	2,54	430	2,18
10000	3048	133	.72	83	510	2,59	440	2,24	375	1,90	-	-
12000	3658	132	.71	82	385	1,96	320	1,63	255	1,30	-	-
14000	4267	130	.70	81	260	1,32	195	0,99	-	-	-	-
16000	4877	126	.68	78	140	0,71	75	0,38	-	-	-	-

FIGURE 5-4

TAXES SUR LES VEHICULES AUTOMOBILES - 19

conditions : Volets rouges - 2400 t/mn - Plein air - Volets de caspe ouverts - Température standard.

NOTA : 1. Ajoutez 1,7 US Gal. - 6,63 litres de carburant pour le démontage, réaligné et décollage.

3. Majorer le temps, la consommation et la distance de 10 % par tranche de 10°C supérieure à la température standard à l'altitude considérée.

4. Les distances sont données pour un vent nul.

FIGURE 5-5 (1/2)

Masse kg	Altitude ft	Pression mbar	Température °C	Taux de montée ft/min	Taux de montée m/s	Du niveau de la mer			Distance		
						Temps mn	US Gal.	l	NM	km	
1338	Niveau de la mer			15	670	3,40	0	0	0	0	
	1000	305	13	670	3,40	1	0,4	1,5	2	3,7	
	2000	610	11	670	3,40	3	0,8	3,0	5	9,2	
	3000	914	9	670	3,40	4	1,2	4,5	7	12,9	
	4000	1219	7	670	3,40	6	1,7	6,4	9	16,6	
	5000	1524	5	670	3,40	7	2,1	7,9	12	22,2	
	6000	1829	3	640	3,25	9	2,6	9,8	14	25,9	
	7000	2134	1	575	2,92	11	3,0	11,4	17	31,5	
	8000	2438	-1	510	2,59	13	3,6	13,6	20	37,0	
	9000	2743	-3	450	2,28	15	4,2	15,9	24	44,4	
	10000	3048	-5	385	1,95	17	4,8	18,2	28	51,8	
	11000	3353	-7	320	1,62	20	5,6	21,2	33	61,1	
	12000	3658	-9	260	1,32	24	6,5	24,6	39	72,2	

NOTA : 1. Ajouter 1,7 US Gal., 6,43 litres de carburant pour le démarrage, le roulage et le décollage.

2.. Mélanger apparemment de 5000 ft - 1524 m pour un fonctionnement régulier du moteur et accroître la puissance.

3.. Majorer le temps, la consommation et la distance de 10 % par marche de 10 °C supérieure à la température standard à l'altitude considérée.

4.. Les distances sont données pour un vent nul.

FIGURE 5-5 (2/2)

PERFORMANCE DE CROISÉE - ALTITUDE PRESSION 2000 ft - 610 m

CONDITIONS : 1115 kg - MOTEURS ENTRETIEN POURCENTAGE - VITESSE DE CRUISE (VCR)

P.M. GROS	P.A. hPa	POUSSÉE MAXIMALE DE LA THERMATHÈME STANDARD - 14 °C				TEMPÉRATURE STANDARD 15°C				POUSSÉE MAXIMALE DE LA THERMATHÈME STANDARD 35°C			
		P.M. kg	VITESSE PROPRE km/h	CONSO.AT. US GAL	P.M. kg	VITESSE PROPRE km/h	CONSO.AT. US GAL	P.M. kg	VITESSE PROPRE km/h	CONSO.AT. US GAL	P.M. kg	VITESSE PROPRE km/h	CONSO.AT. US GAL
2000	22	22	244	132	121	244	132	120	235	122	112	222	112
	21	22	240	130	121	244	132	119	233	121	111	214	111
22	22	22	237	129	120	240	131	118	232	120	110	207	109
18	18	18	236	128	119	239	130	117	231	119	109	206	109
2100	22	24	256	135	132	263	138	134	254	132	134	254	132
	23	23	252	133	130	261	135	132	253	130	133	253	131
21	21	21	250	130	119	258	132	129	250	128	129	250	129
20	20	20	248	129	118	256	131	128	248	128	128	248	128
2300	22	22	272	137	132	275	139	135	267	132	135	267	132
	23	23	268	135	130	273	137	134	265	130	133	265	131
21	21	21	266	133	129	271	135	132	263	129	132	263	131
20	20	20	264	131	128	269	133	130	257	128	130	257	129
2400	22	22	276	138	132	279	139	135	271	132	135	271	132
	23	23	272	136	130	276	138	134	268	131	133	268	132
21	21	21	270	134	129	274	136	132	266	130	132	266	131
20	20	20	268	132	128	272	134	130	264	128	130	264	129
2500	22	22	278	139	132	281	140	136	273	132	136	273	132
	23	23	274	137	130	279	139	135	271	132	135	271	133
21	21	21	272	135	129	277	137	133	269	130	133	269	131
20	20	20	270	133	128	275	135	131	267	128	131	267	130
2600	22	22	280	140	132	283	141	137	275	132	137	275	132
	23	23	276	138	130	280	140	136	272	132	136	272	133
21	21	21	274	136	129	279	138	134	271	130	134	271	131
20	20	20	272	134	128	277	136	132	269	128	132	269	130
2700	22	22	282	141	132	285	142	138	277	132	138	277	132
	23	23	278	139	130	282	141	137	274	132	137	274	133
21	21	21	276	137	129	281	139	135	273	130	135	273	131
20	20	20	274	135	128	279	137	133	271	128	133	271	130
2800	22	22	284	142	132	287	143	139	279	132	139	279	132
	23	23	280	140	130	284	142	138	276	132	138	276	133
21	21	21	278	138	129	283	140	136	275	130	136	275	131
20	20	20	276	136	128	280	138	134	272	128	134	272	130
2900	22	22	286	143	132	289	144	140	281	132	140	281	132
	23	23	282	141	130	286	143	139	278	132	139	278	133
21	21	21	280	139	129	285	141	137	277	130	137	277	131
20	20	20	278	137	128	282	139	135	274	128	135	274	130
3000	22	22	288	144	132	291	145	141	283	132	141	283	132
	23	23	284	142	130	288	144	140	280	132	140	280	133
21	21	21	282	140	129	287	142	139	279	130	139	279	131
20	20	20	280	138	128	285	140	137	277	128	137	277	130
3100	22	22	290	145	132	293	146	142	285	132	142	285	132
	23	23	286	143	130	290	145	141	282	132	141	282	133
21	21	21	284	141	129	289	143	140	281	130	140	281	131
20	20	20	282	139	128	286	141	138	278	128	138	278	130
3200	22	22	292	146	132	295	147	143	287	132	143	287	132
	23	23	288	144	130	292	146	142	284	132	142	284	133
21	21	21	286	142	129	291	144	141	282	130	141	282	131
20	20	20	284	140	128	287	142	139	279	128	139	279	130
3300	22	22	294	147	132	297	148	144	289	132	144	289	132
	23	23	290	145	130	294	147	143	286	132	143	286	133
21	21	21	288	143	129	293	145	142	284	130	142	284	131
20	20	20	286	141	128	290	143	140	282	128	140	282	130
3400	22	22	296	148	132	299	149	145	291	132	145	291	132
	23	23	292	146	130	298	148	144	288	132	144	288	133
21	21	21	290	144	129	297	146	143	285	130	143	285	131
20	20	20	288	142	128	294	144	141	282	128	141	282	130
3500	22	22	300	149	132	303	150	146	295	132	146	295	132
	23	23	296	147	130	300	149	145	292	132	145	292	133
21	21	21	294	145	129	299	147	144	289	130	144	289	131
20	20	20	292	143	128	296	145	142	286	128	142	286	130
3600	22	22	302	150	132	305	151	147	297	132	147	297	132
	23	23	298	148	130	302	150	146	294	132	146	294	133
21	21	21	296	146	129	301	148	145	291	130	145	291	131
20	20	20	294	144	128	298	146	143	288	128	143	288	130
3700	22	22	304	151	132	307	152	148	299	132	148	299	132
	23	23	300	149	130	304	151	147	296	132	147	296	133
21	21	21	298	147	129	303	150	146	293	130	146	293	131
20	20	20	296	145	128	300	148	144	290	128	144	290	130
3800	22	22	306	152	132	309	153	149	301	132	149	301	132
	23	23	302	150	130	306	152	148	298	132	148	298	133
21	21	21	300	148	129	305	150	147	295	130	147	295	131
20	20	20	298	146	128	302	149	145	292	128	145	292	130
3900	22	22	308	153	132	311	154	150	303	132	150	303	132
	23	23	304	151	130	308	153	149	299	132	149	299	133
21	21	21	302	149	129	307	152	148	296	130	148	296	131
20	20	20	300	147	128	304	150	146	293	128	146	293	130
4000	22	22	310	154	132	313	155	151	305	132	151	305	132
	23	23	306	152	130	310	154	150	299	132	150	299	133
21	21	21	304	150	129	309	153	149	296	130	149	296	131
20	20	20	302	148	128	306	152	147	293	128	147	293	130
4100	22	22	312	155	132	315	156	152	307	132	152	307	132
	23	23	308	153	130	312	155	151	299	132	151	299	133
21	21	21	306	151	129	311	154	150	296	130	150	296	131
20	20	20	304	149	128	308	153	148	293	128	148	293	130
4200	22	22	314	156	132	316	157	153	309	132	153	309	132
	23	23	310	154	130	313	156	152	300	132	152	300	133
21	21	21	308	152	129	312	155	151	297	130	151	297	131
20	20	20	306	150	128	309	154	149	294	128	149	294	130
4300	22	22	316	157	132	318	158	154	311	132	154	311	132
	23	23	312	155	130	315	157	153	303	132	153	303	133
21													

Manuel de vol
REIMS/CESSNA F 182 Q

Edition 1 - November 1976

INFORMATIONS DE CHOCOLAT - MÉTIERME POUR AVION D'AVANTAGE - 100% de

CONTENUS : 100% kg - Mélange à présent recommandé - Valeur de ce qui tombe.

N.B.
CONTENUS
P.P.
100%
kg

100% ENPRODUITS DE LA TEMPERATURE STANDARD

20°C

TEMPERATURE STANDARD

30°C

ITEM CONTENUS	P.P. kg	100% ENPRODUITS DE LA TEMPERATURE STANDARD			100% A 30°C DE LA TEMPERATURE STANDARD			100% A 20°C DE LA TEMPERATURE STANDARD		
		Poids	Surface	VOLUME PROPRE	CONCENTRATION	Poids	Surface	VOLUME PROPRE	CONCENTRATION	Poids
2000	22	22	224	120	159	229	41,8	207	142	12,5
	21	21	216	120	159	229	41,9	207	142	12,6
20	20	20	206	120	159	221	41,8	202	139	12,5
19	19	19	195	120	159	211	41,8	193	134	12,4
2000	22	22	227	120	159	226	41,9	203	131	12,3
	21	21	217	120	159	226	41,9	203	131	12,3
20	20	20	206	120	159	221	41,8	202	130	12,3
19	19	19	195	120	159	211	41,8	193	129	12,3
2000	22	22	226	120	159	223	41,8	204	132	12,3
	21	21	216	120	159	223	41,9	204	132	12,3
20	20	20	205	120	159	213	41,8	203	131	12,3
19	19	19	194	120	159	213	41,8	193	130	12,3
2000	22	22	225	120	159	222	41,9	203	131	12,3
	21	21	215	120	159	222	41,9	203	131	12,3
20	20	20	204	120	159	212	41,8	202	130	12,3
19	19	19	193	120	159	212	41,8	192	129	12,3
2000	22	22	224	120	159	223	41,9	204	132	12,3
	21	21	214	120	159	223	41,9	204	132	12,3
20	20	20	203	120	159	213	41,8	203	131	12,3
19	19	19	192	120	159	213	41,8	192	130	12,3
2000	22	22	223	120	159	222	41,9	203	131	12,3
	21	21	213	120	159	222	41,9	203	131	12,3
20	20	20	202	120	159	212	41,8	202	130	12,3
19	19	19	191	120	159	212	41,8	191	129	12,3

NOTA : Pour une meilleure économie de combustible à 100% de la puissance des moteurs, apprenez-le en longue pratique dans les conditions normales de vol et lorsque l'avion est en état de vol dans les conditions normales.

CONDITIONS : 100% TITRE - RÉFÉRENCE TEMPERATURE = 10°C, AIR DRY.

Manuel de vol
REIMS/CESSNA F 162 C

Edition 1 - Novembre 1976

N° SÉRIE	P.A. %	RECÉLÉGATION DE LA TEMPERATURE STANDARD + 20°C				RECÉLÉGATION DE LA TEMPERATURE STANDARD - 10°C				RECÉLÉGATION DE LA TEMPERATURE STANDARD + 10°C			
		100%	105%	110%	115%	100%	105%	110%	115%	100%	105%	110%	115%
1000	21	117	126	132	139	96.3	98.3	100.3	102.3	73	78.7	84.4	88.4
	22	112	120	128	135	96.8	98.8	100.8	102.8	69	75.9	81.9	85.9
	17	118	126	133	140	98.5	100.5	102.5	104.5	62	65.2	71.2	75.2
	18	113	121	128	135	96.0	98.0	100.0	102.0	76	81.6	87.6	91.6
2000	21	74	79.8	83.9	86.9	103.3	107.3	111.3	115.3	121	126	131	136
	22	79	85	90	95	103.3	107.3	111.3	115.3	121	126	131	136
	19	74	79	83	87	103.3	107.3	111.3	115.3	121	126	131	136
	18	76	81	86	91	103.3	107.3	111.3	115.3	121	126	131	136
2100	21	65	74	83	92	103.3	107.3	111.3	115.3	121	126	131	136
	22	60	69	78	87	103.3	107.3	111.3	115.3	121	126	131	136
	19	67	76	85	94	103.3	107.3	111.3	115.3	121	126	131	136
	18	68	77	86	95	103.3	107.3	111.3	115.3	121	126	131	136
	17	66	75	84	93	103.3	107.3	111.3	115.3	121	126	131	136

NOTA : Pour une augmentation de température de 10°C de la température des moteurs, appuyez le bouton pour obtenir un fonctionnement régulier des moteurs sans dépasser la température maximale indiquée sur l'échelle de température du moteur et indiquée sur la plaque signalétique.

Manuel de vol Edition 1 - Novembre 1976

REIMS/CESSNA F 182 C Révision 4 - Août 1979

PERFORMANCES DE VOL - ALTITUDE PRESSION 146920 h - 20°15'

CONDITIONS : 100% Br - Moteur à puissance nominale - Vol en deçà de 10000 ft.

ALT. GLOB.	P.A. PSI	N°C DÉPARTEMENTS DE LA TEMPERATURE STANDARD - 20°C				TEMPÉRATURE STANDARD N°C				N°C AU DESSUS DE LA TEMPÉRATURE STANDARD 10°C			
		PSI	BAR	MM Hg	IN Hg	PSI	BAR	MM Hg	IN Hg	PSI	BAR	MM Hg	IN Hg
1000	20	14	0.98	102	10.0	12.7	0.91	101	10.0	12.1	0.82	99	10.0
1500	18	10	0.74	104	11.4	10.7	0.7	104	11.4	10.1	0.6	100	11.6
2000	16	8	0.62	106	12.0	10.0	0.6	106	12.0	9.5	0.5	96	12.2
2500	14	6	0.52	108	12.6	9.4	0.5	108	12.6	9.0	0.4	93	12.8
3000	12	5	0.43	110	13.2	8.8	0.4	110	13.2	8.5	0.3	90	13.4
3500	10	4	0.35	112	13.8	8.2	0.3	112	13.8	8.2	0.2	87	14.0
4000	8	3	0.28	114	14.4	7.6	0.2	114	14.4	7.8	0.1	84	14.6
4500	7	2	0.22	116	15.0	7.0	0.1	116	15.0	7.5	0.0	82	15.2
5000	6	1.8	0.17	118	15.6	6.4	0.0	118	15.6	7.0	-0.1	80	15.8
5500	5	1.5	0.13	120	16.2	5.8	-0.1	120	16.2	6.5	-0.2	78	16.0
6000	4	1.2	0.10	122	16.8	5.2	-0.2	122	16.8	5.5	-0.3	76	16.4
6500	3	1.0	0.08	124	17.4	4.6	-0.3	124	17.4	5.8	-0.4	74	16.2
7000	2	0.8	0.06	126	18.0	4.0	-0.4	126	18.0	6.5	-0.5	72	16.0
7500	1.5	0.6	0.05	128	18.6	3.4	-0.5	128	18.6	7.0	-0.6	70	15.8
8000	1	0.4	0.04	130	19.2	2.8	-0.6	130	19.2	7.5	-0.7	68	15.6
8500	0.5	0.2	0.03	132	19.8	2.2	-0.7	132	19.8	8.0	-0.8	66	15.4
9000	0	0	0	134	20.4	1.6	-0.8	134	20.4	8.5	-0.9	64	15.2
9500	-0.5	-0.2	-0.03	136	21.0	1.0	-0.9	136	21.0	9.0	-1.0	62	15.0
10000	-1	-0.4	-0.05	138	21.6	0.4	-1.0	138	21.6	9.5	-1.1	60	14.8
10500	-1.5	-0.6	-0.06	140	22.2	-0.2	-1.1	140	22.2	10.0	-1.2	58	14.6
11000	-2	-0.8	-0.07	142	22.8	-0.6	-1.2	142	22.8	10.5	-1.3	56	14.4
11500	-2.5	-1	-0.08	144	23.4	-1.0	-1.3	144	23.4	11.0	-1.4	54	14.2
12000	-3	-1.2	-0.09	146	24.0	-1.4	-1.4	146	24.0	11.5	-1.5	52	14.0
12500	-3.5	-1.5	-0.1	148	24.6	-1.8	-1.5	148	24.6	12.0	-1.6	50	13.8
13000	-4	-1.8	-0.11	150	25.2	-2.2	-1.6	150	25.2	12.5	-1.7	48	13.6
13500	-4.5	-2	-0.12	152	25.8	-2.6	-1.7	152	25.8	13.0	-1.8	46	13.4
14000	-5	-2.2	-0.13	154	26.4	-3.0	-1.8	154	26.4	13.5	-1.9	44	13.2
14500	-5.5	-2.5	-0.14	156	27.0	-3.4	-1.9	156	27.0	14.0	-2.0	42	13.0
15000	-6	-2.8	-0.15	158	27.6	-3.8	-2.0	158	27.6	14.5	-2.1	40	12.8
15500	-6.5	-3.1	-0.16	160	28.2	-4.2	-2.1	160	28.2	15.0	-2.2	38	12.6
16000	-7	-3.4	-0.17	162	28.8	-4.6	-2.2	162	28.8	15.5	-2.3	36	12.4
16500	-7.5	-3.7	-0.18	164	29.4	-5.0	-2.3	164	29.4	16.0	-2.4	34	12.2
17000	-8	-4	-0.19	166	30.0	-5.4	-2.4	166	30.0	16.5	-2.5	32	12.0
17500	-8.5	-4.3	-0.2	168	30.6	-5.8	-2.5	168	30.6	17.0	-2.6	30	11.8
18000	-9	-4.6	-0.21	170	31.2	-6.2	-2.6	170	31.2	17.5	-2.7	28	11.6
18500	-9.5	-5	-0.22	172	31.8	-6.6	-2.7	172	31.8	18.0	-2.8	26	11.4
19000	-10	-5.3	-0.23	174	32.4	-7.0	-2.8	174	32.4	18.5	-2.9	24	11.2
19500	-10.5	-5.6	-0.24	176	33.0	-7.4	-2.9	176	33.0	19.0	-3.0	22	11.0
20000	-11	-6	-0.25	178	33.6	-7.8	-3.0	178	33.6	19.5	-3.1	20	10.8
20500	-11.5	-6.3	-0.26	180	34.2	-8.2	-3.1	180	34.2	20.0	-3.2	18	10.6
21000	-12	-6.6	-0.27	182	34.8	-8.6	-3.2	182	34.8	20.5	-3.3	16	10.4
21500	-12.5	-7	-0.28	184	35.4	-9.0	-3.3	184	35.4	21.0	-3.4	14	10.2
22000	-13	-7.3	-0.29	186	36.0	-9.4	-3.4	186	36.0	21.5	-3.5	12	10.0
22500	-13.5	-7.6	-0.3	188	36.6	-9.8	-3.5	188	36.6	22.0	-3.6	10	9.8
23000	-14	-8	-0.31	190	37.2	-10.2	-3.6	190	37.2	22.5	-3.7	8	9.6
23500	-14.5	-8.3	-0.32	192	37.8	-10.6	-3.7	192	37.8	23.0	-3.8	6	9.4
24000	-15	-8.6	-0.33	194	38.4	-11.0	-3.8	194	38.4	23.5	-3.9	4	9.2
24500	-15.5	-9	-0.34	196	39.0	-11.4	-3.9	196	39.0	24.0	-4.0	2	9.0
25000	-16	-9.3	-0.35	198	39.6	-11.8	-4.0	198	39.6	24.5	-4.1	-	-

NOTA : Pour une altitude donnée de 10000 ft, la température au niveau des moteurs sera égale à celle du niveau de température standard.

NOTA : Pour une altitude donnée de 10000 ft, la température au niveau des moteurs sera égale à celle du niveau de température standard.

FIGURE 3 - Courbe

REIMS CESSNA F 182 Q

CONDITIONS : 1015 hPa - DÉPARTEMENT RECOMMANDÉ - VITESSE DE VOL RECOMMANDEE.

TITRE DOCUMENT : 1015 hPa - MÉTÉOROLOGIE 170000 00 - 201100

H.P. QNH	P.A. QNH	MÉTÉOROLOGIE DE LA TEMPERATURE STANDARD			TEMPÉRATURE STANDARD			MÉTÉOROLOGIE DE LA TEMPERATURE STANDARD			MÉTÉOROLOGIE PROPRE			CONSEIL		
		Temp	Temp différence	VITESSE PROPRE	Temp	Temp différence	VITESSE PROPRE	Temp	Temp différence	VITESSE PROPRE	Temp	Temp différence	VITESSE PROPRE	Temp	Temp différence	VITESSE PROPRE
1000	10	45	-20	120	100	-10	100	100	-10	100	100	-10	100	100	-10	100
	15	41	-24	123	103	-10	103	103	-10	103	103	-10	103	103	-10	103
	20	36	-29	126	108	-10	108	108	-10	108	108	-10	108	108	-10	108
	25	31	-34	129	113	-10	113	113	-10	113	113	-10	113	113	-10	113
	30	26	-39	132	119	-10	119	119	-10	119	119	-10	119	119	-10	119
	35	21	-44	135	125	-10	125	125	-10	125	125	-10	125	125	-10	125
	40	16	-49	138	130	-10	130	130	-10	130	130	-10	130	130	-10	130
	45	11	-54	141	135	-10	135	135	-10	135	135	-10	135	135	-10	135
	50	6	-59	144	139	-10	139	139	-10	139	139	-10	139	139	-10	139
	55	1	-64	147	145	-10	145	145	-10	145	145	-10	145	145	-10	145
	60	-4	-69	150	148	-10	148	148	-10	148	148	-10	148	148	-10	148
	65	-9	-74	153	150	-10	150	150	-10	150	150	-10	150	150	-10	150
	70	-14	-79	156	153	-10	153	153	-10	153	153	-10	153	153	-10	153
	75	-19	-84	159	156	-10	156	156	-10	156	156	-10	156	156	-10	156
	80	-24	-89	162	159	-10	159	159	-10	159	159	-10	159	159	-10	159
	85	-29	-94	165	162	-10	162	162	-10	162	162	-10	162	162	-10	162
	90	-34	-99	168	165	-10	165	165	-10	165	165	-10	165	165	-10	165
	95	-39	-104	171	168	-10	168	168	-10	168	168	-10	168	168	-10	168
	100	-44	-109	174	171	-10	171	171	-10	171	171	-10	171	171	-10	171
	105	-49	-114	177	174	-10	174	174	-10	174	174	-10	174	174	-10	174
	110	-54	-119	180	177	-10	177	177	-10	177	177	-10	177	177	-10	177
	115	-59	-124	183	180	-10	180	180	-10	180	180	-10	180	180	-10	180
	120	-64	-129	186	183	-10	183	183	-10	183	183	-10	183	183	-10	183
	125	-69	-134	189	186	-10	186	186	-10	186	186	-10	186	186	-10	186
	130	-74	-139	192	189	-10	189	189	-10	189	189	-10	189	189	-10	189
	135	-79	-144	195	192	-10	192	192	-10	192	192	-10	192	192	-10	192
	140	-84	-149	198	195	-10	195	195	-10	195	195	-10	195	195	-10	195
	145	-89	-154	201	198	-10	198	198	-10	198	198	-10	198	198	-10	198
	150	-94	-159	204	201	-10	201	201	-10	201	201	-10	201	201	-10	201
	155	-99	-164	207	204	-10	204	204	-10	204	204	-10	204	204	-10	204
	160	-104	-169	210	207	-10	207	207	-10	207	207	-10	207	207	-10	207
	165	-109	-174	213	210	-10	210	210	-10	210	210	-10	210	210	-10	210
	170	-114	-179	216	213	-10	213	213	-10	213	213	-10	213	213	-10	213
	175	-119	-184	219	216	-10	216	216	-10	216	216	-10	216	216	-10	216
	180	-124	-189	222	219	-10	219	219	-10	219	219	-10	219	219	-10	219
	185	-129	-194	225	222	-10	222	222	-10	222	222	-10	222	222	-10	222
	190	-134	-199	228	225	-10	225	225	-10	225	225	-10	225	225	-10	225
	195	-139	-204	231	228	-10	228	228	-10	228	228	-10	228	228	-10	228
	200	-144	-209	234	231	-10	231	231	-10	231	231	-10	231	231	-10	231
	205	-149	-214	237	234	-10	234	234	-10	234	234	-10	234	234	-10	234
	210	-154	-219	240	237	-10	237	237	-10	237	237	-10	237	237	-10	237
	215	-159	-224	243	240	-10	240	240	-10	240	240	-10	240	240	-10	240
	220	-164	-229	246	243	-10	243	243	-10	243	243	-10	243	243	-10	243
	225	-169	-234	249	246	-10	246	246	-10	246	246	-10	246	246	-10	246
	230	-174	-239	252	249	-10	249	249	-10	249	249	-10	249	249	-10	249
	235	-179	-244	255	252	-10	252	252	-10	252	252	-10	252	252	-10	252
	240	-184	-249	258	255	-10	255	255	-10	255	255	-10	255	255	-10	255
	245	-189	-254	261	258	-10	258	258	-10	258	258	-10	258	258	-10	258
	250	-194	-259	264	261	-10	261	261	-10	261	261	-10	261	261	-10	261
	255	-199	-264	267	264	-10	264	264	-10	264	264	-10	264	264	-10	264
	260	-204	-269	270	267	-10	267	267	-10	267	267	-10	267	267	-10	267
	265	-209	-274	273	270	-10	270	270	-10	270	270	-10	270	270	-10	270
	270	-214	-279	276	273	-10	273	273	-10	273	273	-10	273	273	-10	273
	275	-219	-284	279	276	-10	276	276	-10	276	276	-10	276	276	-10	276
	280	-224	-289	282	279	-10	279	279	-10	279	279	-10	279	279	-10	279
	285	-229	-294	285	282	-10	282	282	-10	282	282	-10	282	282	-10	282
	290	-234	-299	288	285	-10	285	285	-10	285	285	-10	285	285	-10	285
	295	-239	-304	290	287	-10	287	287	-10	287	287	-10	287	287	-10	287
	300	-244	-309	292	290	-10	290	290	-10	290	290	-10	290	290	-10	290
	305	-249	-314	294	292	-10	292	292	-10	292	292	-10	292	292	-10	292
	310	-254	-319	296	294	-10	294	294	-10	294	294	-10	294	294	-10	294
	315	-259	-324	298	296	-10	296	296	-10	296	296	-10	296	296	-10	296
	320	-264	-329	300	298	-10	298	298	-10	298	298	-10	298	298	-10	298
	325	-269	-334	302	300	-10	300	300	-10	300	300	-10	300	300	-10	300
	330	-274	-339	304	302	-10	302	302	-10	302	302	-10	302	302	-10	302
	335	-279	-344	306	304	-10	304	304	-10	304	304	-10	304	304	-10	304
	340	-284	-349	308	306	-10	306	306	-10	306	306	-10	306	306	-10	306
	345	-289	-354	310	308	-10	308	308	-10	308	308	-10	308	308	-10	308
	350	-294	-359	312	310	-10	310	310	-10	310	310	-10	310	310	-10	310
	355	-299	-364	314	312	-10	312	312	-10	312	312	-10	312	312	-10	312
	360	-304	-369	316	314	-10	314	314	-10	314	314	-10	314	314	-10	314
	365	-309	-374	318	316	-10	316	316	-10	316	316	-10	316	316	-10	316
	370	-314	-379	320	318	-10	318	318	-10	318	318	-10	318	318	-10	318
	375	-319	-384	322	320	-10	320	320	-10	320	320	-10	320	320	-10	320
	380	-324	-389	324	322	-10	322	322	-10	322	322	-10	322	322	-10	322
	385	-329	-394	326	324	-10	324	324	-10	324	324	-10	324	324	-10	324
	390	-334	-399	328	326	-10	326	326	-10	326	326	-1				

Manual de rol

Edition 1 - November 1976

REIMS/CESSNA F 182 C

Revision 4 - August 1979

W. E. B. YOUNG / JOURNAL OF ENVIRONMENT & DEVELOPMENT

POLY(1,4-PHENYLENE TEREPHTHALIC ANHYDRIDE) 103

05/21 p.5 MUSICAL

PERFORMANCES DE CROISÉE - ALTITUDE PRESSION 1000 h - 6577 m

CONDITIONS : 1100 kg - Réservoirs remplis normalement - Véhicle de type France.

VITESSE KNOTS	P.A. hPa	TEMPÉRATURE DE LA CABINE ET STANDARD - 17°C						TEMPÉRATURE STANDARDE - 17°C						TEMPÉRATURE DE LA CABINE ET STANDARD - 27°C					
		VITESSE PIASSE	CABINE	US GALL	US GAL	VITESSE PIASSE	CABINE	US GALL	US GAL	VITESSE PIASSE	CABINE	US GALL	US GAL	VITESSE PIASSE	CABINE	US GALL	US GAL		
2000	13	55	261	110	120	53	239	123	103	24,4	31	217	120	147	4,4	117	11,4		
	14	59	276	123	142	65	234	121	119	31,4	31,4	230	119	157	4,2	117	11,6		
2100	13	42	285	137	146	50	231	124	105	34,4	31,4	210	124	143	4,5	123	12,2		
	14	47	300	159	117	34	217	117	115	39,7	41	213	115	153	7,9	120	12,0		
2200	13	49	226	152	140	32	222	120	108	31,4	31,4	219	118	146	4,1	120	12,7		
	15	49	217	117	115	44	213	115	112	20,9	40	207	112	112	7,7	20,1	20,1		

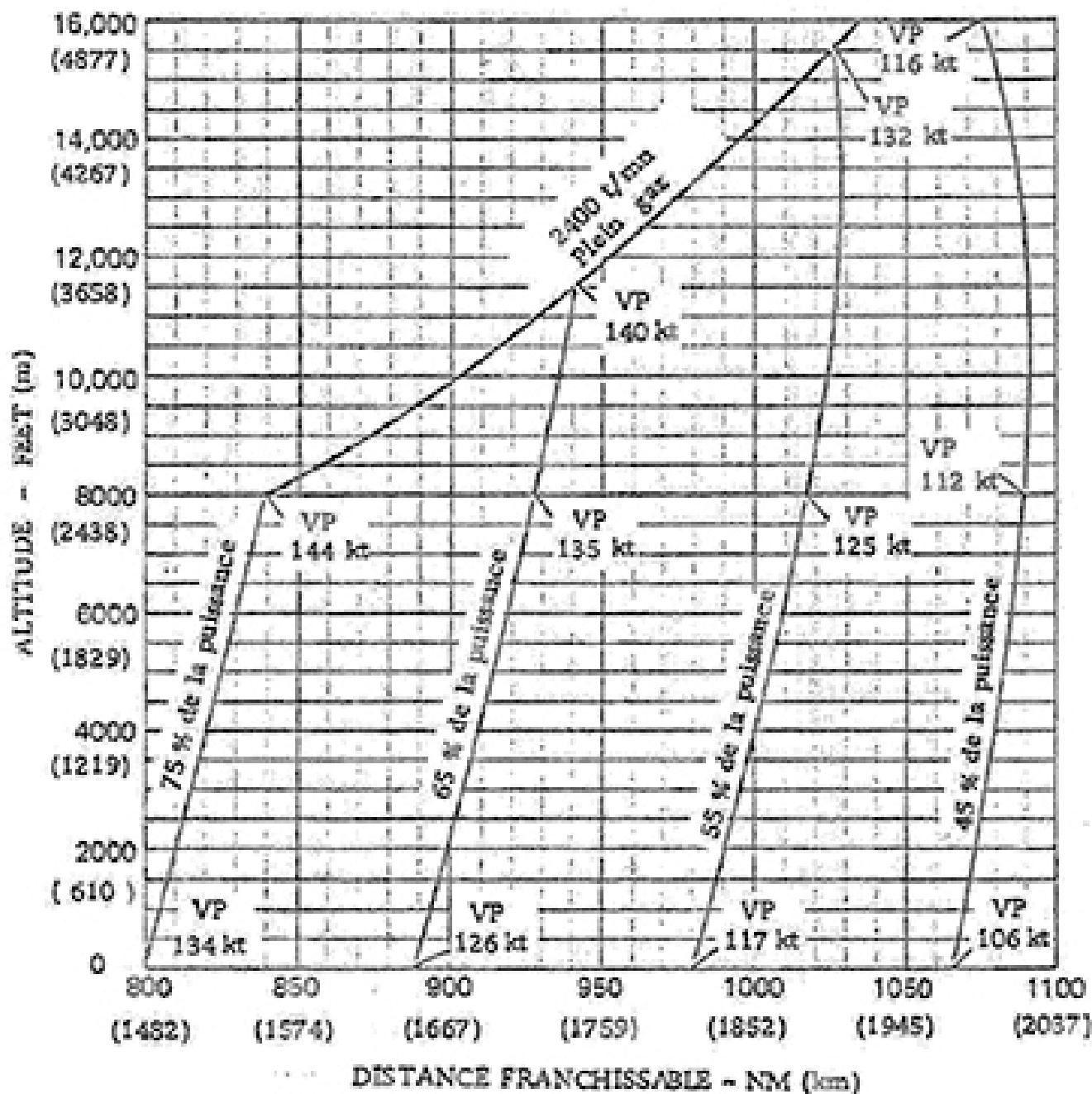
NOTE : Pour une utilisation éloignée de l'essence, il convient de réduire le moteur de vol pour éviter de dépasser la température maximale admissible pour l'ensemble du moteur et des équipements.

FIGURE 5-4-5001

DISTANCE FRANCHISSABLE

45 minutes de réserve ~ 88 US Gal. ~ 333 litres de carburant utilisable

CONDITIONS : 1338 kg - Mélange appauvri recommandé pour la croisière - Température standard - Vent nul.

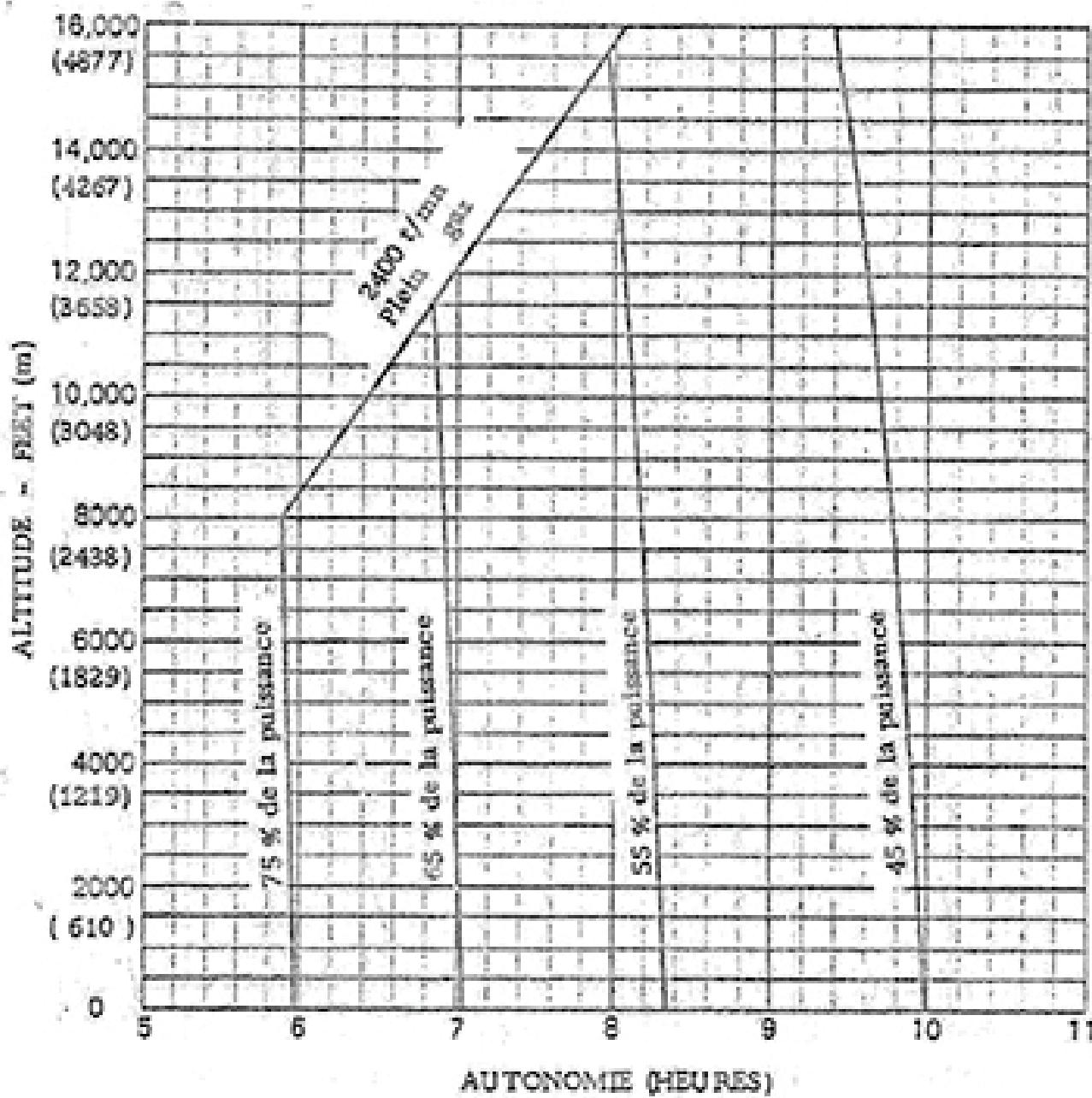


NOTA : Ce graphique tient compte de la quantité de carburant nécessaire au démarrage du moteur, roulage, décollage et montée. Il tient compte aussi de la distance durant la montée normale jusqu'à 10 000 ft (3048 m) et la montée maximale au-dessus de 10 000 ft (3048 m).

AUTONOMIE

45 minutes de réserve - 68 US Gal - 333 litres de carburant utilisable

CONDITIONS : 1338 kg - Mélange approuvé recommandé pour la croisière - Température standard - Vent nul.



NOTA : Ce graphique tient compte de la quantité de carburant nécessaire au démarrage du moteur, roulage, décollage et montée. Il tient compte aussi de la distance durant la montée normale jusqu'à 10 000 ft (3048 m) et la montée maximale au-dessus de 10 000 ft (3048 m).

DISTANCE D'ATTERRISSAGE TÉMOIN COURT											
CONDITIONS : Vollets à 40° - Moteur réduit - Freinage maximum - Piste en dur sèche et de niveau - Vent nul.											
Masse	V. I	Altitude		0°C		10°C		20°C		30°C	
		Passege	ft	Roul. 15 m	Passage 15 m	Roul. 15 m	Passage 15 m	Roul. 15 m	Passage 15 m	Roul. 15 m	Passage 15 m
1338	111 km/h	Niveau de mer		171	396	177	407	183	416	189	427
60 kt 69 mph	1000	305	177	407	183	416	189	427	197	439	203
	2000	610	183	418	191	428	197	439	204	451	210
	3000	914	191	430	197	440	204	453	212	465	218
	4000	1219	198	442	204	453	212	465	219	477	226
	5000	1524	204	453	212	465	219	477	227	491	235
	6000	1829	211	466	221	480	229	492	236	506	244
7000	2134	221	480	229	492	238	507	245	521	253	518
	8000	2439	230	495	238	507	247	521	255	536	264
NOTA : 1. Procéder d'un arrimage d'atterrissement en action.										2. Diminuer les distances de 10 % par tranche de 9 kt de vent détecté. Pour vent nul jusqu'à 10 kt, majorer les distances de 10 % par tranche de 2 kt.	
3. En cas d'atterrissement sur piste en dur sèche, majorer les durées au roulement de 40 %.											

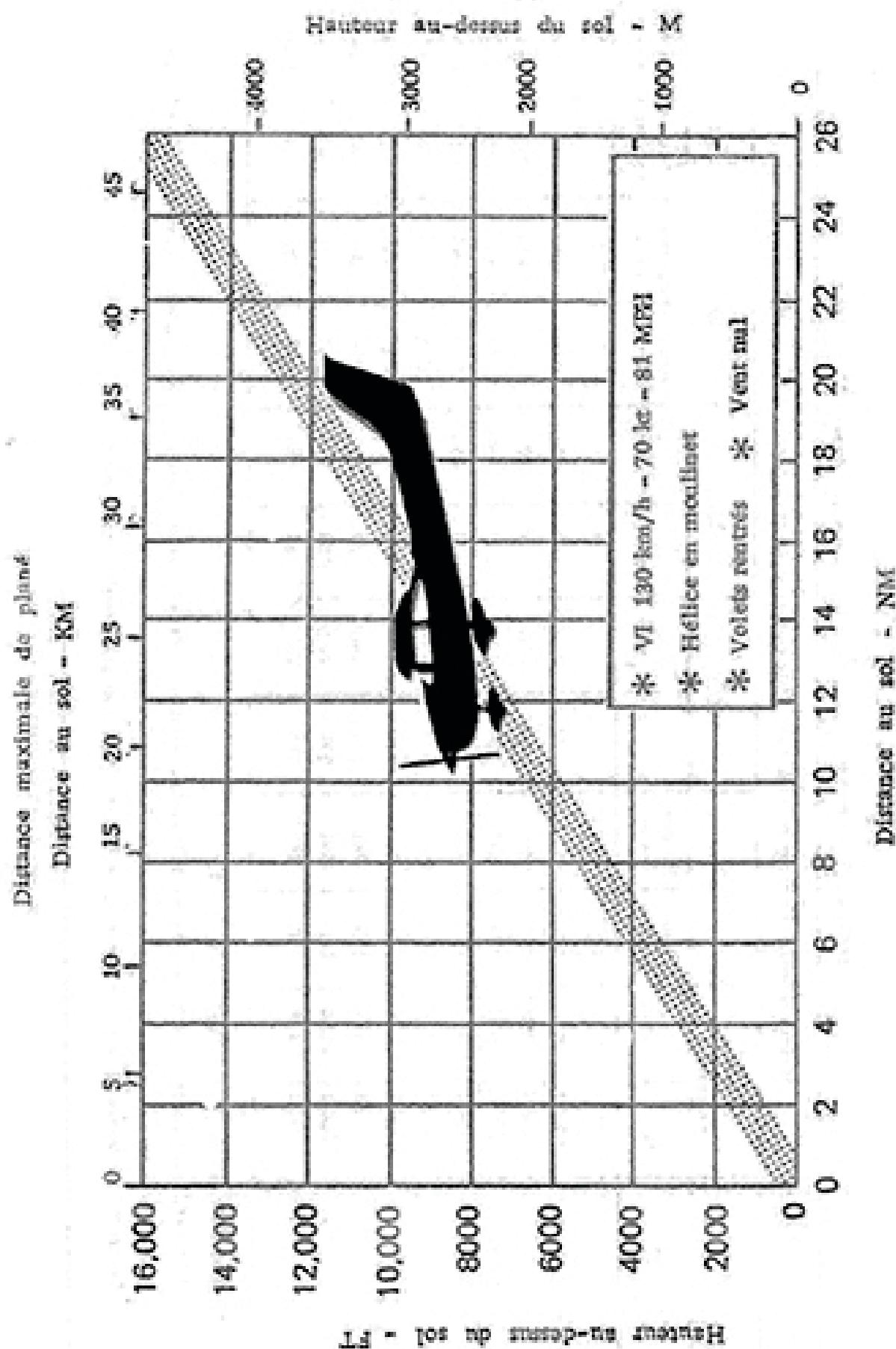


Figure 5-10

SECTION 6

ENTRETIEN COURANT

Pour permettre de les consulter rapidement et facilement, les quantités, ingrédients et spécifications des éléments d'entretien courant (carburant, huile par exemple) sont indiqués dans les pages suivantes.

En plus de la VISITE EXTERIEURE décrite dans la section 4, EXÉCUTER les opérations d'entretien courant, de visite et d'essais décrites dans le "SERVICE MANUAL" ("MANUEL D'ENTRETIEN"). Ce dernier précise tous les points nécessitant un entretien aux diverses périodicités : 50, 100 et 200 heures, ainsi que des opérations d'entretien courant de visite et/ou d'essais selon des périodicités spéciales.

Les concessionnaires assurent toutes les opérations d'entretien courant, de visite et d'essais conformément aux procédures du "SERVICE MANUAL" ("MANUEL D'ENTRETIEN"). Il est recommandé à l'exploitant de contacter son concessionnaire et prévoir l'entretien de l'avion aux périodicités recommandées.

Le programme d'entretien progressif établi par le constructeur a pour objectif principal de vérifier que ces exigences sont satisfaites aux périodicités exigées pour cadrer avec sa visite ANNUELLE ou de 100 HEURES telle qu'elle était prévue antérieurement. Selon les divers types d'utilisation en vol, les services aéronautiques peuvent exiger d'autres opérations d'entretien, d'autres visites ou essais.

En ce qui concerne ces problèmes, les exploitants se mettront en rapport avec les Services Officiels Français.

HUILE MOTEUR

Utiliser de l'huile moteur type aviation SAE 20W-50 pour toutes températures ou au-dessus de 4°C et SAE 30 au-dessous de 4°C.

L'huile multigrade SAE 20W-50 est recommandée pour améliorer les démar-
rages par temps froid. De l'huile dispensante à additif sans cendres, confor-
me à la spécification MHS-24 mises à jour incluses devra obligatoirement
être utilisée.

NOTA

L'avion a été livré avec de l'huile moteur
anti-corrosion. Si, durant les premières 25
heures, de l'huile doit être ajoutée, n'utili-
liser que de l'huile minérale ordinaire avion
(non détergente) conformément à la Spéciifi-
cation n° MIL-L-6082.

CAPACITE DU CARTER D'HUILE : 12 qts (11,4 l)

Ne pas utiliser le moteur avec moins de 9 qts (8,6 l). Pour réduire
les pertes d'huile au reniflard, remplir jusqu'à 10 qts (9,5 l) pour
les vols normaux de moins de 3 heures. Pour les vols plus longs,
faire le plein à 12 qts (11,4 l). Les quantités indiquées ci-dessus
correspondent aux niveaux indiqués sur la jauge. Si l'avion est équi-
pé d'un filtre à huile ajouter 1 qt (0,9 l) supplémentaire lors de la
vidange et changement du filtre.

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE À HUILE :

Après les 25 premières heures de fonctionnement, vidanger le carter
d'huile moteur et nettoyer le tamis de refoulement d'huile. Si un
filtre à huile optionnel est installé, remplacer l'élément filtrant.
Faire le plein du carter avec de l'huile minérale ordinaire et la chan-
ger par de l'huile dispersante après 50 heures de fonctionnement. Sur
les avions non équipés d'un filtre à huile optionnel, vidanger l'huile
du carter et nettoyer le tamis de refoulement toutes les 50 heures.

Sur les avions équipés d'un filtre à huile optionnel, porter la vidange d'huile à 100 heures à condition que l'élément filtrant soit remplacé toutes les 50 heures.

En tout état de cause si les 50 heures ne sont pas effectuées dans un délai de 6 mois, exécuter la vidange.

Réduire cette période si utilisation prolongée en pays froids, régions saillonnereuses ou courts vols à longs intervalles.

CARBURANT

INDICE D'OCTANE : Essence Aviation indice d'octane 100 LL (couleur bleue)

NOTA

Il peut être utilisé éventuellement une essence aviation indice 100 (ancienne appellation 100/130 de couleur verte) à faible teneur en plomb limitée à 4,6 cm³ par gallon.

CAPACITE DE CHAQUE RESERVOIR STANDARD : 174 litres - 46 US Gal.

**CAPACITE AU NIVEAU DU FOND DE LA COLERETTE DE L'ORIFICE
DE REMPLISSAGE : 131 litres - 34,5 US G.**

NOTA

- 1) Pour s'assurer de la capacité maximale de carburant lors du remplissage, placer la manette du robinet sélecteur soit sur "LEFT" ("GAUCHE") soit sur "RECHT" ("DROIT") pour empêcher toute intercommunication.
- 2) Après chaque vol, il est recommandé d'effectuer le remplissage des réservoirs pour éviter les condensations.

ATERRISSEUR

GONFLAGE PNEU AV : 5,00 x 5 - 6 plis - 3,39 bar - 49 PSI

GONFLAGE PNEU AR : 6,00 x 6 - 6 plis - 2,90 bar - 42 PSI

AMORTISSEUR DE ROULETTE DE NEZ :

Maintenir plein de liquide hydraulique MIL-H-5606 et gonflé à l'air entre 3,79 à 4,14 bar - 55 à 60 PSI. Ne pas dépasser cette pression.

MAINTENANCE

MANŒUVRES AU SOL

Les déplacements manuels de l'avion au sol s'exécutent avec plus de facilité et de sécurité en utilisant une barre de remorquage fixée à la roulette de nez. En cas de remorquage par un véhicule, ne jamais dépasser les limites de braquage de la roulette de nez de 29° de part et d'autre de l'axe, pour ne pas endommager le train. Si l'avion est tracté ou poussé sur un sol accidenté au cours de sa mise au hangar, veiller à ce que les oscillations de l'amortisseur de train avant n'engendrent pas un débattement vertical excessif de l'empennage qui risquerait d'entrer en contact avec des portes de hangar ou des structures basses. Un pneu de train avant crevé ou un amortisseur dégonflé augmente également la hauteur de l'empennage.

AMARRAGE DE L'AVION

1. Mettre le frein de parking et le blocage de volant.
2. Installer un bloque-gouverne sur la dérive et le gouvernail de direction.
3. Fixer des cordages ou des chaînes solides (320 kg de résistance à la traction) aux anneaux d'amarrage de volure et de queue et amarrer ces cordages ou chaînes sur des ancrages de piste.
4. Fixer un cordage suffisamment solide au compas de train avant et amarrer ce cordage sur un ancrage de piste.
5. Installer un cache-pitot.

FENETRES ET PARÉ-BRISE

Les fenêtres et le pare-brise en plastique devront être nettoyés avec un produit approprié. Appliquer le produit modérément à l'aide de chiffons doux et frotter tout en exerçant une pression moyenne jusqu'à élimination

complète de toute souillure. Laisser sécher le produit de nettoyage, puis l'essuyer avec des chiffons de flanelle doux.

NOTA

Ne jamais utiliser d'essence, de benzine, d'alcool, d'acétone, de tétrachlorure de carbone, de liquide d'extinction ou anti-gel, de diluant pour peinture, de produit de nettoyage pour surfaces en verre pour le nettoyage des surfaces en plastique. Les produits précités attaquent le plastique et risquent de le craquer.

Laver ensuite soigneusement avec un détergent doux mélangé à beaucoup d'eau. Rincer abondamment, puis essuyer avec une peau de chamois propre et humide. Ne jamais frotter le plastique avec un chiffon sec, car cette action crée une charge d'électricité statique qui attire la poussière. Un polissage avec une bonne cire du commerce complètera l'opération de nettoyage.

Ne pas utiliser de housse en grosse toile pour protéger le pare-brise, à moins que des chutes de pluie surfondue ou de neige macillée ne soient prévues, car une telle housse risque de rayer le plastique.

SURFACES PEINTES

Le brillant des surfaces peintes peut généralement être conservé par un lavage avec de l'eau additionnée de savon doux, suivi d'un rinçage à l'eau et d'un séchage à l'aide de chiffons propres ou d'une peau de chamois. Ne jamais utiliser de savons durs ou abrasifs ou de détergents génératrices de corrosion et de rayures. Enlever les taches tenaces d'huile et de graisse avec un chiffon imbibé de White Spirit.

Une bonne cire d'entretien pour carrosseries d'automobile pourra cependant être passée sur l'avion, si jugé utile. Une couche de cire plus épaisse sur les bords d'attaque de voilure et des empennages, le capot moteur et la casserole d'hélice contribuera à réduire l'abrasion en ces parties sensibles.

Lorsque l'avion a stationné à l'extérieur par temps froid et qu'il s'avère nécessaire d'enlever des dépôts de glace avant un vol, à l'aide de liquides chimiques, utiliser un mélange à parts égales d'alcool isopropylique et d'eau. Eviter les projections de ce mélange sur le pare-brise et les fenêtres de cabine, car l'alcool attaque le plastique et risque de le craquer.

HELICE

Avant chaque vol vérifier l'absence d'entailles ; passer sur les pales un chiffon huileux afin de les débarrasser des saillances d'herbe et d'insectes. Il est vital d'adoucir aussitôt que possible les petites entailles relevées sur l'hélice, particulièrement près des extrémités et sur les bords d'attaque, car ces entailles créent des contraintes pouvant entraîner la formation de critères. Ne jamais utiliser un produit alcalin pour le nettoyage des pales ; employer du tétrachlorure de carbone.

INTERIEUR

Pour nettoyer le garnissage intérieur et le tapis de sol, utiliser un aspirateur.

Les taches de graisse peuvent être enlevées en utilisant un détachant usuel. Faire un essai au préalable sur la partie cachée de façon à étudier les réactions du solvant sur la matière. Eviter de saturer le tissu avec un solvant, celui-ci pouvant attaquer le rembourrage et la préparation interne du revêtement.

Le garnissage en "royalite", le panneau des instruments et les boutons de commande ne nécessitent qu'un nettoyage avec un chiffon humide. Les traces de graisse sur le volant de commandes de vol et les boutons de commandes seront nettoyés avec un chiffon imbibé de kéroène.

En tout état de cause, ne jamais utiliser les solvants cités au paragraphe "Entretien du pare-brise" pour les matériaux en plastique.

REPERTOIRE DES EQUIPEMENTS OPTIONNELS

Désignation	Pages	Approbation
- Trousse d'équipement d'hiver et radiateur d'huile incongelable	6.1.1 et 6.1.2	
- Prise de parc	6.2.1 et 6.2.2	
- Circuit oxygène	6.3.1 à 6.3.6	
- Indicateur de mélange économique	6.4.1 et 6.4.2	
- Indicateur de vitesse vraie	6.5.1	
- Indicateur de température d'air carburateur	6.6.1	
- Clapet de vidange rapide d'huile	6.7.1	
- Commande électrique de tab de profondeur	6.8.1 et 6.8.2	
- Pilote automatique NAV-O-MATIC 200 A	6.9.1 à 6.9.5	
- Pilote automatique NAV-O-MATIC 300 A	6.10.1 à 6.10.7	
• Système-de-réervoirs-de-carburant supplémentaire	6.11.1 à 6.11.5	
- Vol en régime VFR de nuit et Vol aux instruments IFR	6.12.1 à 6.12.8	

Visa DGAC

• Annulé



6.1.0
(1/2)

REPERTOIRE DES EQUIPEMENTS OPTIONNELS.

Désignation	Pages	Validation
- Aérolon-aérome VFR de nuit- *	-6-12.1-	

Visa DGAC.

* Reporté en page 6.12.1 .

6.1.0
(2/2)

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

TROUSSE D'EQUIPEMENTS D'HIVER ET RADIATEUR D'HUILE INCONGELABLE

SECTION 1

GENERALITES

En cas d'utilisation continue à des températures constamment inférieures à - 7°C, le fonctionnement du moteur sera amélioré par le montage de la trousse d'équipements d'hiver et le radiateur d'huile incongelable.

La trousse d'équipements d'hiver comprend :

- Deux écrans destinés à couvrir les entrées d'air latérales du capotage avant
- Un déflecteur destiné à couvrir l'entrée d'air du carburateur
- Un isolant de renflard de carter moteur,

NOTA

Une fois monté, cet isolant de renflard de carter moteur peut être laissé en place et être utilisé de façon continue aussi bien par temps chaud que par temps froid.

Le radiateur d'huile incongelable remplace le radiateur standard et améliore la circulation de l'huile dans le radiateur par temps froid.

SECTION 2

LIMITATIONS

Sur les avions équipés d'une trousse d'équipements d'hiver les renseignements suivants sont fournis sous forme de plaquette :

- 1 - Sur chaque écran d'entrée d'air du capotage avant et carburateur

A nettoyer si la température extérieure est supérieure à - 7°C.

2 - Prés des instruments sur tableau de bord :

Déposer le lot de la trousse d'équipements
d'hiver lorsque la température extérieure
est supérieure à - 7°C.

Se référer à la section 2 du manuel de vol pour les autres limitations.

L'installation de cet équipement n'affecte pas les sections 3 à 5 du
manuel de vol.

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

PRISE DE PARC

SECTION 1

GENERALITES

Une prise de parc peut être montée pour permettre l'utilisation d'une source extérieure d'énergie lors des démarquages par temps froid et pendant les opérations d'entretien assez longues des équipements électriques et électroniques.

SECTION 2

LIMITATIONS

Les renseignements suivants sont fournis sous forme de plaquette située à l'intérieur de la porte d'accès de prise de parc

ATTENTION 24 VOLTS C.C.

Cet avion est équipé d'un alternateur et est mis à la masse par le moins (-)

RESPECTER LES POLARITES

Une inversion de polarités est préjudiciable à l'appareillage électrique de bord.

Se référer à la section 2 du manuel de vol pour les autres limitations.

SECTION 4

PROCEDURES NORMALES

1. Interrupteur de l'alimentation des équipements électroïadiques sur "OFF" ("ARRÊT").
2. Interrupteur général - "ON" ("MARCHÉ") juste avant de brancher la source d'alimentation électrique extérieure.

IMPORTANT

Bien s'assurer que le champ de l'hélice est dégagé avant de mettre le contact, d'utiliser une source d'alimentation extérieure ou lorsque l'hélice est brisée.

NOTA

Si aucun équipement électronique n'est utilisé, placer l'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques sur "OFF" ("ARRET"). Dans le cas contraire, il est recommandé de se servir d'une batterie de parc pour éviter d'endommager les équipements électroniques à cause des variations de tensions engendrées avec un groupe de piste.

Bien s'assurer que l'interrupteur de l'alimentation des équipements électroniques est sur "OFF" ("ARRET") avant toute tentative de démarrage moteur.

- Si la prise de parc est branchée à l'envers, une protection de polarités inversées protège le réseau de bord. L'alimentation ne se fera que si la prise de parc est branchée correctement.
- Utilisation de la prise de parc avec batterie complètement déchargée lors du démarrage des moteurs : les circuits de batterie et d'alimentation extérieure ont été étudiés de façon à éliminer complètement la nécessité de shunter les bornes du contacteur de batterie pour provoquer la fermeture afin de changer une batterie complètement déchargée. Un circuit protégé par fusible permet la fermeture du contacteur de batterie alors que celle-ci est complètement déchargée.

S'référer à la section 4 du manuel de vol pour les autres procédures normales.

L'installation de cet équipement n'altère pas les sections 3 et 5 du manuel de vol.

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

CIRCUIT OXYGENE

Une bouteille d'oxygène, logée derrière la cloison arrière de la soute à bagages, alimente le circuit d'oxygène. La bouteille est équipée d'un régulateur de pression qui réduit la pression de la bouteille à celle d'utilisation de 70 PSI (4,9 kg/cm²). Un robinet d'arrêt fait partie de l'ensemble régulateur. Une vanne de gonflage de bouteille d'oxygène se trouve sur la côté gauche de la cloison arrière de la soute à bagages. La pression régnant à l'intérieur de la bouteille est indiquée par un manomètre situé sur la console supérieure de commande d'oxygène.

Quatre orifices d'alimentation en oxygène sont prévus : deux dans la console supérieure de commande d'oxygène et deux dans le plafond de cabine juste au-dessus des fenêtres latérales, au niveau de chacun des sièges. Un masque, équipé d'un microphone, est prévu pour le pilote, et trois masques du type à jeter après usage sont prévus pour les passagers. Tous les masques sont du type à recirculation partielle et sont équipés de tuyaux souples en matériau plastique vinylique et d'indicateurs de débit.

Une commande de robinet d'arrêt à distance, située à proximité de l'orifice d'alimentation en oxygène du pilote, permet de couper l'alimentation de l'installation d'oxygène lorsqu'elle n'est pas en service. La commande est reliée mécaniquement au robinet d'arrêt de la bouteille. A l'exception de la commande d'arrêt, l'installation d'oxygène est entièrement automatique et ne nécessite aucune opération de régulation manuelle lors des changements d'altitude.

UTILISATION DU CIRCUIT D'OXYGENE

Avant vol, vérifier que la quantité d'oxygène est suffisante pour le

voyage en notant la pression indiquée par le manomètre d'oxygène. Se reporter au paragraphe "CALCUL DE L'AUTONOMIE EN OXYGÈNE" ainsi qu'à l'"Abaque d'autonomie en oxygène" (pages 6.3.3 à 6.3.5). Par ailleurs, s'assurer que les masques et tuyaux souples sont accessibles et en bon état.

L'oxygène doit être utilisé par tous les occupants aux altitudes de croisière supérieures à 12500 ft (3810 m). Il est souvent judicieux d'utiliser l'oxygène à des altitudes inférieures à 12500 ft (3810 m) en vol de nuit, en cas de fatigue ou de périodes de troubles physiologiques ou émotionnels. De même, l'abus chronique du tabac et de l'alcool nécessite également l'utilisation de l'oxygène à des altitudes inférieures à 10000 ft (3050 m).

NOTA

Pour des raisons de sécurité, interdits de fumer à bord pendant l'utilisation du circuit oxygène.

Procéder de la manière suivante pour utiliser le circuit oxygène :

1) Choisir masque et tuyau.

NOTA

L'ensemble tuyau prévu pour le pilote permet un débit supérieur à ceux des passagers ; il porte une bande de couleur orange à proximité de l'embout enflable. Les tuyaux prévus pour les passagers sont repérés par une bande verte. Si le propriétaire de l'avion le désire, il peut mettre à la disposition de ses passagers des tuyaux à plus grand débit. Dans tous les cas, il est recommandé que le pilote utilise toujours un tuyau à grande capacité. Le masque du pilote est équipé d'un microphone pour faciliter l'utilisation de la radio tout en respirant l'oxygène. Ce masque est livré avec une rallonge permettant d'adapter le fil du microphone du masque sur la prise de microphone auxiliaire située sous le côté gauche du tableau de bord. Pour brancher le microphone du masque à oxygène, brancher le fil du masque sur la rallonge et enficher cette der-

nière dans la prise de microphone auxiliaire. (Sur les avions équipés de l'ensemble optionnel écouteurs - micro-rail, le fil du microphone de cet ensemble est déjà branché sur cette prise. Il est nécessaire de débrancher ce fil de la prise de microphone auxiliaire pour pouvoir enfoncer la rallonge du micro de masque à oxygène dans la prise).
Un poussoir d'alternat est monté sur le volant de commande gauche.

- 2) Fixer le masque sur le visage et régler la sangle métallique de nez pour obtenir un ajustage confortable.
- 3) Choisir l'orifice d'alimentation en oxygène le plus proche du siège que l'on occupe et brancher le tuyau de raccordement sur cet orifice. Lorsque l'alimentation en oxygène est ouverte, celui-ci débitera constamment au débit approprié à toutes les altitudes sans aucun réglage manuel.
- 4) Placer le bouton de commande d'alimentation en oxygène sur "ON" ("MARCHE").
- 5) Vérifier l'indicateur de débit sur le tuyau de masque. De l'oxygène est débité si l'indicateur est repoussé vers le masque.
- 6) Débrancher le tuyau de raccordement de la prise d'alimentation lorsque l'on cesse d'utiliser le circuit d'oxygène. Ceci arrête automatiquement le débit d'oxygène.
- 7) Placer le bouton de commande d'alimentation en oxygène sur "OFF" ("ARRÊT").

CALCUL DE L'AUTONOMIE EN OXYGENE

L'abaque d'Autonomie en Oxygène (page 6.3.5) doit être utilisé pour déterminer l'autonomie (en heures) effective de la réserve d'oxygène de l'avion. La procédure ci-après précise la méthode à suivre pour trouver l'autonomie à partir de l'abaque.

- 1) Noter la pression d'oxygène disponible indiquée par le manomètre.
- 2) Repérer cette pression sur l'échelle gauche de l'abaque, puis projeter ce point horizontalement vers la droite jusqu'à l'intersection de la

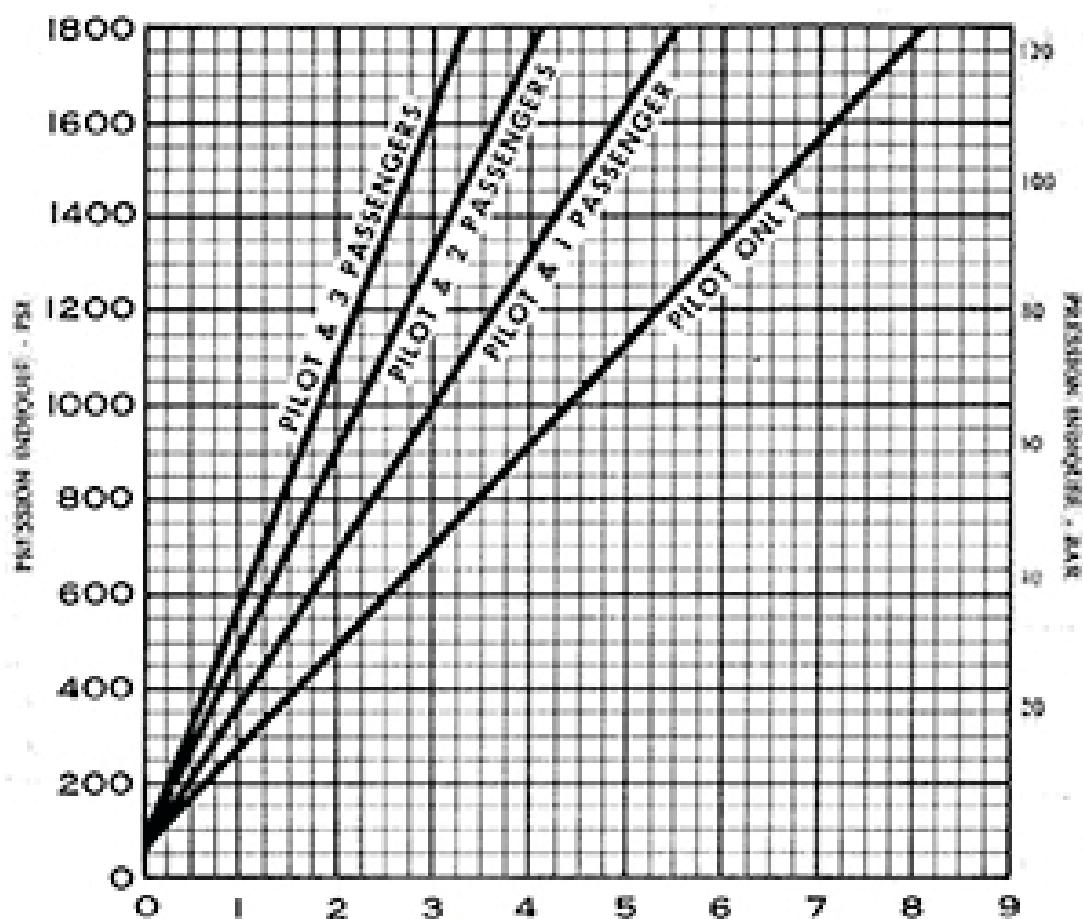
droite indiquant le nombre de personnes effectuant le vol. De ce point d'intersection, descendre verticalement jusqu'au bas de l'abaque et lire l'autonomie en heures sur l'échelle.

- 3) A titre d'exemple de la procédure ci-dessus, 1400 psi (96,53 bar) de pression d'oxygène alimentent le pilote seul en toute sécurité pendant 6 heures et 15 minutes. La même pression assurera une autonomie d'environ 2 heures et 30 minutes au pilote accompagné de trois passagers.

NOTA

L'Abaque d'Autonomie en Oxygène est basé sur un circuit d'oxygène de configuration standard comprenant un ensemble tuyau orange pour le pilote et des tuyaux verts pour les passagers. Si les passagers utilisent des tuyaux oranges, dans votre avion il vous faudra estimer de nouvelles valeurs d'autonomie du fait de la consommation en oxygène supérieure qu'entraînent ces tuyaux. Ceci s'obtient en déterminant la durée totale disponible pour le pilote seulement (la droite "PILOTE SEULEMENT" dans l'abaque) et en divisant cette durée par le nombre de passagers utilisant l'oxygène.

ABAQUE D'AUTONOMIE EN OXYGÈNE - HEURES
(CAPACITÉ : 48 FT³ = 1,36 M³)



NOTA : Cet abaque est basé sur l'utilisation par le pilote d'un embout de tuyauterie d'oxygène orange et par les passagers d'embouts de tuyauterie vert.

REMPLESSAGE DU CIRCUIT OXYGÈNE

La bouteille d'oxygène gonflée au maximum contient environ 48 ft^3 ($1,35 \text{ m}^3$) d'oxygène sous une pression de 1800 psi (124 bar) à 21°C . Les pressions de gonflage varieront toutefois en fonction de la température ambiante régnant dans la zone où s'effectue le remplissage et aussi du fait de l'échauffement provoqué par la compression de l'oxygène. En raison de ce qui précède, le fait de gonfler simplement la bouteille à 1800 psi (124 bar) n'assurera pas son remplissage correct et les pressions devront être adaptées suivant les températures ambiantes en se reportant au tableau ci-dessous.

IMPORTANT

L'huile, la graisse et les autres lubrifiants en contact avec l'oxygène présentent un sérieux danger d'incendie. Il faut donc absolument éviter de mettre ces produits en présence de l'oxygène au cours des interventions sur l'équipement oxygène.

TEMPÉRATURE AMBIANTE ($^\circ \text{C}$)	PRÉSSION DE REMPLISSAGE PSIG (BAR)	TEMPÉRATURE AMBIANTE ($^\circ \text{C}$)	PRÉSSION DE REMPLISSAGE PSIG (BAR)
- 18	1600 (110)	+ 10	1825 (126)
- 12	1650 (114)	+ 16	1875 (129)
- 7	1700 (117)	+ 21	1925 (133)
- 1	1725 (119)	+ 27	1975 (136)
+ 4	1775 (122)	+ 32	2000 (138)

Utiliser de l'oxygène respirable d'aviation conforme à la norme MIL-O-27210.

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

INDICATEUR DE MÉLANGE ÉCONOMIQUE

L'indicateur de mélange économique est un dispositif de détection de la température des gaz d'échappement permettant de faciliter au pilote le réglage du mélange de croisière. La température des gaz d'échappement varie en fonction du rapport air-carburant, de la puissance et du nombre de tours. Toutefois, la différence entre la température maximale des gaz d'échappement et la température des gaz d'échappement pour le mélange de croisière est pratiquement constante et constitue un moyen d'appauvrissement utile. Les consignes d'utilisation de cet équipement sont exposées ci-dessous.

MÉTHODE D'APPAUVRISSEMENT AVEC UN INDICATEUR DE MÉLANGE ÉCONOMIQUE (INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT)

La température des gaz d'échappement qu'indique l'indicateur de mélange économique peut être utilisé pour faciliter l'appauvrissement du mélange en vol de croisière à 75 % de la puissance ou moins. Pour régler le mélange, appauvrir pour atteindre la température maximale des gaz d'échappement comme point de référence puis enrichir le mélange de la valeur désirée en se basant sur le tableau ci-après.

Le fonctionnement continu à la température maximale des gaz d'échappement n'est autorisé qu'à 65 % de la puissance ou moins. Ce mélange économique optimal se traduit par une augmentation de la distance franchissable d'environ 10 % supérieure à celle mentionnée dans les tableaux de performances de croisière de ce manuel et s'accompagne d'une diminution de la vitesse de 5,5 km/h - 3 kt - 3,5 MPH environ.

NOTA

Le fonctionnement sur le bord pauvre de la température maximale des gaz d'échappement n'est pas autorisé.

L'apprécierissement du mélange peut provoquer un fonctionnement irrégulier du moteur avant que la température maximale des gaz d'échappement ne soit atteinte. Dans ce cas, utiliser la température des gaz d'échappement correspondant à celle provoquant le fonctionnement irrégulier du moteur comme température de référence au lieu de la température maximale.

DESIGNATION DU MÉLANGE	TEMPERATURE DES GAZ D'ECHAFFEMENT
PAUVRE RECOMMANDÉ (Performances du Manuel de vol et du calculateur de puissance)	Maxi moins 50° F (25° C) (ENRICHIR)
ÉCONOMIQUE OPTIMAL (65 % de la puissance ou moins)	Maxi

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

INDICATEUR DE VITESSE VRAIE

L'anémomètre standard peut être remplacé par un indicateur de vitesse vraie. Celui-ci possède une couronne tournante étalonnée qui s'utilise avec le cadran de l'anémomètre de la même façon qu'un computeur de vol.

Pour obtenir la vitesse vraie, tourner la couronne pour aligner l'altitude pression avec la température extérieure ambiante en degrés Fahrenheit. Lire ensuite la vitesse vraie sur la couronne tournante en regard de l'aiguille de l'anémomètre.

NOTA

Il est faut pas confondre l'altitude pression avec l'altitude indiquée. L'altitude pression s'obtient en calant l'échelle barométrique de l'altimètre à " 29,92" (1013 mb) et en lisant l'altitude pression sur l'altimètre. Après lecture de cette dernière, s'assurer que l'échelle barométrique de l'altimètre a bien été recalée au réglage d'origine.

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

INDICATEUR DE TEMPERATURE D'AIR CARBURATEUR

Un indicateur de température d'air carburateur peut être monté pour faciliter la détection des conditions de givrage du carburateur. L'indicateur est marqué d'un secteur jaune entre - 15 et + 5° C. Ce secteur délimite la plage de température favorable au givrage du carburateur ; l'indicateur comporte une plaquette précisant : "KEEP NEEDLE OUT OF YELLOW ARC DURING POSSIBLE ICING CONDITIONS" ("GARDER L'AIGUILLE HORS DU SECTEUR JAUNE EN CONDITIONS FAVORABLES AU GIVRAGE").

Les conditions d'humidité élevée ou visible sont favorables au givrage du carburateur, surtout lorsque le moteur fonctionne au ralenti ou à un faible régime. En régime de croisière, la formation de glace est généralement lente, ce qui laisse le temps de détecter la chute correspondante de la pression d'admission. Le givrage du carburateur au décollage est rare, car la dimension de l'ouverture à plein gaz du papillon est moins sujette à son obstruction par la glace.

Lorsque l'aiguille de l'indicateur de température d'air carburateur pénètre dans le secteur jaune alors que l'avion se trouve en conditions de givrage possible du carburateur, ou lorsque la pression d'admission chute sans raison, couvrir à fond le réchauffage carburateur. Lorsque la pression d'admission est revenue à sa valeur d'origine, régler par tatonnements le réchauffage au minimum suffisant pour empêcher la formation de givre.

NOTA

Ne pas utiliser le réchauffage carburateur au décollage, sauf nécessité absolue pour obtenir une accélération régulière du moteur (en général pour des températures inférieures à - 15° C).

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

CLAPET DE VIDANGE RAPIDE D'HUILE

Un clapet de vidange rapide d'huile est offert en option pour remplacer le bouchon de vidange du carter d'huile. Ce clapet permet une vidange plus rapide et plus propre de l'huile moteur. Lorsque ce clapet est installé, glisser une tuyauterie souple sur l'embout du clapet, placer l'autre extrémité de la tuyauterie dans un récipient approprié, puis pousser l'embout du clapet vers le haut jusqu'à ce qu'il se bloque en position ouverte. Des brides à ressort le maintiennent dans cette position. Une fois la vidange terminée, ramener le clapet en position détendue (fermée) à l'aide d'un tournevis ou d'un outil approprié et déposer la tuyauterie de vidange.

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

COMMANDE ELECTRIQUE DE TAB DE PROFONDEUR

GENERALITES

L'avion peut être équipé d'une commande électrique de tab de profondeur. Le dispositif est commandé par un inverseur situé au sommet de la poignée gauche du volant de commande pilote et par un interrupteur de débrayage situé sur le côté gauche du baguelet de volant pilote. La position avant repérée "DN" ("PIQUE") de l'inverseur provoque le déplacement du tab de profondeur dans la direction à piquer ; inversement, la position arrière repérée "UP" ("CABRE"), permet de régler le tab à cabrer. Lorsque l'inverseur est relâché, il retourne directement dans la position centrale (arrêt) et le tab s'arrête.

L'interrupteur de débrayage, repéré "ELEC TRIM DISENGAGE" ("DEBRAVAGE TAB ELECTRIQUE"), coupe l'alimentation électrique de l'ensemble lorsqu'il est placé sur la position "DISENGAGE" ("DEBRAVAGE").

Un ensemble de servo-commande comprenant un moteur et un embrayage commandé par un électro-aimant et entraîné par chaîne permet de déplacer le tab de profondeur jusqu'à la position désirée. Lorsque l'inverseur de tab de profondeur est sur la position centrale (arrêt), le fonctionnement manuel n'est pas modifié. La commande manuelle reste toujours prépondérante par rapport à la commande électrique.

CONSIGNES D'UTILISATION

Fonctionnement normal :

Pour utiliser la commande électrique de tab de profondeur, procéder comme suit :

1. Contact général = "ON" ("MARCHE").

2. Interrupteur de débrayage de tab de profondeur - "ON" ("MARCHE").
 3. Inverseur de commande de tab - MANOEUVRER à la demande.
 4. Index de position de tab de profondeur - Vérifié.

NOTA

Pour vérifier le fonctionnement de l'interrupteur de débrayage, mettre ce dernier sur "DISENGAGE" ("DÉBRAYAGE") et manœuvrer l'inverseur de tab de profondeur. Vérifier que le volant de compensation manuel et l'index ne tournent pas lorsque le pilote agit sur l'inverseur de tab de profondeur.

Fonctionnement d'urgence :

1. Interrupteur de débrayage de tab de profondeur - "DISENGAGE" ("DEBRAVAGE").
 2. Commande manuelle - A la demande.

NOTA

La perte d'altitude maximale lors d'un mauvais fonctionnement du compensateur de profondeur électrique est de 61 m - 200 feet.

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

PILOTE AUTOMATIQUE

NAV-O-MATIC 200 A

1 GENERALITES

Ce pilote automatique est à un seul axe (roulis) avec possibilité couplage VOR (OPT). Les principaux composants sont :

- une boîte de commande du pilote automatique comportant un calculateur amplificateur.
 - un actionneur de roulis.
 - un coordinateur de virage.
 - un voyant route inverse "VOR/LOC REVERSED".
 - pièces mécaniques.

2 LIMITES D'EMPLOI

1. Le pilote automatique ne doit pas être utilisé pour le décollage et l'atterrissement.
 2. Altitude minimale d'utilisation : 200 m - 650 feet.

3 PROCÉDURES D'URGENCE

1. Contrôler le pilote automatique en actionnant les commandes de vol manuelles.
 2. Placer l'interrupteur "AP" de la boîte de commande sur "OFF" ("ARRÊT").

4 PROCEDURES NORMALES

AVANT DECOLLAGE ET ATERRISSAGE

Sur bolte de commande du P.A.

1. Interrupteur "A/P" sur "OFF" ("ARRET").
 2. Pousoir "BACK CRS" ("Route inverse") - Position "Arrêt".
(Voir ATTENTION paragraphe Interception NAV, page 6.9.3).

MONTEE, CROISIERE, DESCENTE

Stabilité directionnelle de base :

1. Ramener les ailes à l'horizontale.
2. Sur boîte de commande du P.A. - Bouton commande de virage "PULL TURN" ("Tirer-Tourner") : Tirer et centrer dans le cran.
3. Sur boîte de commande du P.A. - Interrupteur "A/P" sur "ON" ("MARCHE").
4. Sur boîte de commande du P.A. - Commande "TRIM" ("Compensation de roulis") - Régler pour cadence nulle.
5. Pour les faibles changements de cap surpasser l'ac par un léger effort sur le manche.

Virages commandés :

1. Sur boîte de commande du P.A. - Bouton cde de virage "PULL-TURN" - Tirer et tourner pour obtenir le taux de virage désiré sans dépasser un taux de virage standard.

Maintien de cap

Sur boîte de commande du P.A. :

1. Pousser "DIR HOLD" ("Maintien de cap") - "Enfoncer".
2. Bouton de commande de virage "PULL TURN" ("Tirer-Tourner") Centrer dans le cran et enfouir lorsque l'avion se trouve au cap désiré, ailes horizontales.
3. Commande "TRIM" ("Compensation de roulis") - Régler pour obtenir une dérive nulle en cap.

Interception NAV (VOR/LOC) :

Sur boîte de commande du P.A. :

1. Bouton commande de virage "PULL TURN" ("Tirer-Tourner") - Tirer et amener l'avion au cap parallèle à la route à suivre.
2. Sélecteur de navigation "NAV 1 ou 2" - Sélectionner un récepteur VHF fournissant des signaux de navigation VOR/LOC stables.

Sur indicateur VOR :

3. Sélecteur de route - Sélectionner la route VOR désirée.

Sur boîte de commande du P.A. :

4. Poussoir "NAV CAPT" ("Interception Nav") - "Enfoncer".
5. Poussoir "HI SENS" ("Haute sensibilité") - "Enfoncer".
6. Poussoir "BACK CRS" ("Route inverse") - Enfoncer dans le cas de l'interception de l'axe direct de la balise d'alignement de piste (Localizer) en éloignement ou de l'axe inverse en rapprochement.

ATTENTION

- Le poussoir "BACK CRS" ("Route inverse") étant enfoncé, les indications normales de l'indication de déviation du récepteur sélectionné sont inversées, même si l'interrupteur "A/P" du pilote automatique est sur "OFF ("ARRET") et quelle que soit la fréquence affichée (VOR ou LOC). L'indication de pente n'est pas affectée.
 - Un voyant ambré situé sur la planche de bord pilote répété "VOR/LOC REVERSED" ("Route inverse") s'allume quand le poussoir "BACK CRS" ("Route inverse") est enfoncé ; ce voyant indique que les informations de l'indicateur VOR sont inversées.
7. Bouton commandant le virage "PULL TURN" ("Tirer-Tourner") - Centrer dans le cran et enfoncez lorsque le cap avion est parallèle ($\pm 5^\circ$ près) à la route désirée. (L'avion effectuera alors un virage qui lui fera prendre un angle d'interception de $45^\circ \pm 10^\circ$).
 8. Poussoir "NAV TRK" ("Poursuite Nav") - Enfoncer lorsque l'indicateur de déviation est centré et après que l'avion ait effectué son virage vers le cap correspondant à la route à suivre.
 9. Poussoir "HI SENS" ("Haute sensibilité") - Le placer sur "Arrêt" après établissement de la nouvelle route VOR (le laisser sur "Marche" dans le cas de la poursuite d'une balise d'alignement de piste).

NOTA

L'interception navigation, pour être réalisée dans de bonnes conditions, est limitée à 16 ou 24 km (10 à 15 miles) de la station ou à 3 minutes de l'interception de la route désirée. L'emploi le plus approprié et le plus pratique de la fonction "Interception Nav" ("NAV CAPT") est le changement de rou-

te après passage sur une station VOR. Une autre application de cette fonction est l'interception du faisceau d'alignement de piste en rapprochement. Après interception de la nouvelle route, la fonction "Poursuite Nav" ("NAV TRK") doit être utilisée car celle-ci contient les circuits de correction de vent de travers. La possibilité d'interception du faisceau d'alignement de piste en éloignement sur l'axe direct ou inverse peut s'avérer marginale.

Poursuite NAV (VOR/LOC) :

Sur boîte de commande du P.A. :

1. Bouton commande de virage "FULL-TURN" ("Tirer-Tourner") - Tirer et laisser dans le cran.
2. Sélecteur de navigation "NAV 1 ou 2" - Sélectionner un récepteur fournissant des signaux de navigation stables.

Sur indicateur VOR :

3. Sélecteur de route - Afficher la route désirée.

Sur boîte de commande du P.A. :

4. Poussoir "NAV TRK" ("Poursuite Nav") - "Enfoncer".
5. Poussoir "HI SENS" ("Haute sensibilité") - Enfoncer pour la poursuite d'un faisceau d'alignement de piste.
6. Poussoir "BACK CRS" ("Route inverse") - Enfoncer dans le cas de la poursuite de l'axe inverse de la balise d'alignement de piste en rapprochement (ou de l'axe direct en éloignement).

ATTENTION

- Le poussoir "BACK CRS" ("Route inverse") étant enfoncé, les indications normales de l'indicateur de déviation du récepteur sélectionné sont inversées, même si l'interrupteur "A/P" du pilote automatique est sur "OFF" ("ARRÊT"), et quelle que soit la fréquence affichée (VOR ou LOC). L'indication de pente n'est pas affectée.
- Un voyant ambré situé sur la planche de bord pilote repéré "VOR/LOC REVERSED" ("Route inverse") s'allume quand

Le poussoir "BACK CRS" ("Route inverse") est enfoncé. Ce voyant indique que les informations de l'indicateur VOR sont inversées.

7. Bouton commande de virage "PULL-TURN" ("Tirer-Tourner") - Centrer dans le cran et enfoncez lorsque l'indicateur de déviation est dans le cercle (moins de 1 point) et le cap avion parallèle à la route sélectionnée ($\pm 5^\circ$ maxi).

ATTENTION

Si les déviations de cap et de route augmentent lors de la poursuite d'une balise d'alignement de piste à proximité de celle-ci, enfoncer le poussoir "NAV INT" ("Interception Nav") lorsque le cap est parallèle à la route ou mettre l'interrupteur "A/P" du pilote automatique sur "OFF" ("ARRET") et passer en pilotage manuel.

NOTA

La possibilité de poursuite peut s'avérer marginale en déplacement sur l'axe direct ou l'axe inverse d'une balise d'allongement de piste.

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

PILOTE AUTOMATIQUE NAV-O-MATIC 300 A

1 GENERALITES

Ce pilote automatique est à un seul axe (roulis) avec un couplage tout cap. Les principaux composants sont :

- une boîte de commande du pilote automatique comportant un calculateur amplificateur
- un actionneur de roulis
- un coordinateur de virage
- un gyro directionnel
- un ou deux voyants route inverse "1 LOC REVERSED" ou "2 LOC REVERSED"
- pièces mécaniques

2 LIMITES D'EMPLOI

- 1) Le pilote automatique ne doit pas être utilisé pour le décollage et l'atterrissement.
- 2) Altitude minimale d'utilisation : 200 m - 650 ft.

3 PROCEDURES D'URGENCE

- 1) Contre le pilote automatique en actionnant les commandes de vol manuelles.
- 2) Placer l'interrupteur "A/P" de la boîte de commande sur "OFF" ("ARRÊT").

4 PROCÉDURES NORMALES

AVANT DÉCOLLAGE ET ATERRISSAGE

Sur la boîte de commande du pilote automatique :

- 1) Interrupteur "A/P" - "OFF" ("ARRET").
- 2) Poussoir "BACK CRS" ("ROUTE INVERSE") - Position "Arrêt".
(Voir ATTENTION dans paragraphe "Intercepteur NAV" page 6.10.4).

MONTEE, CROISIERE, DESCENTE

Stabilité directionnelle de base :

- 1) Ramener les ailes à l'horizontale.

Sur la boîte de commande du pilote automatique :

- 2) Bouton de commande de virage "FULL TURN" ("TIRER TOURNER")
TIRER et CENTRER dans le cran.
- 3) Interrupteur "A/P" - "ON" ("MARCHE").

NOTA

Après sa mise en marche, le pilote automatique met 2 secondes pour réagir et une légère impulsion de virage à gauche peut se produire au cours de ce laps de temps.

- 4) Commande "TRIM" ("COMPENSATION DE ROULIS") - REGLER pour cadence nulle.

Virage commandés :

Sur la boîte de commande du pilote automatique :

- 1) Bouton "FULL TURN" ("TIRER TOURNER") - TIRER et TOURNER pour obtenir le taux de virage désiré sans dépasser un taux de virage standard.
- 2) Sortie de virage : renoncer le bouton "FULL TURN" ("TIRER TOURNER") dans le cran.

Fonction tenue du cap magnétique :

- 1) Bouton "PUSH" ("POUSSER") du gyro directionnel - RÉGLER au cap magnétique de l'avion.
- 2) Bouton "FULL TURN" ("TIRER TOURNER") - TIRER et le LAISSER dans le cran.
- 3) Gyro directionnel - RÉGLER le curseur au cap désiré.
- 4) Sur boîte de commande du pilote automatique : poussoir "HDG SEL" ("SÉLECTION DE CAP") - ENFONCER.
- 5) Bouton "FULL TURN" ("TIRER TOURNER") - ENFONCER.
L'avion effectuera un virage pour prendre la direction du cap choisi et la maintiendra.
- 6) Sur boîte de commande du pilote automatique : bouton "TRIM" ("COMPENSATION DE ROULIS") - RÉGLER pour une déviation nulle entre le cap stabilisé et celui choisi.
- 7) Pour changer de cap, placer le curseur du gyro directionnel sur le nouveau cap. L'avion effectuera un virage pour prendre la direction de ce nouveau cap et la maintiendra.
- 8) Vérifier toutes les 15 minutes l'indication du gyro directionnel à l'aide du compas magnétique et recaler si nécessaire.

Interception NAV (VOR/LOC) :

Sur la boîte de commande du pilote automatique :

- 1) Boutons de commande de virage "FULL TURN" ("TIRER TOURNER") - TIRER et le LAISSER dans le cran.
- 2) Sélecteur de navigation "NAV 1 ou 2" - SÉLECTIONNER un récepteur VHF fournissant des signaux de navigation VOR/LOC stables.

Sur indicateur VOR :

- 3) Sélecteur "OBS" ("AZIMUT") - SÉLECTIONNER la route VOR désirée en cas de poursuite VOR.

Sur gyro directionnel :

- 4) Curseur de cap - AFFICHER la route VOR désirée ou en cas d'utilisation du localiseur, afficher la route en rapprochement ou en éloignement.
- 5) Gyro directionnel - RÉGLER au cap magnétique de l'avion.

Sur boîte de commande du pilote automatique :

- 6) Poussoir "NAV INT" ("INTERCEPTION NAV") - ENFONCER.
- 7) Poussoir "HI SENS" ("HAUTE SENSIBILITE") - ENFONCER, pour interception d'un localiseur ou d'une station VOR située à moins de 16 km (10 miles - 9 NM). Si la station est située au-delà de cette distance, placer sur "arrêt" le poussoir "HI SENS" ("HAUTE SENSIBILITE").
- 8) Poussoir "BACK CRS" ("ROUTE INVERSE") - ENFONCER dans le cas de l'interception de l'axe direct de la balise d'alignement de piste (localiseur) en éloignement ou de l'axe inverse en rapprochement.

ATTENTION

- Lorsque le poussoir "BACK CRS" ("ROUTE INVERSE") est enfoncé, et quelle que soit la fréquence affichée du localiseur, les indications normales de l'indicateur de déviation du récepteur sélectionné sont inversées, même si l'interrupteur "A/P" du pilote automatique est sur "OFF" ("ARRET"). L'indication de pente n'est pas affectée.
- Un voyant orange situé sur le tableau de bord côté pilote repéré "LOC REVERSED" ("ROUTE INVERSE") s'allume quand le poussoir "BACK CRS" ("ROUTE INVERSE") est enfoncé ; ce voyant indique que les informations de l'indicateur VOR sont inversées.

- 9) Bouton de commande "PULL TURN" ("TIRER-TOURNER") - CENTRER dans le cran et POUSSER. L'avion effectuera un virage pour prendre un angle d'interception de $45^\circ \pm 10^\circ$ et décroître progressivement cet angle lorsque l'avion approche l'axe de la route.

NOTA

En fonction "NAV INT" ("INTERCEPTION NAV"), si l'aiguille de l'indicateur de déviation maintient une déviation de 2 points ou plus, déplacer le curseur de cap de 10° dans le sens de l'aiguille.

- 10) Poussoir "NAV TRK" ("POURSUITE NAV") - ENFONCER lorsque l'aiguille de l'indicateur de déviation est à moins d'un point et que l'avion ait effectué son virage à 10° près vers le cap correspondant à la route à suivre. Cette fonction déclenche les circuits de correction de vent de travers.
- 11) Poussoir "HI SENS" ("HAUTE SENSIBILITÉ") - Le PLACER sur "arrêt" après établissement de la nouvelle route VOR ou le laisser enfonce dans le cas de la poursuite du localiseur.

Poursuite NAV (VOR/LOC)

Sur la boîte de commande du pilote automatique :

- 1) Bouton de commande de virage "PULL TURN" ("TIRER-TOURNER") - TIRER et LAISSER dans le cran.
- 2) Sélecteur de navigation "NAV 1 ou 2" - SELECTIONNER un récepteur fournissant des signaux de navigation stables.

Sur indicateur VOR :

- 3) Sélecteur "OBS" ("AZIMUT") - SELECTIONNER la route VOR désirée en cas de poursuite VOR.

Sur gyro directionnel :

- 4) Curseur de cap - AFFICHER la route VOR désirée ou en cas d'utilisation du localiseur, afficher la route en rapprochement ou en éloignement.
- 5) Gyro directionnel - REGLER au cap magnétique de l'avion. Vérifier périodiquement l'indication du gyro directionnel à l'aide du compas magnétique et recaler si nécessaire.
- 6) Pousoir "NAV TRK" ("POURSUITE NAV") - ENFONCER.
- 7) Pousoir "HI SENS" ("HAUTE SENSIBILITÉ") - ENFONCER pour la poursuite d'un faisceau d'alignement de piste.
- 8) Pousoir "BACK CRS" ("ROUTE INVERSE") - ENFONCER dans le cas de la poursuite de l'axe inverse de la balise d'alignement de piste en rapprochement ou de l'axe direct en éloignement.

ATTENTION

- Lorsque le pousoir "BACK CRS" ("ROUTE INVERSE") est enfoncé et quelle que soit la fréquence affichée du localiseur, les indications normales de l'indicateur de déviation du récepteur sélectionné sont inversées, même si l'interrupteur "A/P" du pilote automatique est sur "OFF" ("ARRET"). L'indication de pente n'est pas affectée.
- Un voyant ambré située sur le tableau de bord côté pilote repéré "LOC REVERSED" ("ROUTE INVERSE") s'allume quand le pousoir "BACK CRS" ("ROUTE INVERSE") est enfoncé. Ce voyant indique que les informations de l'indicateur VOR sont inversées.

- 9) Bouton de commande "FULL TURN" ("TIRER-TOURNER") - ENFONCER lorsque l'indicateur de déviation est à moins de 1 point et que le cap avion est parallèle à 10° près à la route sélectionnée.

NOTA

Si l'indicateur de déviation maintient une déviation constante, utiliser à la demande la commande "TRIM" ("COMPENSATION DE ROULIS"). Si la correction de dérive excède 25°, déplacer le curseur de cap par intervalle de 10° dans le sens de l'aiguille jusqu'à ce que la poursuite soit établie.

- 10) Approche finale en mode localiseur - Mettre sur "OFF" ("ARRÊT") le pilote automatique dès que la piste d'atterrissement est visible et terminer l'approche en pilotage manuel.

EQUIPEMENTS OPTIONNELS

VOL EN REGIME VFR DE NUIT ET VOL AUX INSTRUMENTS (IFR)

SECTION 1

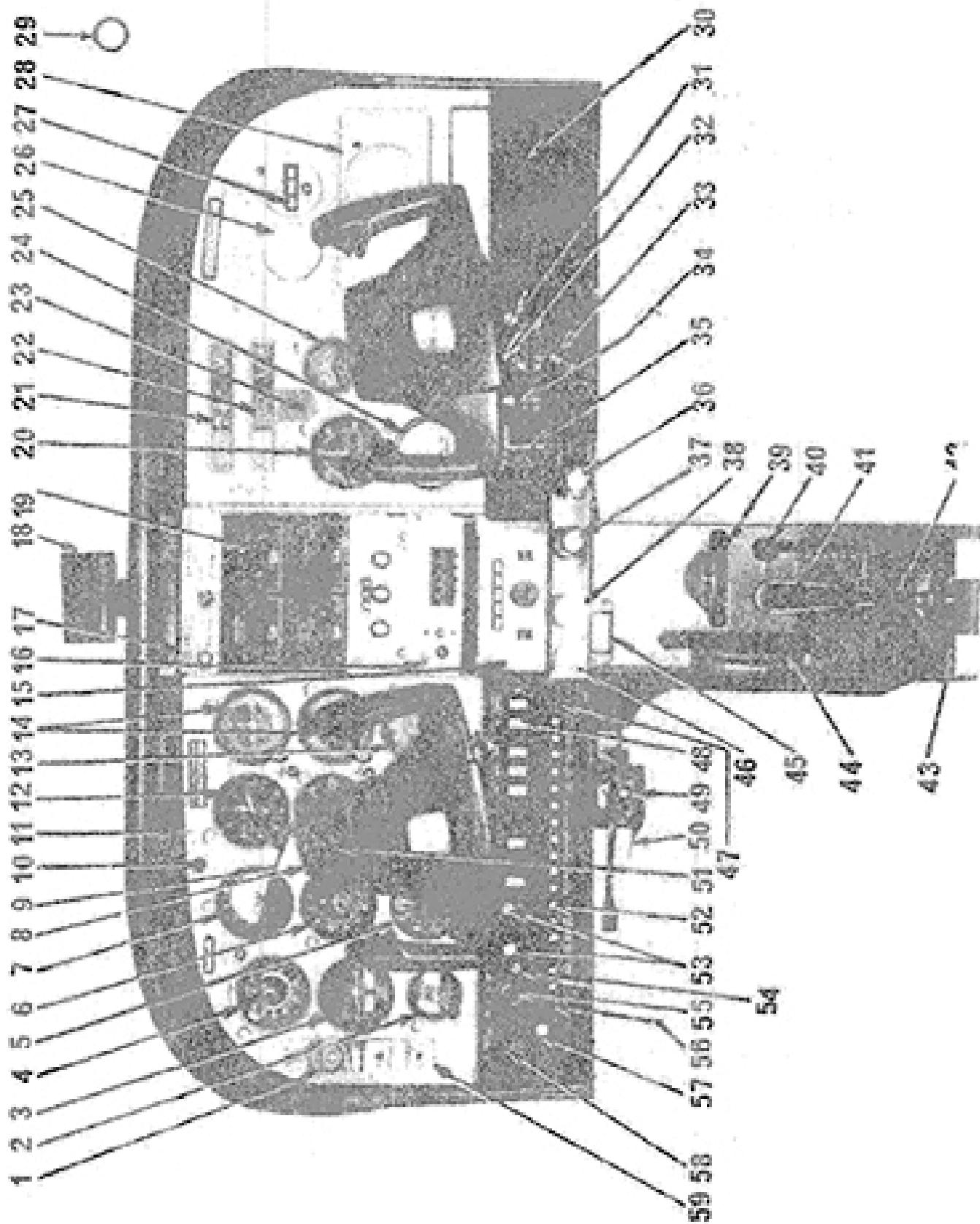
GENERALITES

DESCRIPTION

Equipements réglementaires obligatoires permettant l'utilisation de l'avion en vol VFR de nuit et IFR.

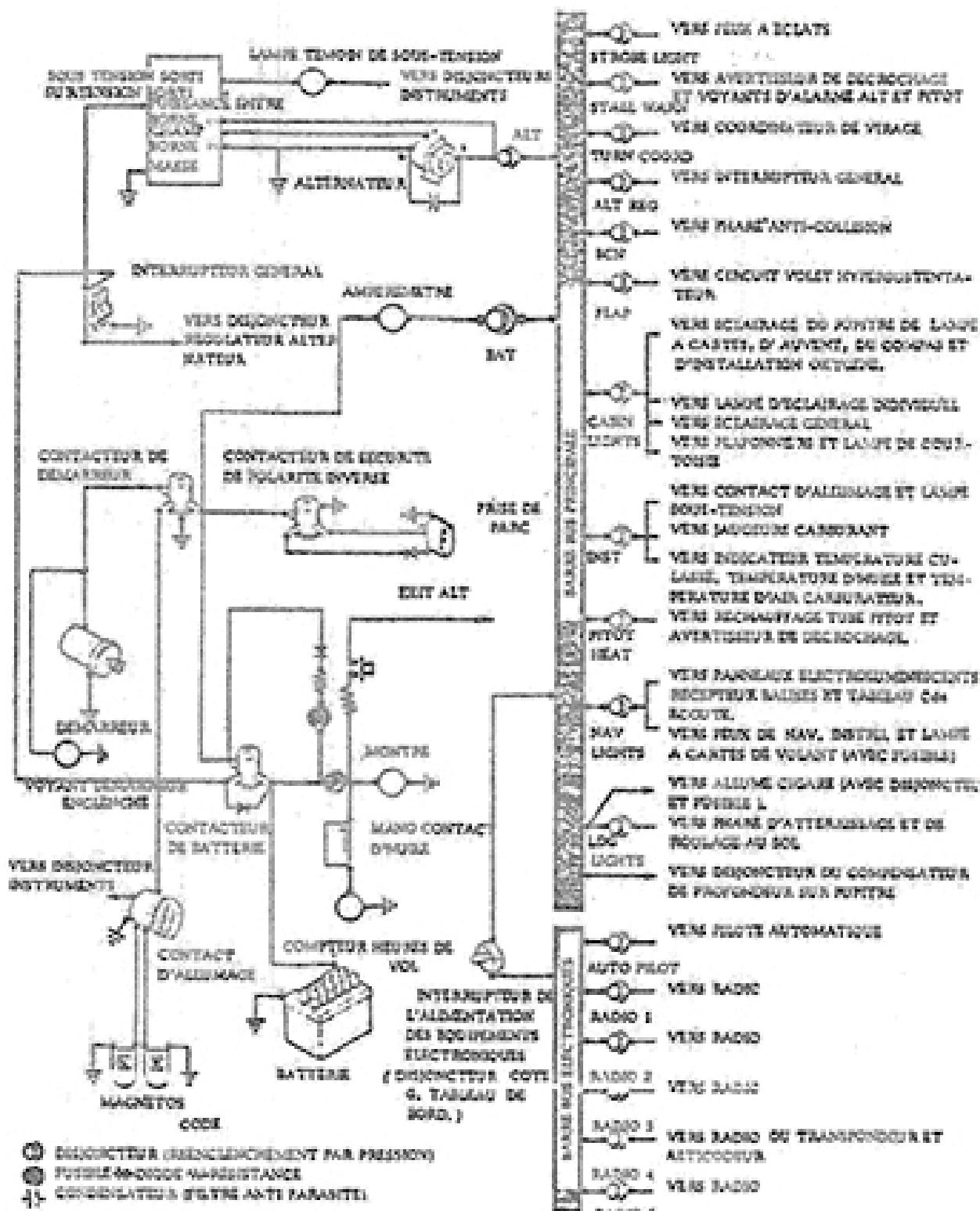
Désignation des Equipements	Nécessaire pour	
	VFR de nuit	IFR
- Un horizon artificiel	X	X
- Un indicateur gyroscopique de virage (dont la source d'alimentation est différente de l'horizon artificiel)	X	X
- Un indicateur gyroscopique de direction	X	X
- Un contrôle de l'alimentation des instruments gyroscopiques	X	X
- Un deuxième altimètre sensible et ajustable		X
- Un variomètre	X	X
- Une pince de position statique de secours		X
- Un dispositif de réchauffage de l'antenne nadir-mondeuse		X
- Un thermomètre extérieur		X
- Un indicateur de température carburateur		X
- Un chronographe		X
- Un feu anti-collision	X	X
- Deux microphones avec atermes		X
- Un jeu d'écouteurs et haut-parleurs		X
- Deux sources d'énergie électrique indépendantes		X
- Un ampermètre		X
- Un voyant d'alarme alternateur		X
- Une pochette avec deux fusibles de chaque espace		X
- Des feux de position	X	X
- Un feu d'atterrissege	X	X
- Un feu de roulage		X
- Un système d'éclairage d'intensité réglable des instruments de bord et des dispositifs indispensables à la sécurité du vol	X	X
- Dispositif d'éclairage de secours des instruments de bord		X
- Une torche électrique (lot de bord)	X	X
- Un émetteur récepteur VHF	X	X
- Un deuxième émetteur récepteur VHF		X
- Un récepteur VOR	X	X
- Un deuxième récepteur VOR ou un radio compas		X

TABLEAU DE BORD I.F.R.



1. Manomètre de dépressions
2. Indicateur de température d'air du cabineur
3. Indicateur gyroscopique des vitres
4. Autonome
5. Désalinateur alimenté avec altimètre
6. Indicateur gyroscopique de direction
7. Indicateur d'altitude
8. Serrage de carte d'appareil
9. Variomètre
10. Voyant d'alarme des démarreurs
11. Interrupteur et lampe de carte d'approche
12. Ter altimètre ou altimètre
13. Radio compass
14. Indicateur VOR
15. Boîte de commande Pilote Automatique
16. Transpondeur
17. Voyants et interrupteurs de récepteur de baïnes et tableau de commande d'écoutille
18. Radios
19. Membre d'admission
20. Jauge carburant et ampermètre
21. Indicateur de température extérieure, de température et de pression d'huile
22. Lampe témoin de soupapes
23. Tachymètre
24. Indicateur de mélange économeuse
25. Enregistreur d'heure de vol
26. Emplacement pour instruments optionnels
27. Voyant d'alarme batterie, stroboscope, piste, et poussoir excitateur altimètre
28. Emplacement pour radio ou baromètres optionnels
29. Thermomètre extérieur
30. Boîte à cartes
31. Commande du dégivrage
32. Commande de ventilation câblée
33. Altitude régale
34. Commande de chauffage câblée
35. Commande et indication position volets hyperserrage
36. Commande de mélange
37. Commande de pas d'hélice
38. Commande des gaz (avec boutons de serrage)
39. Commande de talon de direction
40. Commande de volets de capot
41. Microphone
42. Volant de sélection carburant
43. Robinet sélecteur de carburant
44. Commande de talon de profondeur
45. Rétroviseur papillon
46. Commande réchauffage carburateur
47. Dépasseur altimètre
48. Interruiseur électriques
49. Robinet de prise pression unique de secours
50. Poligone de frein de parking
51. Chasse-neige
52. Dépasseur
53. Radiostat d'établissement et cadence radio
54. Interruiseur de l'ensemble des équipements électriques
55. Contact d'allumage
56. Dépasseur batterie
57. Pompe d'amorçage
58. Interruiseur glacial
59. Piste de mélange et détournement auxiliaire

CIRCUIT ELECTRIQUE IFR



SECTION 3.

PROCÉDURES D'URGENCE

PANNE DU CIRCUIT ELECTRIQUE (IFR)

INDICATION DE CHARGE EXCESSIVE SUR L'AMPEREMÈTRE :
(Aiguille en butée sur l'indicateur)

1. Alternateur - "OFF" ("ARRÊT").
2. Disjoncteur de l'alternateur - DÉCLENCHE.
3. Équipement électrique non essentiel - "OFF" ("ARRÊT").
4. Vol - ATTERRIR aussitôt que possible.

VOYANT D'ALARME DE SOUS-TENSION S'ALLUME EN VOL :
(Ampèremètre indique une décharge)

1. Interrupteur des équipements électroniques - "OFF" ("ARRÊT").
2. Disjoncteur de l'alternateur - DÉCLENCHE.
3. Interrupteur général - "OFF" ("ARRÊT") (batterie et alternateur).
4. Interrupteur général - "ON" ("MARCHE").
5. Voyant d'alarme de sous-tension - VÉRIFIER ETEINT.
6. Interrupteur des équipements électroniques - "ON" ("MARCHE").
- Si le voyant d'alarme de sous-tension se rallume :
7. Alternateur - "OFF" ("ARRÊT").
8. Radios et équipements électriques non essentiels - "OFF" ("ARRÊT").
- Vol - "ATTERRIR" aussitôt que possible.

TAUX DE CHARGE INSUFFISANT

Si le voyant "ALT WARN" ("ALARME ALTERNATEUR") s'allume et si l'ampèremètre indique un taux continu de décharge en vol :

1. Interrupteur batterie - "OFF" ("ARRÊT").
2. Disjoncteur batterie - DÉCLENCHER en le tirant.
3. Poussoir excitation alternateur - ACTIONNER plusieurs fois si nécessaire.

Si ces opérations permettent à l'alternateur de rétablir le fonctionnement normal du circuit électrique, il existe une panne sur le circuit batterie. Atterrir dès que possible et remédier à l'anomalie.

Si le voyant "ALT WARN" ("ALARME ALTERNATEUR") se rallume et si l'ampèremètre indique un taux continu de décharge en vol, procéder comme suit :

4. Disjoncteur batterie - ENCLENCHER en le poussant.

5. Interrupteur batterie - "ON" ("MARCHE")
6. Interrupteur alternateur - VÉRIFIER sur "C"
7. Déjusseur alternateur - DÉCLENCHER en le tirant.
8. Équipements non essentiels à la poursuite du vol - "OFF" ("ARRET").
9. Vol - INTERROMPRE dès que possible.

SECTION 5.
PERFORMANCES

ROBINET DE PRISE DE PRESSION STATIQUE DE SECOURS

Un robinet de prise de pression statique de secours peut être monté en option sur la partie inférieure du tableau de bord côté pilote.

Lorsque le pilote estime que les indications instrumentales sont erronées à cause de la présence d'eau ou de glace dans les orifices ou les canalisations de pression statique standard, "TIRER" le bouton de commande du robinet de secours.

Cependant, la pression cabine peut varier en fonction de l'ouverture des sas/ateurs ou des fenêtres et en fonction de la vitesse.

Afin d'éviter les risques d'erreurs importants, ne pas ouvrir les fenêtres lors de l'utilisation de la prise de pression statique de secours.

Correction d'altitude à appliquer lors de l'utilisation de la prise de pression statique de secours aux altitudes normales

Fenêtres fermées :

Altitude de croisière : + 50 ft + 15 m

Pour les corrections des vitesses indiquées, voir tableaux des pages 6-12.7 et 6-12.8.

Se référer aux sections 3 et 5 du manuel de vol pour les autres procédures d'urgence et performances communes.

TABLEAU DE CORRECTION ANEMOMETRIQUE - Sonde statique de secours

VENTILATION CARRÉE ET FENETRES FERMÉES

VENTILATION CARRÉE ET FENETRES FERMÉES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
VI km/h	NORMAL	111	130	148	167	185	204	222	241	259	278	297	302	320	339	358	377	396	415	434	453	472	491	510	529	548	567	586	605	624	643	662	681	700	719	738	757	776	795	814	833	852	871	890	909	928	947	966	985	1004	1023	1042	1061	1080	1099	1118	1137	1156	1175	1194	1213	1232	1251	1270	1289	1308	1327	1346	1365	1384	1403	1422	1441	1460	1479	1498	1517	1536	1555	1574	1593	1612	1631	1650	1669	1688	1707	1726	1745	1764	1783	1802	1821	1840	1859	1878	1897	1916	1935	1954	1973	1992	2011	2030	2049	2068	2087	2106	2125	2144	2163	2182	2201	2220	2239	2258	2277	2296	2315	2334	2353	2372	2391	2410	2429	2448	2467	2486	2505	2524	2543	2562	2581	2600	2619	2638	2657	2676	2695	2714	2733	2752	2771	2790	2809	2828	2847	2866	2885	2904	2923	2942	2961	2980	2999	3018	3037	3056	3075	3094	3113	3132	3151	3170	3189	3208	3227	3246	3265	3284	3303	3322	3341	3360	3379	3398	3417	3436	3455	3474	3493	3512	3531	3550	3569	3588	3607	3626	3645	3664	3683	3702	3721	3740	3759	3778	3797	3816	3835	3854	3873	3892	3911	3930	3949	3968	3987	3999	4018	4037	4056	4075	4094	4113	4132	4151	4170	4189	4208	4227	4246	4265	4284	4303	4322	4341	4360	4379	4398	4417	4436	4455	4474	4493	4512	4531	4550	4569	4588	4607	4626	4645	4664	4683	4702	4721	4740	4759	4778	4797	4816	4835	4854	4873	4892	4911	4930	4949	4968	4987	4999	5018	5037	5056	5075	5094	5113	5132	5151	5170	5189	5208	5227	5246	5265	5284	5303	5322	5341	5360	5379	5398	5417	5436	5455	5474	5493	5512	5531	5550	5569	5588	5607	5626	5645	5664	5683	5702	5721	5740	5759	5778	5797	5816	5835	5854	5873	5892	5911	5930	5949	5968	5987	5999	6018	6037	6056	6075	6094	6113	6132	6151	6170	6189	6208	6227	6246	6265	6284	6303	6322	6341	6360	6379	6398	6417	6436	6455	6474	6493	6512	6531	6550	6569	6588	6607	6626	6645	6664	6683	6702	6721	6740	6759	6778	6797	6816	6835	6854	6873	6892	6911	6930	6949	6968	6987	6999	7018	7037	7056	7075	7094	7113	7132	7151	7170	7189	7208	7227	7246	7265	7284	7303	7322	7341	7360	7379	7398	7417	7436	7455	7474	7493	7512	7531	7550	7569	7588	7607	7626	7645	7664	7683	7702	7721	7740	7759	7778	7797	7816	7835	7854	7873	7892	7911	7930	7949	7968	7987	7999	8018	8037	8056	8075	8094	8113	8132	8151	8170	8189	8208	8227	8246	8265	8284	8303	8322	8341	8360	8379	8398	8417	8436	8455	8474	8493	8512	8531	8550	8569	8588	8607	8626	8645	8664	8683	8702	8721	8740	8759	8778	8797	8816	8835	8854	8873	8892	8911	8930	8949	8968	8987	8999	9018	9037	9056	9075	9094	9113	9132	9151	9170	9189	9208	9227	9246	9265	9284	9303	9322	9341	9360	9379	9398	9417	9436	9455	9474	9493	9512	9531	9550	9569	9588	9607	9626	9645	9664	9683	9702	9721	9740	9759	9778	9797	9816	9835	9854	9873	9892	9911	9930	9949	9968	9987	9999	10018	10037	10056	10075	10094	10113	10132	10151	10170	10189	10208	10227	10246	10265	10284	10303	10322	10341	10360	10379	10398	10417	10436	10455	10474	10493	10512	10531	10550	10569	10588	10607	10626	10645	10664	10683	10702	10721	10740	10759	10778	10797	10816	10835	10854	10873	10892	10911	10930	10949	10968	10987	10999	11018	11037	11056	11075	11094	11113	11132	11151	11170	11189	11208	11227	11246	11265	11284	11303	11322	11341	11360	11379	11398	11417	11436	11455	11474	11493	11512	11531	11550	11569	11588	11607	11626	11645	11664	11683	11702	11721	11740	11759	11778	11797

VENTILATION : CARRIÈRE OUVERTE ET PELLERINAS PERMISES											
VOLUTES	W.L. km/h	W.L. mph	W.L. km/h								
RENTREE											
VOLUTES	20°										
W.L. km/h											
W.L. mph											
NORMALE	111	130	148	167	185	204	222	241	259	278	297
SECOURS	111	130	148	167	185	204	222	241	259	278	297
NORMALE	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160
SECOURS	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160
NORMALE	69	81	92	104	115	127	138	150	161	173	184
SECOURS	69	81	92	104	115	127	138	150	161	173	184
NORMALE	93	111	130	148	167	176					
SECOURS	93	111	130	148	167	176					
NORMALE	50	60	70	80	90	95					
SECOURS	50	60	70	80	90	95					
NORMALE	58	69	81	92	104	109					
SECOURS	58	69	81	92	104	109					
NORMALE	74	93	111	130	148	167	176				
SECOURS	74	93	111	130	148	167	176				
NORMALE	40	50	60	70	80	90	95				
SECOURS	40	50	60	70	80	90	95				
NORMALE	45	58	69	81	92	104	109				
SECOURS	41	49	59	68	78	87	92				
NORMALE	41	49	59	68	78	87	92				
SECOURS	41	49	59	68	78	87	92				
W.L. km/h											
W.L. mph											
40°											

EQUIPEMENTS OPTIONNELS
VOL EN REGIME V.F.R. DE NUIT

SECTION 1
GENERALITES

DESCRIPTION

Pour être utilisé en conditions V.F.R. de nuit, l'avion privé F 182 Q doit comporter à bord les équipements standard (S) et optionnels (O) suivants :

Désignation des équipements	S/O
- un horizon artificiel	O
- un indicateur gyroscopique de virage (dont la source d'alimentation est différente de l'horizon artificiel)	S
- un indicateur gyroscopique de direction	O
- contrôle de l'alimentation des instruments gyroscopiques	S
- un variomètre	S
- un feux anti-collision	O
- feux de position	S
- feux d'atterrisseage	S
- dispositif d'éclairage des instruments de bord et des appareils indispensables à la sécurité	S
- un émetteur récepteur VHF catégorie 2	O
- un récepteur VOR catégorie 2 ou un radio-compas automatique catégorie 2	O
- une torche électrique	O

L'installation de ces équipements n'affecte pas les sections 2 à 5 du manuel de vol.



REIMS AVIATION
AÉROPORT DE REIMS-PRUNAY - FRANCE